

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Faculté de Lettres et Sciences Humaines
Département de Lettres Modernes



DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
Linguistique française et Sciences du Langage

Sujet

**Analyse de l'énonciation performative à
visée subversive dans *Le Cercle des
tropiques* de Alioum Fantouré**

Directeur de thèse
M. Le Professeur Moussa DAFF
U.C.A.D.

Présenté par
M. Fallou MBOW

Jury

1. M. Diamé Signaté, Professeur de linguistique française, université Cheikh Anta DIOP de Dakar/Sénégal ;
2. M. Moussa Daff, Professeur de linguistique française, université Cheikh Anta DIOP de Dakar/Sénégal ;
3. M. Amadou Ly, Professeur de littéraire africaine, université Cheikh Anta DIOP de Dakar/Sénégal ;
4. M. Mamadou NDIAYE, Maître de Conférences en linguistique française, université Cheikh Anta DIOP de Dakar/Sénégal.

Année 2004

DEDICACE

A feu Alioune NDOYE que Dieu a prématurément arraché à notre affection.

A lui que nous pleurons encore, au département F2 de L'E.N.S de Dakar.

REMERCIEMENTS

Cette thèse a pu voir le jour à la suite de multiples recherches ainsi que d'échanges effectués à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à son avènement, veuillent bien trouver à travers ces lignes, l'expression de ma bien sincère reconnaissance.

Mes remerciements sont tout particulièrement adressés à Monsieur le Professeur Moussa DAFF qui, depuis la préparation de ma licence (certificat de spécialisation en grammaire) a dirigé tous mes travaux de recherche en linguistique française. Par son accompagnement scientifique, j'ai appris la rigueur dans le travail.

Mais, j'ai surtout découvert aussi en Monsieur DAFF, l'homme de qualité bourré de générosité intellectuelle et de clairvoyance, celui qui, considérant la promotion scientifique de ses étudiants comme étant la sienne propre, sait en effet opportunément leur donner les conseils et orientations idoines.

Mes remerciements vont également à :

- L'infatigable, mon camarade de promotion (des élèves-inspecteurs de 1996-1998), Moussa FALL toujours prompt à aider et à conseiller, à l'instar de son maître DAFF. Il a été, pour moi, comme un co-directeur de thèse.
- Mon collègue Birahim THIOUNE, le puriste en langue française, qui m'a beaucoup apporté dans la qualité du texte.
- Mon marabout, Diâ Barry FAYE pour tous ses apports.
- M. Issa NDIAYE, Chef du département de lettres de l'E.N.S qui fut notre formateur (pour le C.A.E.S). N'ayant pas oublié cela, il m'a prodigué les riches enseignements de son expérience.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction générale.....	8
Première partie : Fondements théoriques d'une analyse sémantico-pragmatique des énoncés...	19
Introduction .	20
Chapitre I : Linguistique non pragmatique et analyse des phrases.....	23
I.1 Le principe de la distinction langue et parole.....	23
I.1.1 La position de Ferdinand de Saussure.....	23
I.1.2 La position d'André Martinet.....	30
I.1.3 La position de Roman Jakobson.....	33
I.1.4 La position de Noam Chomsky et de la grammaire généralive.....	37
I.2 La place du contexte en linguistique non pragmatique...	40
I.2.1 Contexte et interprétation de texte.....	41
I.2.2 Le cotexte ou contexte littéral.....	44
I.2.3 Contexte et arbitraire du signe linguistique.....	45
Chapitre II : Linguistique pragmatique et analyse des énoncés.....	49
II.1 L'analyse de texte.....	49
II.2 Les actes de langage performatifs.....	55
II.2.1 Actes de langage et performativité.....	56

II.2.2 La performativité.....	60
II.2.3 Conditions de la performativité.....	63
II.2.4 Réussite et échec d'un acte performatif selon Austin.....	68
Chapitre III : Catégorisation des énoncés	
performatifs.....	70
III.1 Le modèle de classification de J.L. Austin.....	70
III.2 Le modèle de classification de John R. Searle.....	71
III.3 Classification selon la linguistique cognitive.....	77
Deuxième partie : <i>Le Cercle des tropiques</i> comme	
de grandes unités d'énoncés performatifs :	
analyse sémantico-pragmatique	
et macro-textuelle.....	81
Introduction	82
Chapitre IV : L'énonciation performative littérale.....	87
Chapitre V : L'énonciation performative non littérale.....	110
V.1 La performativité des indexicaux ou déictiques.....	112
V.2 La performativité parabolique : l'exemplum.....	118
V.2.1 L'exemplum historique ou culturel.....	119
V.2.2 L'exemplum fictif.....	123

V.3 La performativité par isotopie sémantique.....	126
V.3.1 La dimension performative cognitive.....	127
V.3.2 La dimension performative psychologique.....	129
Chapitre VI : Le contexte perlocutoire de	
l'énonciation performative	133
VI.1 Le contexte circonstanciel ou factuel.....	134
VI.2 Le contexte situationnel ou paradigmatique.....	136
VI.3 Le contexte interactionnel.....	137
Chapitre VII : Point et force illocutoires : la perlocution...	139
VII.1 Les effets perlocutoires intradiégétiques.....	139
VII.2 Les effets perlocutoires extradiégétiques	143
Troisième partie : Description et analyse des	
actes de langage performatifs	147
Introduction	148
Chapitre VIII : Les actes de langage performatifs	
grammaticalement marqués par la ponctuation	
et la syntaxe	153
VIII.1 La classe des questions.....	153
VIII.2 La classe des phrases interrogatives.....	155
VIII.3 La classe des phrases impératives.....	157
VIII.4 La classe phrases des exclamatives.....	161

Chapitre IX : Les actes de langage performatifs	
marqués par des critères pragmatiques.....	166
IX.1 Les performatifs implicites.....	166
IX.1.1 Les performatifs implicites par développement....	166
IX.1.2 Les performatifs implicites par analyse.....	169
IX.1.3. Les performatifs implicites par réduction.....	173
IX.2 Les performatifs explicites.....	176
IX.2.1 Les performatifs « assertifs ».....	177
IX.2.2 Les performatifs « directifs ».....	180
IX.2.3 Les performatifs « promissifs ».....	184
IX.2.4 Les performatifs « expressifs ».....	186
IX.2.5 Les « déclarations ».....	188
Chapitre X Catégorisation superordonnée des	
actes de langage performatifs.....	192
X.1 Les actes de langage informatifs.....	192
X.2 Les actes de langage obligatifs	193
X.3 Les actes de langage constitutifs.....	195
Conclusion	198
Glossaire.....	206
Annexe.....	214
Bibliographie.....	252

INTRODUCTION GENERALE

Aujourd'hui, les disciplines les plus scientifiques dans le domaine de la recherche en matière de discours, aussi bien au plan de l'oral que de l'écrit, s'intéressent à l'étude des relations entre linguistique et texte ainsi qu'à la communication littéraire. Entre autres, la pragmatique ou du moins, la « pragmatique intégrée »¹ (c'est-à-dire, qui associe à la description et à l'analyse linguistique les caractéristiques de l'énonciation), même si elle s'occupe d'autres choses en matière de langue, fait de ces rapports et de ces domaines un objet d'étude d'une grande importance. Cette non séparation entre sémantique et pragmatique (« pragmatique intégrée ») est soutenue par des linguistes comme Oswald Ducrot². Selon lui, l'argumentation prime sur l'information ; non seulement la valeur argumentative d'un énoncé est indépendante de son contenu informatif, mais encore elle est susceptible de déterminer ce contenu. Cette sémantique concernerait à la fois les notions de vérité et de valeur informative. Selon Recanati,

¹ Anscombe (J. C.) et Ducrot (O.), « L'argumentation dans la langue », *Langage*, 42, 1976, p.8.

² Ducrot (O.), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.

« La pragmatique, qui s’occupe de l’utilisation des phrases, et la sémantique qui s’occupe de leur sens, ont donc une partie commune à savoir, la “pragmatique intégrée” [...], qui s’occupe de ce qui dans le sens d’une phrase, a trait à son utilisation. La pragmatique intégrée recense les formes linguistiques dont la signification est pragmatique plutôt que descriptive, et elle explicite leur signification en leur assignant des conditions d’emploi. »¹

La pragmatique s’occupe en outre, des effets produits par les énoncés et de l’influence argumentative que la parole possède, le discours en général. Cette pluralité disciplinaire de la pragmatique s’explique par le fait qu’elle est une stratégie scientifique ouverte, c’est-à-dire qui associe plusieurs stratégies scientifiques fermées. Elle est comme le disent Anne Reboul et Jacques Moeschler, « une stratégie contextualiste »² qui

« Consiste à compléter dans un programme de recherche une ou plusieurs stratégies réductionniste(s) ou scientifique(s) fermée(s) pour rendre compte d’un phénomène que la stratégie réductionniste n’arrive pas à décrire de façon complète ou satisfaisante en phénomène et des éléments internes au phénomène mettant à jour les interactions entre les éléments extérieurs au phénomène. »³

En ce sens, Saussure écrivait déjà : « L’activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines qui n’ont de place dans la

¹ Recanati (F.), *Les Énoncés performatifs*, Paris, Ed. Minit, 1981, p.29.

² Reboul (A.) et Moeschler (J.), *Pragmatique du discours*, Paris, A.Colin, 1998, p.32.

³ *Ibid.*

linguistique que par leur rapport avec la langue. »¹ Cet ensemble pourrait être ce que nous appelons aujourd'hui pragmatique.

L'usage du langage qui est l'objet de la pragmatique, de cette façon, ne se laisse pas étudier indépendamment du recours à des éléments non linguistiques (relatifs au contexte), mais aussi, à nombre de disciplines proches de la linguistique.

C'est ainsi qu'on parle de grammaire du texte, de sémantique du texte ou de réception du texte. Dans tous les cas de figure, il s'agit, d'une sorte de construction d'un sens textuel au moyen d'un décryptage sémantico-pragmatique nécessitant une participation active du lecteur ou du co-locuteur. Or, c'est un exercice difficile : la réalité humaine que le langage prétend exprimer est toujours complexe ; on ne peut que l'approcher par la représentation linguistique. La syntaxe qui étudie la relation des signes entre eux, ainsi que leurs règles de combinaison et la sémantique qui se préoccupe de la relation des signes, mots et phrases aux référents, c'est-à-dire au monde, ne peuvent pas, à elles seules, épuiser la question du sens. C'est aussi le cas de la linguistique traditionnelle ou saussurienne dans laquelle, l'étude de la parole est exclue dans une certaine mesure. Quant à la pragmatique, discipline qui s'est unifiée comme science du langage, un de ses objectifs est d'étudier

¹ Saussure (F.), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, chp.4, p.37.

comment par le discours on peut provoquer des modifications dans les domaines cognitif, socio-affectif, psychologique et préparer à des actions. L'énonciation est, dans ce sens, une espèce particulière d'action.

Elle peut se définir de la manière suivante :

« Parler, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte régi par des règles précises (dont certaines seraient universelles), qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et / ou son attitude comportementale, corrélativement, comprendre un énoncé, c'est comprendre, outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique. »¹

La langue est donc liée à l'action, à un cadre actif non verbal et à des finalités pratiques ; tel est aussi le point de vue de beaucoup de linguistes américains tels que Searle et Austin dans leurs théories des actes de langage. Ce dernier, dans son livre, *Quand dire, c'est faire*, soutient que l'objectif de la langue n'est pas de faire comprendre, ni de représenter quoi que ce soit, mais d'exercer une influence effective des uns sur les autres.

La présente thèse gagnerait ainsi à investir cet important domaine de la problématique des relations texte/linguistique et pragmatique, au centre desquelles se situe la parole, c'est-à-dire les usages ordinaires du langage.

¹ Kerbrat-Orecchioni (C.), *L'Énonciation. De la subjectivité dans la langue*, Paris, Nathan, 1985, p.185.

Elle se veut théoriquement bien fondée à sonder les bases sémantico-pragmatiques de l'énonciation dans le roman subversif. Une pareille ambition d'analyse est certainement pertinente, lorsque l'on considère chaque roman de ce type comme un seul acte langagier particulier appelé acte performatif ou même comme un ensemble d'actes performatifs exprimés dans divers énoncés.

On appelle acte performatif,

« Des énonciations qui, abstraction faite de ce qu'elles sont vraies ou fausses, font quelque chose (et ne se contentent pas de le dire). Ce qui est ainsi produit est effectué en disant cette même chose (l'énonciation est alors une illocution), ou par le fait de le dire (l'énonciation, dans ce cas, est une perlocution), ou des deux façons à la fois. »¹

Sous forme d'hypothèse, on peut dire que le roman à but subversif s'inscrit dans cette dynamique de l'énonciation performative, dans la mesure où il se veut l'accomplissement d'une action causée par le discours.

Selon une théorie célèbre d'Aristote², la littérature est à la fois « poësis » (création artistique ou imagination) et « mimésis » (imitation); elle n'est pas autre chose. Pourtant, comme nous l'avons plus ou moins souligné un peu plus haut, il s'ajoute à cette définition classique, en ce qui concerne le roman subversif, une troisième dimension : la littérature est

¹ Austin (J.L.), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Ed. du Seuil, 1970, p.181.

² Aristote, *Poétique*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 1999.

injonction ou interaction sociale, en ce sens qu'elle se déploie surtout, suivant le pôle communicatif, l'autre pôle, purement poétique ou esthétique étant plus ou moins négligé. Dans le cas du roman subversif, la littérature fonctionne plutôt dans une dynamique interactive des divers interlocuteurs impliqués ou supposés dans le texte, qu'ils soient virtuels ou effectivement présents.

A la manière de la rhétorique ancienne, la communication littéraire peut se concevoir comme un art de la persuasion, un art subtil de la manipulation qui, en modifiant l'attitude du lecteur, présuppose à la fois la contestation et la proposition d'une culture, le roman étant une instance de confirmation et de modification de la culture. Le lecteur est sans cesse influencé dans un sens ou dans un autre.

Au plan de l'organisation du texte et de l'écriture, le roman subversif comporte des unités dont la signification est entièrement portée par les contenus syntaxique, sémantique et pragmatique. En ce sens, son étude sera une interprétation des signes linguistiques ainsi qu'une analyse de «l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue atteste sa vocation discursive. »¹

Lorsque nous écrivons ou lorsque nous parlons, ce que nous voulons transmettre et l'effet que nous voulons obtenir chez le locuteur

¹ Diller (A.-M) et Recanati (F.), *La Pragmatique*, Paris Larousse, 1979, cités par Françoise Armengaud (F.), *La Pragmatique*, Paris, P.U.F., 1985, p. 5.

constituent notre intention communicative. L'informer, le persuader, l'encourager, le prier ou lui ordonner de faire quelque chose, sont autant de types d'intentions communicatives. En prononçant les mots servant à réaliser l'une ou l'autre de ces intentions communicatives, nous posons un acte de langage. Autrement dit, l'acte de langage est la réalisation d'une intention communicative. Ecrire, comme parler, c'est communiquer, c'est formuler ou produire un ensemble d'actes qui peuvent être classés, en fonction de critères précis (sur lesquels nous reviendrons plus loin au chapitre III de cette première partie), selon trois types, comme l'indique Austin dans la troisième conférence de son livre, *Quand dire, c'est faire* :

- L'acte locutoire qui se caractérise par une production de sons appartenant à une grammaire. A ces sons sont rattachés un « sens » et une « référence », c'est-à-dire une signification au sens classique du terme.
- L'acte d'illocution qui consiste à rendre manifeste comment les paroles doivent être comprises en un moment donné, comme un conseil, comme un avertissement, comme un ordre etc. On produit un acte illocutoire en disant quelque chose.
- L'acte perlocutoire : il est produit par le fait de dire quelque chose, c'est-à-dire qu'il donne lieu à des effets ou conséquences chez le

locuteur-récepteur (lecteur par exemple). A ce propos, Austin explique que dire quelque chose provoque le plus souvent certains effets sur les sentiments, les pensées ; on peut parler en effet, dans le but de provoquer ou de susciter de tels effets.

Ces deux derniers types d'actes qui composent les performatifs, semblent constituer les mobiles, au plan verbal, du roman subversif qui, comme le note Suleiman, est un verbe illocutoire du premier type, le verbe démontrer :

« La démonstration (dont une forme « faible » est l'enseignement et une forme « forte » la preuve) se définit essentiellement par l'effet perlocutoire qu'il est sensé produire, qui est la conviction ou la persuasion. »¹

Dans ce cas précis, Suleiman estime que la démonstration n'est que le prélude à un acte illocutoire qui est l'exhortation ou l'injonction et qui est définissable en termes perlocutoires, comme une tentative de faire faire quelque chose à quelqu'un.

C'est précisément une des raisons qui expliquent notre choix porté sur l'étude des preformatifs contenus dans *Le Cercle des tropiques*.

Notre principale hypothèse de recherche est la suivante : dans son ensemble comme à travers beaucoup de ses énoncés (ceux que nous avons relevés), *Le Cercle des tropiques* serait un acte langagier d'ordre perlocutoire qui dit explicitement ce qu'il faut faire ou penser. Il

¹ Suleiman (S. R.), *Le Roman à thèse*, Paris, P.U.F., 1983, p. 37.

établirait alors, un lien entre une forme particulière du langage ou d'énonciation et une idéologie répressive, antidémocratique, celle qui prévaut dans le pays auquel se réfère le roman. Aussi, par son énonciation, le roman exprimerait-il un faire-faire, un faire persuasif et ouvertement, une tendance idéologique ou doctrinale.

Les actes performatifs dans le roman, suscitent plusieurs questions que nous tenterons d'élucider à travers cette recherche :

Quelle analyse sémantico-pragmatique peut-on faire des grandes unités textuelles du roman ?

Comment dépasser une analyse linguistique non pragmatique de la performativité des actes langagiers, pour mener une analyse linguistique pragmatique ? Autrement dit, comment passer de l'étude de la phrase à celle de l'énoncé en considérant le texte global comme base d'étude ?

Comment, par le truchement des signes linguistiques (du roman subversif), peut-on influencer les actions et les opinions des autres personnes ?

Dans quelle mesure l'énonciation performative permet-elle d'établir des relations entre les différents co-locuteurs du roman subversif (personnages, auteur, lecteur) pour engendrer la subversion ?

Quels sont les actes performatifs les plus représentatifs qu'on retrouve dans le roman que nous avons considéré ? Comment peut-on les

classifier ? Quelles sont leurs différentes valeurs illocutoires et/ou performatives ?

En somme, nous tenterons de montrer les rapports qui existent entre le caractère performatif d'un énoncé, voire d'un texte tout entier et son sens, mais aussi de procéder à l'analyse sémantico-pragmatique des différentes catégories d'énoncés dans lesquelles la performativité joue un rôle primordial ; ce qui nous permettrait en même temps de dévoiler la visée subversive dans *Le Cercle des tropiques*.

Notre corpus est entièrement tiré de ce seul roman d'Alioum Fantouré.

Un tel choix se justifie, tout au moins, par le fait que la perspective descriptive et surtout analytique que nous voulons adopter, peut se réaliser valablement, à travers un livre unique, l'essentiel ne se trouvant pas dans la quantité des actes de langage recensés, mais plutôt dans leur qualité ou mieux, dans leur représentativité. Ainsi, quel que soit leur nombre, ces actes que nous aurons à recenser et à présenter dans la suite de ce travail, devront permettre de représenter la performativité qui fait du texte d'Alioum Fantouré un roman à visée subversive, à savoir la typologie et les différentes classes des performatifs.

Pour effectuer cette recherche, il s'agira alors de repérer suffisamment d'actes de langage performatifs, de les classer avant de procéder à leur analyse sémantico-pragmatique. Chaque acte ciblé fera l'objet d'une

analyse multidirectionnelle : au plan syntaxique, au plan sémantique (sens linguistique : état de choses représenté et valeur de vérité), au plan de la signification, du sens pragmatique (valeur illocutoire, effet perlocutoire) etc.

Dans un souci d'équilibre et pour éviter l'éparpillement des thèmes, nous articulerons la thèse autour de trois parties principales : les fondements théoriques d'une analyse sémantico-pragmatique des énoncés, *Le Cercle des tropiques* comme de grandes unités d'énoncés performatifs (analyse sémantico-pragmatique et macro-textuelle), et la troisième partie, à savoir la description et l'analyse des actes de langage performatifs.

PREMIERE PARTIE

**FONDEMENTS THEORIQUES D'UNE ANALYSE
SEMANTICO-PRAGMATIQUE DES ENONCES**

Introduction

Selon beaucoup de chercheurs, la linguistique peut être subdivisée en trois branches fondamentales¹ : une linguistique classique qui ne s'intéresse qu'à la langue en tant que système et qui distingue nettement langue et parole, une linguistique du discours ou de l'énonciation (dans la lignée d'Emile Benveniste) et une linguistique de la parole ou linguistique pragmatique.

Jean-Michel Adam, distinguant bien ces différentes linguistiques, affirme que

« Production et réception d'un énoncé mettent assurément en oeuvre un ensemble complexe de savoirs et d'opérations intellectuelles pour l'analyse et la théorisation desquelles la linguistique est mal armée. »²

Ce point de vue semble suggérer la nécessité de recourir pour l'interprétation des discours, à autre chose qu'à la pure linguistique classique du genre saussurien. Jean-Michel Adam préconise une linguistique textuelle, c'est-à-dire une linguistique pragmatique.

¹ Eluird (P.), dans son ouvrage, *La Pragmatique linguistique*, Paris, Fernand Nathan, 1985, p. 8, définit clairement ces trois branches.

² Adam (J.-M.), *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan /HER, 1999, p.31.

Deux conceptions de la langue et de la grammaire, d'une part celle de Saussure, de l'autre celle de Wittgenstein, peuvent permettre de mieux appréhender la dichotomie qui pourrait s'établir, entre une linguistique non pragmatique et une linguistique pragmatique. On se souvient que Saussure comparait, dans son *Cours de linguistique générale*, la langue et sa grammaire à un système de jeu comportant un nombre fixe de pièces. Le remplacement des pièces de bois par des pièces d'ivoire ne change nullement le système, mais la diminution ou l'augmentation du nombre de pièces modifie le système. On a alors affaire à un autre jeu, à une autre langue. Quant à Wittgenstein, il écrit :

« Pourquoi ne dit-on pas que les règles culinaires sont arbitraires; et pourquoi suis-je tenté de dire que les règles de la grammaire le sont ? Parce que je pense que le concept de « cuisine » est défini par la finalité de la cuisine ; par contre, je ne pense pas que le concept de « langage » soit défini par la finalité du langage. Dans l'art culinaire, quand on ne suit pas les bonnes règles, on cuisine mal ; mais aux échecs quand on suit d'autres règles que celle du jeu d'échecs, on joue à un autre jeu ; et quand on suit d'autres règles grammaticales que les règles en usage, on ne dit rien de faux, on parle d'autre chose. »¹

L'analyse non pragmatique clôture ainsi le système de la langue, d'où le principe d'immanence ; la langue se suffit à elle-même ; elle s'autorégule et s'auto-explique par sa fonction métalinguistique. Au contraire, Wittgenstein montre que le système est ouvert, il est articulé

¹.Wittgenstein (L), *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, 1980, p.133.

aux référents, au monde et à nos « habitudes. »¹ L'analyse pragmatique, de ce point de vue, écarte donc le principe d'immanence linguistique.

¹.Wittgenstein (L), *op. cit.*

Chapitre I

Linguistique non pragmatique et analyse des phrases

I. 1. Le principe de la distinction langue et parole

Les énoncés, à la différence des phrases, se caractérisant plutôt par leur charge sémantique et non par leur structure syntaxique, ne semblent pas être l'objet d'étude de prédilection de la pragmatique dite non linguistique. Celle-ci analyse la langue comme un système dans lequel la parole occupe une place secondaire.

Pourquoi beaucoup de linguistes distinguent-ils la langue et la parole, et mieux, font de cette distinction un principe de leurs théories ?

I.1.1. La position de Ferdinand de Saussure

Ne considérant comme objet d'étude que la langue, la linguistique classique ne tient pas compte de l'existence de la parole qu'elle exclut, ainsi donc que les sujets parlants. Telle est la position de Ferdinand de Saussure, dans le *Cours de linguistique générale*. Il y soutient que la parole est accessoire et que c'est la langue qui est essentielle : « Non seulement la science de la langue peut se passer des autres éléments de la langue, mais elle n'est possible que si ces autres éléments n'y sont pas mêlés. »¹

¹ Saussure (F.), « Note sur le discours », Ms. Fr., *Cahier d'écolier* n°10, 1961, p.20.

L'analyse linguistique non pragmatique, exclut la parole et tout ce qui dépend d'elle comme les usages ordinaires du langage et le contexte mondain.

En quoi le texte littéraire et les énoncés en général ne se prêtent-t-ils pas bien à une analyse linguistique de type classique ?

Tout d'abord, lorsqu'on a affaire à un texte, on est loin de la phrase et des mots, pris isolément, que la grammaire traditionnelle aborde comme objet d'étude. Au contraire, le texte (dans le cadre de cette recherche) est un ensemble de phrases en situation ou d'énoncés. C'est un discours, c'est-à-dire un texte dans lequel est posé un lien entre des concepts qui sont revêtus de la forme linguistique, pendant que, comme l'explique Saussure, la langue ne fait que réaliser des concepts isolés. En d'autres termes, un texte est toujours un ensemble de champs lexicaux, c'est-à-dire de concepts ayant une structure de relation précise. Par exemple, dans *Le Cercle des tropiques*, nous constatons la présence de plusieurs champs lexicaux : le champ des mots exprimant l'atrocité de la vie qui se traduit par l'idée de chaleur infernale (les tropiques, le soleil, le feu, les incendies, l'enfer etc.), le champ lexical renvoyant à l'idée de mort et de fléau (la jungle, assassinat, crever, les serpents, le mal, la misère, la cruauté, l'essorage, la faim, la souffrance etc.), le champ lexical énonçant l'idée de dictature (l'arrivisme, l'opportunisme, la dépendance,

la puissance, l'exploitation, l'humiliation, esclave, fossoyeur etc.), le champ lexical exprimant l'idée de subversion (grève, libération, démettre, les troubles, justice etc.) Pour qu'il ait signification de la pensée, ces mots ou concepts doivent être mis en rapport entre eux par le locuteur ou l'interlocuteur par divers procédés de construction du sens. L'on constate, à travers cette idée, que la langue en soi est débarrassée de toute activité langagière humaine. Sa visée communicative qui implique la combinaison de ces concepts ne s'accomplit que dans le discours. Le texte peut se définir comme « une occurrence communicationnelle », donc comme une mise en relation particulière parmi d'autres mises en relation possibles.

Or, la linguistique traditionnelle se limite à la simple description des langues. Elle étudie non pas des réseaux de concepts mis en relation pour donner un sens précis, mais des lexèmes isolés ou des phrases isolées ayant un contenu et une expression. De ce point de vue, un mot du roman comme le mot « tropiques » serait analysé à part entière par la grammaire traditionnelle comme un concept isolé à signifiant et à signifié précis, et n'ayant aucun rapport avec les autres mots du roman. Le discours, en tant qu'emploi particulier de la langue, en tant que résultat d'un acte d'énonciation, et par excellence unité de l'interaction humaine, est exclu de son objet. Cette linguistique traditionnelle

distingue nettement langue et parole ; ce qu'on peut exprimer dans le tableau suivant, conçu d'après les idées de Saussure (*Cours de linguistique générale.*)

Langue	Parole
1. Un code : mise en correspondance d'images et de concepts	1. Utilisation, mise en œuvre de ce code par les sujets parlants
2. La langue est pure passivité : sa possession met en jeu les seules facultés de l'esprit avant toute mémoire	2. Toute activité liée au langage appartient à la parole : organisation des signes en phrases, combinaison de leur sens pour constituer le sens global de la phrase
3. Un phénomène social	3. Un acte individuel

La langue qui est objet, une faculté commune à tous les hommes, donc produit social, est à distinguer de la matière, c'est-à-dire de la faculté du langage et de la parole, « acte de volonté et d'intelligence », composée par les phénomènes de parole.

Cette conception saussurienne de la linguistique suscite plusieurs remarques :

- La dichotomie perçue entre ces deux domaines du langage incite à admettre que la parole possède une organisation indépendante de celle de la langue, or la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue.

– Il est affirmé que « la société constitue totalement le code linguistique des individus » : les mécanismes d'interprétation des phrases sont, soit identiques pour tous les individus d'une même collectivité linguistique, soit étrangers à la langue. Or, selon les individus, on constate une grande variabilité d'interprétation.

– Il est posé que « la parole est une activité individuelle » ; il n'y a donc pas de normes sociales dans l'exercice de la parole. Ainsi les conditions d'emploi du langage et son effet sur la situation des interlocuteurs ne peuvent pas être régis par des habitudes, mais par des conventions.

– Il y a selon Saussure, autant de parlars qu'il y a de collectivités différentes utilisant une langue et même qu'il y a d'individus à l'utiliser. En somme, Saussure proclame une autonomie relative du système de la langue renvoyant ici au plan de la signifiante des signes isolés que Benveniste¹ nomme « sémiotique » et qu'il distingue de la détermination partielle de la langue, par sa mise en discours ou « plan sémantique » ou plan de la signifié. Benveniste articule ce dernier plan avec les paramètres interpersonnels et spatio-temporels de la situation. La parole est alors actualisation de la langue. Elle se manifeste par des formes observables orales ou écrites. Toutefois, ces formes ne sont pas le

¹ Benveniste (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.

reflet direct des formes de la langue (les signifiants.) C'est ainsi que, dans l'interprétation sémantique des phrases, il faut raisonner sur les données pour pouvoir élaborer une hypothèse, à partir d'éléments, de ce que peut être le signifiant (en langue la forme est inobservable) ; ce travail se fonde sur la fonction de la forme dans cette élaboration, c'est-à-dire sa participation au sens.

Le *Cours de linguistique générale* met au point ce que Saussure considère comme essentiel dans le système linguistique : le signifiant ou l'aspect formel du mot, le signifié, c'est-à-dire ce que le signifiant évoque dans l'esprit, à savoir le concept (l'idée schématique) et la chose signifiée ou objet réel désigné par le signe.

Le texte littéraire qui est discours se nourrit des usages ordinaires de la langue dans lesquels est essentielle, entre autres, la réussite de la communication au cœur de laquelle se trouve la parole. Cela fait que le texte refuse toute interprétation univoque. Quant à la langue scientifique, il y existe une certaine indépendance des rapports d'interlocution ; seul importe ce qui concourt à la détermination de la vérité.

C'est cette approche de la langue, système de signes et de règles, qui explique la comparaison suivante faite par Saussure : la langue est

« une symphonie dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute ; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent, ne compromettent nullement cette réalisation. »¹

Il précise ensuite que des altérations de sons peuvent se produire dans la parole, mais que celles-ci n'attaquent la langue que par le changement d'interprétation qui en résulte. C'est ce qu'il exprime en ces termes :

« Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système ; mais si je diminue ou augmente le nombre de pièces, ce changement-là atteint profondément la grammaticalité du jeu. »²

Toutefois, en dépit de ces considérations, Saussure n'en donne pas moins à la parole une place importante. Il insiste à plusieurs reprises dans son *Cours de linguistique générale* sur l'idée que la langue ne se manifeste que dans la parole, qu'elle n'est modifiée que par la parole : « Il y'a donc interdépendance de la langue et de la parole, celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci. »³ « Tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole. »⁴

En définitive, l'on peut retenir de la conception saussurienne de la linguistique que la langue, tout en se distinguant de la parole, établit néanmoins avec elle un rapport de subordination.

¹ Saussure (F.), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, chp.4, p.36.

² *Ibid.* p.43.

³ *Ibid.* p.37.

⁴ Saussure (F.), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, chp.4, p.138.

Aussi, les diverses analyses de Saussure, révèlent-elles que la dichotomie perçue entre langue et parole existe moins pour des raisons de spécificité de l'une ou de l'autre, que pour des raisons purement méthodologiques.

I.1.2. La position d'André Martinet

Il conçoit la langue sous le signe de la pluralité, selon une variabilité qui est fonction des communautés humaines :

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels différent, eux aussi, d'une langue à une autre. »¹

Martinet, dans sa définition, tient bien compte de la visée communicative de la langue, mais n'en écarte pas moins la parole, donc les sujets parlants ou le contexte mondain et la considère comme un système composé d'unités aux caractéristiques linguistiques déterminées. A partir de cette diversité, il importe au linguiste de décrire et d'observer les langues dans leur fonctionnement.

« Il s'agira de préciser pour chacune d'elle la façon dont elle analyse l'expérience humaine en unités significatives et comment elle utilise les

¹ Martinet (A.), *Eléments de linguistique générale*, Paris, A.Colin, 1978, p.20.

latitudes offertes par les organes de la parole. »¹ Si Martinet s'intéresse à la parole, ce n'est pas dans ses emplois qui impliquent des actes individuels manifestés sous forme d'occurrences et incluant les variables de l'énonciation. Il l'étudie comme faisant partie de la phonation.

Sur la même lancée que les structuralistes américains, Martinet exclut la prise en compte du sens dans l'analyse linguistique ; ce qui met en même temps le texte, de quelque nature qu'il soit, hors du champ de la linguistique classique, tout au moins, dans ses aspects sémantiques. Les structuralistes n'étudient que les phénomènes linguistiques qui se laissent décrire, indépendamment du sens qu'ils transmettent ou avec seulement, une certaine référence à ce sens.

L'approche traditionnelle de la linguistique est fondamentalement une approche phrastique qui essaie de rendre compte de la grammaticalité des énoncés. Elle se propose alors de travailler sur des catégories essentiellement morphosyntaxiques (que ces critères soient implicites et plus ou moins marqués par des définitions de type sémantique est un autre problème.) Le texte littéraire s'étudie avec d'autres réalités. Il est résolument tourné vers les aspects liés au sens et à ses modes d'expression.

¹ Martinet (A.), *op. cit.*, p.28.

Martinet se limite à une théorisation du code de façon exhaustive en s'intéressant à la phonologie, à la morphologie, à la syntaxe et à la sémantique, en dégagant les unités et leurs règles de combinaison.

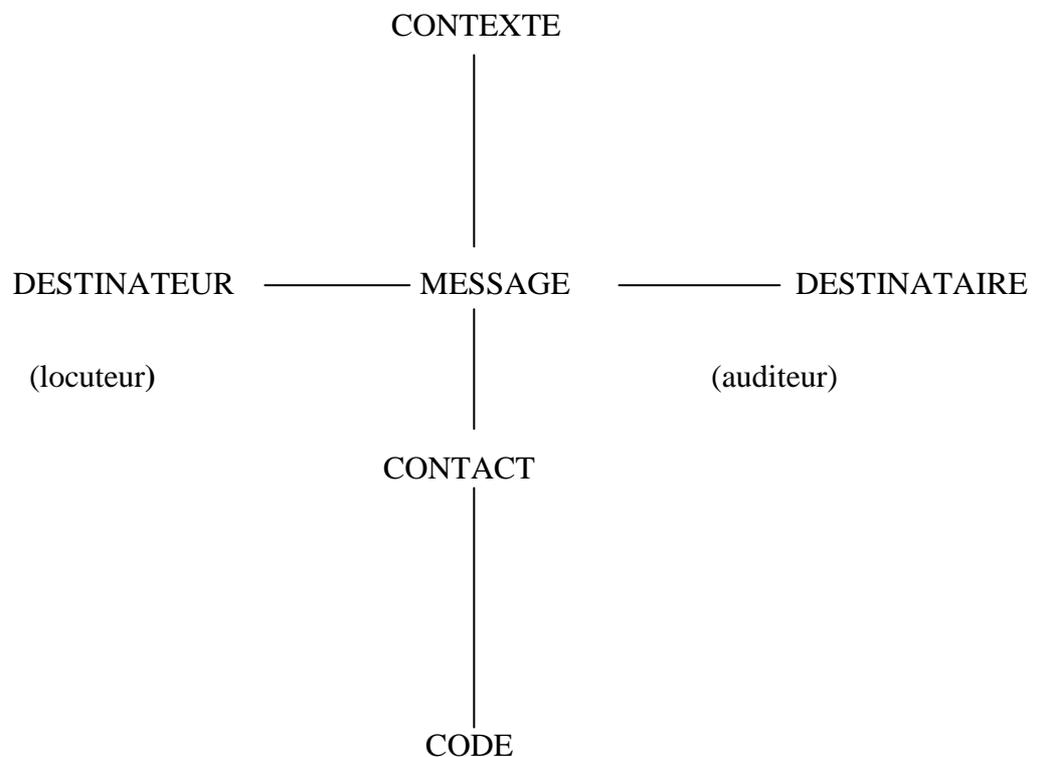
En cela, il n'envisage pas la langue dans ses usages ordinaires qui n'ont de place que dans la parole. Le texte littéraire aussi, en tant que communication entre les personnages du récit et en tant que communication différée entre le narrateur et le lecteur réel ou virtuel, est exclu de l'étude de la langue. Un texte littéraire ne se conçoit qu'à travers la réception programmée ou construite par l'auteur. La lecture suppose une véritable activité réceptrice du lecteur, activité fondée sur des critères de cohérence : cohérence interne du texte suivant un modèle et une méthode de lecture, le choix d'un code, une cohérence externe qui évite d'aller à l'encontre de certaines données objectives (biographie, époque, etc.), une cohérence tenant compte de la coïncidence avec la réception prévue par le texte etc. La lecture est une interaction communicative constante entre lecteur et texte.

L'étude de la langue, comme simple structure ou système que propose André Martinet, ne s'investit pas dans le domaine de la communication littéraire.

I.1.3. La position de Roman Jakobson

Jakobson étudie la langue en s'appuyant, à la grande différence de Saussure et Martinet, sur ce qu'il appelle « le procès linguistique ». C'est une analyse systématique du langage dans la diversité de ses fonctions et des éléments qui composent toute communication.

Pour expliquer sa théorie de la communication, il propose le schéma suivant :



En fonction des éléments mis en place, il définit six fonctions dont chacune est associée à un terme. « Chacun de ces six facteurs donne naissance à une fonction linguistique. »¹ Voici les différentes fonctions :

¹ Jakobson (R.), *Essai de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit, 1963, p.213.

- La fonction expressive qui se rattache au destinataire ;
- La fonction conative ou appellative reliée au destinataire ;
- La fonction phatique qui correspond au terme contact ;
- La fonction métalinguistique qui renvoie au code de la communication ;
- La fonction référentielle ou dénotative ou encore cognitive reliée au contexte ;
- et la fonction poétique attachée au message.

A travers ce schéma, l'on constate que la conception de Jakobson du langage ne semble pas distinguer langue et parole. En effet, elle ne se fonde nullement sur des critères formels scientifiquement établis, mais sur des phénomènes psychologiques, sémantiques ou culturels. Par exemple, la fonction cognitive ou expressive relève plutôt du domaine de la psychologie ou de la logique.

A partir de son schéma de la communication, Jakobson a procédé au classement des messages en fonction de l'accent mis sur chacune des composantes.

De ce classement, nous avons fait dériver le tableau suivant des fonctions du langage.

	Centrage sur	Fonctions du langage	Exemples d'énoncés produits
1	Le référent	Dénotative	166 Moi Messie-koï, mon pouvoir, mon éternité. P.161 (énoncé du Président des Marigots du Sud)
2	L'émetteur	Expressive	Ah, ah ! Le pouvoir et l'éternité du Messie-koï ! Quelle dictature !
3	Le récepteur	Conative	Tu as compris que le Messie-koï interdit toute opposition ! Et votre parti ?
4	Le code	Métalinguistique	IL n'y a qu'un parti aux Marigots du Sud ; il y a un Président à vie ; autrement dit, seuls le pouvoir et l'éternité du Messie-koï comptent.
5	Le canal	Phatique	Tiens ! Bonjour ! Alors...seuls le pouvoir et l'éternité du Messie-koï comptent ! Allez à bientôt !
6	Le message	Poétique	Un pouvoir pour l'éternité Un vrai pouvoir contre toute liberté.

Pourtant au fond, cette non distinction entre langue et parole (constatée plus haut dans la théorie de Jakobson) n'est qu'une fausse impression.

Car il y a, dans la théorie, des insuffisances voire des confusions. Lorsqu'on parle ou écrit, ce n'est pas dans l'unique but de transmettre un message, on le fait aussi pour agir sur les autres, pour modifier leur comportement. Au-delà de la représentation des référents qu'opère le locuteur par la langue, transparait dans tout langage, la subjectivité de la parole. Une production langagière est toujours mêlée d'éléments affectifs.

En décrivant le schéma de l'acte de communication, on traverse des espaces vides ; ce qui montre que les facteurs énumérés sont isolés.

« Mais [...] le code est entre les interlocuteurs et ces derniers n'y ont part que comme utilisateurs dans une situation de communication définie en termes de transfert ou d'échange du destinataire vers le destinataire. De plus, assigner au code une fonction dite métalinguistique ou la langue parle de la langue, c'est du même coup désigner clairement ce rapport des locuteurs au code comme une sorte d'expression « au carré » d'une fonction simplement linguistique. Or, cette dernière fonction ne trouverait sa place dans le schéma que par le regroupement de toutes les fonctions, ce que précisément l'analyse, telle qu'elle est menée, interdit. On peut donc dire que le schéma et la fonction linguistique elle-même sanctionnent l'exclusion des sujets parlants. »¹

Il s'agit bel et bien, pour Jakobson, de développer une linguistique structurale ayant pour objet une langue-code placée entre les

¹ Eluird (R.), *La Pragmatique linguistique*, Paris, F. Nathan, 1985, p. 11.

interlocuteurs, donc en dehors d'eux. Tout au moins, il accorde une place privilégiée, sinon exclusive au locuteur aux dépens de l'interlocuteur. Certes, le texte littéraire aussi fonctionne en faisant occuper au locuteur-émetteur (narrateur) une place clé. Mais nécessairement, il présuppose toujours un récepteur (lecteur) virtuel ou réel. On est encore en présence d'une linguistique du langage ou de la langue, donc non pragmatique et non de la parole. Elle ne s'intéresse pas au discours littéraire qui réunit contexte, conditions de production et réception-interprétation.

I.1.4. La position de Noam Chomsky¹ et de la grammaire générative

Le caractère fondamental de cette approche réside dans la productivité du locuteur-émetteur, c'est-à-dire l'aptitude du sujet parlant à produire, spontanément, et à comprendre un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant. La langue est ainsi un phénomène dynamique qui rend possible une infinité d'énoncés et constitue un savoir à propos de ces énoncés. La théorie de Chomsky s'articule surtout autour des notions de compétence et de performance. La compétence peut être définie de façon synthétique comme suit : « Nous appellerons compétence d'un sujet, la somme de toutes ses

¹ Chomsky (N.), *La Linguistique cartésienne*, suivi de *La nature formelle du langage*, Paris, Ed. du Seuil, 1969.

possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qu'il est susceptible de produire et d'interpréter. »¹

Quant à la performance, Françoise Armengaud (*La pragmatique*) la définit comme étant l'accomplissement de l'acte de langage en contexte. C'est le lieu d'actualisation de la compétence. La possession de la langue équivaut alors à l'intériorisation du système des règles qui déterminent la phonétique de la phrase et son contenu sémantique. Il s'agit à ce niveau du savoir linguistique du sujet parlant ; ce savoir intègre le code et ses normes. Si, selon Saussure, la langue n'est accessible que par la parole, chez Chomsky, la compétence ne l'est que par la performance. Or, la performance « ne reflète pas seulement les relations intrinsèques entre le son et le sens établies par le système des règles linguistiques. »²

Elle s'accomplit en impliquant de nombreux autres facteurs tels que les locuteurs, la situation ou contexte, mais aussi certains aspects comme les défaillances de la mémoire, liés au fonctionnement-même de l'esprit humain. Si l'analyse de Chomsky tenait compte de ces facteurs, elle serait pragmatique, donc apte à l'étude du texte littéraire, mais elle ne s'en préoccupe pas ; au contraire, ceux-ci sont écartés pour que la compétence soit débarrassée des usages ordinaires du langage. A partir de ce moment, la compétence sera tout simplement confiée à un sujet

¹ Kerbrat-Orecchioni (C.), *op. cit.*, p.16.

² Chomsky (N.), *op. cit.*, p. 126.

parlant théorique et idéal qui pourra seul l'assumer et qui prendra la place des sujets parlants ordinaires ; cela implique l'exclusion de la parole.

La distinction entre la langue et la parole, établie par la linguistique traditionnelle, peut s'analyser à travers le tableau suivant :

La langue

est	s'oppose à la
1. un répertoire de possibilités que les usagers emploient soit pour produire des énoncés soit pour les interpréter ; la langue est un système, une structure.	Parole 1 : qui est un énoncé ou un ensemble d'énoncés équivalents au texte, au discours.
2. un répertoire social utilisé par une communauté linguistique. NB : 1 et 2 se confondent.	Parole 2 : qui est un processus psychologique, un processus de production et d'interprétation d'énoncés. NB : La performance équivaut à parole 1 et/ou parole 2.
3. un instrument de communication doublement articulé et associé à une manifestation vocale.	Parole 3 : qui est un ensemble de faits physiquement présents, mais linguistiquement impertinents, c'est-à-dire, qu'il n'est pas un simple système d'unités; les seules relations syntaxiques purement internes ne suffisent pas pour construire son sens. La détermination de ce sens nécessite la prise en compte des paramètres énonciatifs à savoir le temps, le lieu et le sujet.

La linguistique générative, comme nous venons de le constater, ne se prête pas à une véritable analyse du texte, lorsque nous ambitionnons d'étudier les données sémantico-pragmatiques. Néanmoins, cette grammaire fournit une hypothèse sur l'ensemble des conditions que doit remplir une phrase pour recevoir une interprétation.

De toutes ces positions, il apparaît que la linguistique non pragmatique ne s'intéresse en gros, qu'au langage en tant que système et à la langue. Elle fonctionne suivant un certain nombre de principes traduisibles en termes de priorités :

- « La priorité de l'emploi descriptif et représentatif du langage ;
- La priorité du système et de la structure sur l'emploi ;
- La priorité de la compétence sur la performance ;
- La priorité de la langue sur la parole. »¹

En réalité, la linguistique semble se dédoubler, suivant en cela le langage lui-même, à la fois comme système et comme lieu d'investissement psychique et social. Système arbitraire et force impliquée dans des interactions, le langage donne lieu à la linguistique de la langue et à la linguistique du discours ou plus précisément, de la parole.

Dans ces conditions, quel rôle le contexte pourrait-il jouer ?

I.2. La place du contexte en linguistique non pragmatique

L'un des paramètres les plus importants qui permettent de marquer la séparation entre la linguistique dite pragmatique et celle dite non pragmatique est, certainement, le contexte.

Quelle place occupe-t-il dans une linguistique non pragmatique ?

¹ Armengaud (F.), *La Pragmatique*, Paris, P.U.F., 1985, p. 7.

I.2.1. Contexte et interprétation de texte

Au sens large, le contexte désigne, aussi bien les éléments qui complètent ou assurent l'interprétation globale d'un énoncé que les divers environnements d'où proviennent, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments. Eluerd parle de « contexte ordinaire mondain »¹, à savoir « [...] le contexte précis de n'importe quelle énonciation élargie aux limites du monde et de l'histoire des individus engagés dans cette énonciation. »²

On peut distinguer quatre types de contexte :

- Le contexte circonstanciel ou référentiel ; il renvoie aux indexicaux ou déictiques ; c'est le contexte qui contient les individus existants dans le monde réel ;
- Le contexte situationnel ou paradigmatique dans lequel la situation à un sens, une finalité ; ce contexte est relatif aux pratiques culturelles ritualisées, c'est-à-dire comme le dit Wittgenstein, à des « formes de vie »³ ;
- Le contexte interactionnel qui concerne l'enchaînement discursif des actes de langage (demander, répondre, proposer, objecter...) Un acte de langage en appelle un autre.

¹ Eluerd (R.), *La Pragmatique linguistique*, Paris, Nathan, 1985, p.13.

² Eluerd (R.), *op. cit.* p.13.

³ Wittgenstein (L.), *op. cit.*

- Le contexte présuppositionnel constitué par les croyances des interlocuteurs, leurs attentes, leurs intentions.

Mais, la linguistique non pragmatique n'est pas un programme de recherche contextualiste à stratégie scientifique ouverte comme la pragmatique proprement dite. Au contraire, elle est un programme de recherche réductionniste à stratégie scientifique fermée. En d'autres termes, elle ne vise pas à déterminer les influences que le contexte peut avoir sur le phénomène étudié mais, se limite à expliquer un phénomène quelconque par l'analyse des éléments qui le composent et des relations entre ces éléments. Elle aborde les phénomènes par leurs unités constitutives, par exemple le phonème (la plus petite unité phonique, par exemple [i]), le morphème (la plus petite unité linguistique douée d'un sens, par exemple dans le mot « déconnecter », le préfixe « dé » est un morphème qui permet d'exprimer le contraire du mot « connecter ») etc. Une telle approche, appliquée dans toute sa rigueur, exclut objectivement tout ce qui est extralinguistique, donc le contexte mondain en général. La linguistique non pragmatique n'étudie que le contexte linguistique ou cotexte (contexte littéral) effectivement disponible, c'est-à-dire l'environnement verbal ou écrit de l'énoncé considéré.

Or, le texte littéraire construit, à tous les niveaux du discours, le référent à partir d'un environnement linguistique immédiat, d'un environnement

extralinguistique et des présupposés cognitifs, sociaux, psychologiques, en somme le contexte qui permet de comprendre et d'expliquer les énoncés. Dans le texte littéraire, les éléments du contexte les plus nettement grammaticalisés, sont : les temps verbaux, les indices personnels, les déictiques (de lieu, de temps comme ici, maintenant etc.) en général, les verbes performatifs, les présuppositions etc. La linguistique non pragmatique, n'impliquant pas ces éléments dans la détermination du sens des occurrences discursives, ne s'intéresse pas à l'étude de la dépendance des propositions à l'égard du contexte. En conséquence, la sémantique purement linguistique ne peut pas épuiser la question du sens des textes littéraires. Le discours fait varier le contexte qui le soutend en fonction des types d'acte de langage ; par exemple la question appelle une réponse. En ce sens, « Le contexte est l'effet des actes de langage antérieurs et la cause des actes de langage ultérieurs. »¹ Le contexte, chaque fois qu'il est modifié, affecte à son tour le sens ; il évolue en même temps que le discours. Dans ce cas, Armengaud parle de contexte unique ou « ensemble-contexte » ; « l'ensemble des mondes possibles pertinents dans une situation donnée est l'ensemble-contexte. »² Une proposition est définie comme un

¹ Armengaud (F.), *op. cit.*, p.62.

² *Ibid.* p.63.

ensemble de mondes possibles, ceux où le contenu propositionnel est vrai.

I.2.2. Le cotexte ou contexte littéral

La linguistique non pragmatique, à commencer par la grammaire scolaire traditionnelle, exclut le cotexte ;

« [...] Mais chacun sait qu'elle définit plus les fonctions par les natures que les natures par les fonctions. A la limite, dans « le rouge de cette robe » on analysera rouge : adjectif qualificatif employé comme nom. Démarche étrange qui sanctionne clairement l'exclusion du contexte. »¹

Il y va de même pour la grammaire générative et transformationnelle. Ici, les unités n'ont pas de « nature » propre ; les mots sont des matrices de traits distinctifs qui comportent des sous-catégories dont chaque trait peut être affecté du symbole + ou -, par exemple : animé +/-, humain +/-.

Ces traits sont considérés comme inhérents aux mots donc indépendants du contexte linguistique. Le refus ou au contraire l'acceptation de tel ou tel syntagme ne dépend jamais, en grammaire générative, de la compatibilité ou non entre les traits, mais plutôt de l'usage dans des situations réelles de communication ; par exemple, c'est ce que nous constatons dans les phrases, « L'enfant mange le riz » et « Le soleil mange le riz. » C'est l'usage qui accepte la première phrase et refuse la

¹ Eluerd (R.), *op.cit.*, p.14.

seconde. Le contexte littéral ne commande nullement la validité sémantique d'un énoncé.

I.2.3. Contexte et arbitraire du signe linguistique

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire. »¹

De cette définition du signe linguistique à deux faces, il découle clairement que la linguistique classique combat la conception de la langue comme nomenclature. En clair, les mots ne sont pas accolés aux choses ou à leurs images mentales par convention et de la même manière pour tout le monde : le signe linguistique n'est pas motivé. Son sens dans le discours est donc toujours l'objet d'une construction sémantico-pragmatique. C'est le même point de vue que défendent les théoriciens de la linguistique pragmatique. Dans cette lignée, Eluird s'appuyant sur l'idée de Wittgenstein, soutient que

« Ce n'est pas l'objet qui est à la base du sens des mots, mais que c'est au contraire l'usage du mot qui rassemble des expériences disparates du point de vue perceptif, constituant ainsi, dans des conditions et pour des raisons socialement déterminées, ce que l'on appelle « l'objet. » »²

¹ Saussure (F.), *op. cit.*, p.100.

² Eluird (R.), *op. cit.*, p.15.

L'usage du mot, c'est-à-dire de la langue (le langage), se définit dans cette perspective, comme porteur du sens, mais aussi comme faisant partie intégrante de l'interaction humaine. Notre vie entière se déroule dans des réseaux sociaux (salutations, remerciements, échanges divers etc.) qui acquièrent leurs significations dans et par la langue.

En entier, le texte littéraire est une occurrence particulière, donc l'usage singulier d'un discours déterminé. Dès lors, il n'est ni arbitraire ni conventionnel. Son sens dépend de plusieurs facteurs d'ordre linguistique, extralinguistique et même du lecteur. A partir de ce moment, l'analyse du texte se ramène à l'analyse du discours et des énoncés, à la pragmatique, parce qu'il est quasi impossible d'interpréter tous les éléments des phrases en usage à l'intérieur de ces phrases, même augmentées de la paramétrisation (locuteur, interlocuteur, lieu, temps, etc.) proposée par la linguistique de l'énonciation. Beaucoup d'éléments linguistiques contenus dans le texte ne se laissent pas interpréter à l'intérieur des phrases (les connecteurs pragmatiques comme « mais », « néanmoins », les temps verbaux, les ellipses etc.). Et les phrases elles-mêmes sont susceptibles d'une interprétation qui fait appel à des processus extralinguistiques ; c'est le cas des deux énoncés suivants (273 et 273') qui constituent le mot de passe des organisateurs de la

subversion. C'est un cours dialogue énigmatique qui leur permet de se reconnaître au sein de leur groupe clandestin :

1. 273 Qui es-tu sujet koï ? P. 290.

2. 273' Mon frère, je ne suis qu'un chauffeur. P.290.

En recourant uniquement au contexte littéral, on ne peut dire si la réponse (2) fournie par l'énoncé de la phrase (1) est positive ou négative ou même si elle cadre avec la question posée.

Ceci s'explique par le fait qu'il y a une absence de tout lien nécessaire, motivé entre le signe et sa référence. Ici, seule la référence que connaissent les interlocuteurs concernés, peut permettre de comprendre le sens de ces propos. Le concept d'immanence de la langue, c'est-à-dire la conception selon laquelle la langue se suffit d'elle-même et s'autorégule, est fondé sur l'arbitraire du signe. Ainsi, le contexte situationnel non littéral est exclu de l'analyse du discours par la linguistique non pragmatique : « En linguistique, les données naturelles n'ont aucune place. »¹ Consécutivement, les usages ordinaires du langage n'y ont pas de place.

Une conception rigide et stricte de l'arbitraire du signe interdit toute véritable pragmatique. Comme le pensent des auteurs tels que Peirce et

¹ Saussure (F.), *op. cit.* p.116.

Wittgenstein, le langage relève de nos « habitudes »¹ ; il est une « forme de vie. »² Ces considérations invitent, entre autres, à une analyse du texte à la lumière de la linguistique pragmatique pure.

Pour conclure sur ce chapitre, disons qu'en vérité,

« La linguistique de la langue, du système est constamment doublée par une linguistique du discours qui, au lieu de replier le langage sur l'arbitraire de ses unités et de ses règles, l'étudie en le mettant en relation avec quelque référentiel social, psychologique, historique..., en le considérant comme l'activité de sujets qui interagissent dans des situations déterminées. [...] Le langage n'est pas l'objet de deux branches de la linguistique qui seraient complémentaire prenant en charge une part des phénomènes langagiers, mais c'est la linguistique elle-même qui se dédouble pour étudier les phénomènes à travers des points de vue distincts. Ce clivage découle de la duplicité du langage lui-même, à la fois système de règles et de catégories et lieu d'investissements psychiques et sociaux. Bien entendu, on essaie constamment de réconcilier le langage avec lui-même, de le penser à la fois comme système arbitraire et comme force impliquée dans des interactions, mais le clivage ne tarde pas à se réintroduire, faisant basculer les uns dans la linguistique de la langue, les autres dans celle du discours. »³

¹ Wittgenstein (L.), *op.cit.*

² *Ibid.*

³ Maingueneau (D.) « Les analyses du discours en France », n° 117 de la revue *Langages* (Larousse, mars, 1995), p.6.

Chapitre II :

Linguistique pragmatique et analyse des énoncés

La linguistique pragmatique s'intéressant aux différents sens contenus dans les énoncés, ne se prête-t-elle pas mieux à l'analyse des textes ?

II.1. L'analyse de texte

L'analyse de texte ne consiste pas à déterminer une structure propre au discours, mais plutôt à construire un sens cohérent du texte. Elle est une interprétation des mots et des phrases qui se dégagent du texte, c'est-à-dire une interprétation des mots et des phrases en usage dans un contexte précis d'utilisation. Elle cherche aussi à comprendre le processus d'interprétation des textes. La cohérence textuelle s'établit à partir, à la fois, des éléments du texte lui-même et d'une mentalisation singulière que le lecteur opère à partir de ces éléments. A ce propos Nicole Delbecque affirme :

« Il est rare qu'un texte contienne l'ensemble des indices permettant de l'interpréter. Le plus souvent, nous y ajoutons toute une série d'éléments. [...] Notre représentation du texte comporte [...] deux dimensions : d'une part, nous essayons de l'interpréter de façon cohérente à partir des éléments qu'elle contient, et d'autre part, nous y apportons notre propre mentalisation du monde. Autrement dit, la cohérence n'est pas en première instance une propriété des expressions linguistiques mêmes du texte. Elle procède foncièrement et fondamentalement des liens conceptuels unissant les

différentes entités évoquées dans le texte et de ceux que l'on établit entre les différents événements rapportés. »¹

Aussi pour asseoir la cohérence, faut-il tisser des liens conceptuels entre les différentes entités relatées dans le texte, mais aussi des liens conceptuels entre les divers événements rapportés dans le texte et aboutir ainsi à une représentation mentale de l'histoire racontée :

« Quand la référence aux mêmes entités est maintenue, on parle de cohérence référentielle. Quand les événements sont reliés entre eux d'une phrase à l'autre ou d'une section du texte à l'autre, on parle de cohérence relationnelle ; pensons notamment, aux relations de cause-à-effet, aux relations de contraste, etc. »²

La cohérence référentielle est assurée par les déictiques ou indexicaux qui sont des éléments, renvoyant à d'autres éléments avec lesquels ils sont en occurrence, dans leur contexte littéral ou à des éléments extérieurs à ce contexte. On a alors une référence endophorique et une référence exophorique. L'endophore vers l'avant est appelée, référence anaphorique, tandis que celle vers l'arrière est dite référence cathaphorique.

Exemples :

– 73 Me laisser le fusil, il m'appartient ! P.69

¹ Delbecque (N.), *Linguistique cognitive*, Bruxelles, Ed. de Boeck, 2002, pp. 223-224.

² Delbecque (N.), *op. cit.*, p.224.

Dans cette phrase, « il » qui reprend le mot « fusil » est un emploi endophrorique par anaphore, c'est-à-dire vers l'avant.

- 122 Adressez-vous à Monsieur Baré Koulé, cet homme qui a passé des années à menacer de mort lors de ses campagnes électorales. P.104

Ici encore le pronom démonstratif « cet » est une anaphore reprenant le groupe de mots Baré Koulé.

- 75 Tu es notre employeur, que tu travailles ou non Bohi Di. P.70

Par contre dans la phrase 75, le pronom « tu » remplace le nom Bohi Di par cathaphore ; c'est une endophrorique cataphorique.

Quant à l'exophrorique, il équivaut à tout contexte extralinguistique donc non littéral. Dans *Le Cercle des tropiques* par exemple, tout l'environnement spatio-temporel et même événementiel des indépendances africaines, relève de la référence exophrorique.

De façon générale, pour qu'un texte soit cohérent, il faut qu'il réponde à quatre règles suivant lesquelles on analyse le discours, une règle de répétition, une règle de progression, une règle de contradiction et une règle de relation :

- « Pour qu'un texte [...] soit cohérent, il faut que son développement s'accompagne, dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte.
- Pour qu'un texte [...] soit cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé.

- Pour qu'un texte [...] soit cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence.
- Pour qu'un texte [...] soit cohérent, il faut que les faits qu'il dénote dans le monde représenté soient reliés. »¹

La troisième règle permet de faciliter le développement thématique continu.

Il faut remarquer cependant que ces règles ne sont pas exemptes de critiques et d'insuffisances (que nous ne développerons pas dans cette thèse, pour éviter de trop nous écarter de notre sujet).

L'analyse textuelle ne se limite pas au texte, mais s'étend sur sa représentation, c'est-à-dire la façon dont le locuteur ou l'interlocuteur l'interprète. En ce sens, l'analyse de texte implique nécessairement la pragmatique :

« [...] Le texte n'existe pas par lui-même et pour lui-même ; il s'insère dans un processus de communication beaucoup plus vaste où notre bagage culturel, notre connaissance du monde, nos idées et nos sentiments jouent également un rôle prépondérant. [...] Le passage du texte à la compréhension de la communication se fait sur la base de l'interprétation qui s'établit à partir du fonds culturel, [...] et de la position individuelle du locuteur et de l'interlocuteur. »²

¹ Charolles (M.), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique* n°29, Bruxelles, Duculot, 1995.

² Delbecque (N.), *op. cit.*, p.224.

A ces règles, Charolles¹ ajoute ce qu'il appelle des marques de cohésion qui garantissent la cohérence du texte. Ce sont les pronoms, les ellipses, les connecteurs pragmatiques et les temps verbaux. Sur ce point, certains linguistes émettent des réserves, soutenant qu'un texte peut être cohérent sans ces marques ou être incohérent tout en les gardant.

La linguistique pragmatique vise, entre autres objectifs, à répondre à certaines questions : comment à travers un texte écrit, locuteur-scripteur et interlocuteur-lecteur parviennent-ils à communiquer ? Quels sont leurs rapports avec le texte ?

L'analyse pragmatique tend à briser la distinction langue /parole et à équilibrer le rôle du récepteur et de l'émetteur ou à défaut, à privilégier tout bonnement le récepteur. Car le sens n'existe que dans la mesure où il est travaillé et perçu par son destinataire. La linguistique de la langue, du système est, en quelque sorte, dédoublée par une linguistique du discours qui, au lieu de replier le langage sur l'arbitraire de ses unités et de ses règles, l'étudie en le mettant en relation avec les référents sociaux, psychologiques, historique etc., en le considérant comme l'activité des sujets parlants qui interagissent dans des contextes déterminés.

La linguistique définit six niveaux² d'analyse du texte.

¹ Charolles (M.), *op. cit.*

² Ces six niveaux ont été énumérés par Adam (J.-M.), *op. cit.*, pp. 10-11.

1. Le niveau pragmatique : il traduit entre autres, le rapport entre le texte et ses usagers.
2. Le niveau thématique : C'est ici que s'étudie le thème et la progression thématique par l'examen des arguments, des exemples, des preuves, des citations ou par l'analyse des personnages, du temps, de l'espace, de la situation etc.
3. Le niveau sémantique : c'est l'étude détaillée du mot, de la phrase et du texte dans son ensemble, étant entendu que le sens global du texte n'est pas égal à la somme des interprétations de ses phrases.
4. Le niveau syntaxique : il concerne l'analyse de l'organisation des unités linguistiques dans le texte, de la relation entre la syntaxe et la cohérence, la syntaxe et les actes de discours, la syntaxe et la transformation de la phrase-noyau.
5. Le niveau rhétorique : où l'on traite les cinq disciplines de l'ancienne rhétorique et quelques figures de style telles que la répétition, la métaphore etc.
6. Le niveau idéologique où les cinq aspects, pragmatique, thématique, sémantique, syntaxique et rhétorique seront articulés sur l'environnement social.

II.2. Les actes de langage performatifs

Pour certains pragmaticiens, la pragmatique est l'étude des relations entre les signes linguistiques et leurs utilisateurs. Ce point de vue, en effet introduit au cœur de la pragmatique la question de la communication littéraire et de la réception des textes. Suivant la conception des philosophes d'Oxford, notamment d'Austin, la pragmatique est l'étude des actes de langage. Selon Austin et Searle : parler, c'est sans doute échanger des informations, mais c'est aussi effectuer un acte, c'est tout au moins faire acte de parole, régi par des règles précises, qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale ; corrélativement, comprendre un énoncé, c'est identifier outre son contenu informatif, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoire.

Dans ses conférences réunies sous le titre *Quand dire, c'est faire*, Austin établit la distinction entre les actes de langage, en particulier entre les énoncés performatifs et les énoncés constatifs. Un énoncé constatif est soit vrai soit faux. Par contre un acte performatif n'a aucune valeur de vérité, il n'est donc ni vrai ni faux ; il fait quelque chose. Pourtant, à travers ses analyses, Austin est arrivé à la conclusion que la différence entre ces deux catégories d'énoncé n'est pas aussi grande qu'on pourrait

le croire à première vue, car les énoncés constatifs sont aussi une forme d'acte, l'acte phonatoire tout au moins, et que les divers actes de langage ne se distinguent les uns les autres que par la « valeur illocutoire »¹ qui les caractérise. La « valeur illocutoire » renvoie en quelque sorte à la fonction interpersonnelle de l'acte de langage, mais aussi à son sens qui coïncide avec cette même fonction. Or, l'acte de langage purement énonciatif, toujours selon Austin, a seulement un sens, mais ne joue aucune fonction. D'ailleurs, à la fin de son livre, Austin remplace la distinction performatif/énonciatif par cette notion de « valeur illocutoire » de l'énonciation.

Oswald Ducrot caractérise les performatifs en disant qu'ils jouent une fonction argumentative perceptible dans l'intention du locuteur ; ceci implique la performativité.

II.2.1. Actes de langage et performativité

Au début de ses analyses, Austin n'utilisait l'appellation performatif que pour désigner et caractériser des actes de langage tels que : « Je baptise ce roman *Le Cercle des tropiques*. » Par la suite, il est arrivé à considérer qu'il y a acte performatif dès qu'il y a énoncé ayant une « valeur illocutoire. » Il estime que nous ne pouvons utiliser les mots

¹. Austin (J. L), *op. cit.*

sans faire quelque chose. En effet, nous parlons pour communiquer quelque chose comme dans l'énoncé,

- 94 Messie-koï ne recule devant rien. P.82 ;

pour promettre quelque chose comme dans l'énoncé,

- 181 Je reviens dans un mois. P.177 ;

pour demander quelque chose comme dans l'énoncé,

- Tu veux passer ta vie en prison ? P.90 ;

pour remercier quelqu'un comme dans l'énoncé,

- Je vous remercie au nom du créateur. P.299

ou pour baptiser quelque chose, par exemple dans l'énoncé,

- Je baptise ce roman *Le Cercle des tropiques*.

Avant d'avoir une valeur de vérité, un énoncé a avant tout, une fonction interpersonnelle. L'information pure et simple n'est jamais une fin en soit ou tout au moins, il y a toujours un motif psychologique qui pousse le locuteur à donner cette information, à dire telle ou telle chose ou tout simplement à parler. L'aptitude à provoquer quelque chose est le trait caractéristique essentiel des preformatifs. Or, tous les énoncés ont la fonction de provoquer quelque chose, ne serait-ce que la réaction du récepteur d'un message. Cette réaction ou cet effet est explicitement ou implicitement recherché dans l'énoncé performatif.

En développant cette idée, on se rend compte que le texte qui est un ensemble d'énoncés, est un projet signifiant caractérisé par une certaine intentionnalité. Benveniste¹ parle d' « intenté. » « L'intenté est ce que le locuteur veut dire, le contenu de sa pensée qui s'actualise en discours sous forme de signifié. »² Ainsi le narrateur qui émet le discours textuel doit être considéré comme un sujet d'énonciation performative, c'est-à-dire doté d'une certaine intentionnalité signifiante. Oswald Ducrot parle de ce caractère performatif de tout texte en termes de prétention pragmatique. Searle le définit comme étant la valeur illocutoire du texte (illocutoire signifie ce que l'on fait par le fait de dire) qui est censé produire un effet.

Mais, à priori, Austin distingue les performatifs explicites et les performatifs implicites :

– Les performatifs explicites : ils comportent une sorte de préfixe qui montre clairement la performativité et sont suffisamment définis par les règles générales du langage.

Exemple :

– 68 **Je te parie que** dans un an nous serons capables de faire vivre royalement nos familles. P.97

¹ Benveniste (E.), *op. cit.*

² Kerbrat-Orecchioni (C.), *L'Énonciation*, Paris, A. Colin, 2002, p. 199.

Le membre de phrase en gras, dans l'exemple précédent, porte la performativité marquée notamment par le verbe performatif « parier ».

– Les performatifs implicites ou primaires : ils sont ambigus et seul le contexte permet de lever l'équivoque. Ils ont besoin que certaines conditions extralinguistiques soient remplies.

Exemple :

– 285 Monsieur Baré Koulé, au nom de son droit à la vie, la population des Marigots du sud vous démet de votre titre de chef d'Etat. P.309

La fonction de cet énoncé 285 n'est pas la même selon que le locuteur est le Chef Général des armées et dirigeant de la subversion ou une personne quelconque. Si c'est le Chef Général des armées qui le prononce, alors Monsieur Baré Koulé sera effectivement démis de ses fonctions ; si c'est un autre qui le dit, l'énoncé sera nul et non avenu, il n'aura aucun effet.

Toutefois, par analyse ou par développement, Austin estime que le performatif primaire ou implicite peut passer au performatif explicite.

Exemple :

L'énoncé 285 précédent qui est bien un performatif implicite ne contenant aucun verbe introducteur, peut donner un énoncé performatif équivalent ayant la même fonction.

On aurait alors l'énoncé suivant :

- « **Je déclare**, Monsieur Baré Koulé, que vous êtes démis de votre titre de chef d'Etat. »

Ainsi transformé, cet énoncé est un performatif explicite dont la performativité est exprimée par le membre de phrase en gras.

Cette possibilité qu'ont tous les énoncés performatifs de devenir explicites, laisse admettre que la structure profonde ou sémantique de tout énoncé comporte un verbe performatif représenté ou non en structure de surface. C'est dire, aussi, qu'à chaque valeur illocutoire d'un performatif correspond un sens donné qui apparaît, soit en surface soit en profondeur.

II.2.2. La preformativité

Un principal problème se pose aux linguistes : lorsqu'on a deux énoncés, sur quoi se base-t-on pour dire que l'un est performatif et que l'autre ne l'est pas. Les performatifs constitueraient-ils une liste fermée ou au contraire illimitée. Est-ce que tout le monde s'accorde sur les énoncés considérés comme performatifs, par exemple Austin et Benveniste ?

Selon Austin, dans *Quand dire, c'est faire*, le rôle d'un énoncé c'est de décrire ou d'affirmer, actes qui sont jugés à la lumière du critère vrai/faux. Pourtant,

« On en est venu à penser communément qu'un grand nombre d'énonciations (utterances) qui ressemblent à des affirmations ne sont pas du tout destinées à rapporter ou à communiquer quelque information pure et simple sur le fait ; ou encore ne le sont que partiellement. Les « propositions éthiques », par exemple, pourraient bien avoir pour but - unique ou non - de manifester une émotion ou de prescrire un mode de conduite ou d'influencer le comportement de quelque façon. [...] On en est venu à voir que bon nombre de mots fort embarrassants, insérés dans des affirmations apparemment descriptives, ne servent pas à indiquer un caractère supplémentaire et particulièrement étrange de la réalité qui est rapportée, mais à indiquer (je ne dis pas à rapporter) les circonstances dans lesquelles l'affirmation est faite ou les réserves auxquelles elle est sujette ou la façon dont il faut la prendre, et autre chose de ce genre. Négliger ces possibilités - comme il est arrivé le plus souvent dans le passé - c'est céder à ce qu'on appelle « l'illusion descriptive. » »¹

C'est ainsi qu'à des énoncés de vérité générale comme, « 46 La polygamie existe. P. 52 », on peut appliquer des jugements de valeur en disant, c'est vrai ou c'est faux. Dans ce cas, Austin parle d'énoncé constatif. Par contre, un énoncé qui n'est ni vrai ni faux, qui ne décrit rien, ne constate rien, ne rapporte rien et est tel que « l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou d'une partie de cette action) »², est dit performatif.

Toutefois, la performativité ainsi définie comporte des incertitudes et des difficultés signalées d'abord par Austin lui-même : « Je n'avance rien

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 38.

² Austin (J. L.), *op. cit.*, p.40.

qui soit le moins du monde définitif. [...] On pourrait aussi bien dire que tous les aspects à la fois figurent dans chacune de mes classes... »¹

Ces ambiguïtés ont donné lieu à certaines critiques de beaucoup de linguistes dont Emile Benveniste. Pour ce dernier qui est l'un des fondateurs de la linguistique de l'énonciation, les performatifs ont certes une grande importance, mais le concept de performativité n'est pas extensible contrairement à l'opinion d'Austin. Le nombre d'énoncés performatifs pour une classe donnée est limité, du point de vue de Benveniste. La performativité ne concerne que quelques types particuliers d'énoncés et elle se définit non pas par la finalité, mais plutôt par un critère formel.

Exemples :

1. 130 Parlez-nous du syndicat bidon, le Parti Social de l'Espoir, que vous dirigez depuis deux ans. P.111
2. 130 **Je vous demande** de nous parler du syndicat bidon, le Parti Social de l'Espoir, que vous dirigez depuis deux ans. P.111

Selon Austin, les deux énoncés sont des performatifs et sont identiques quant à leur finalité, c'est-à-dire l'effet recherché chez le locuteur. Pour Benveniste, même si les deux énoncés sont des performatifs, ils sont néanmoins différents, ce qu'on peut remarquer sur la forme respective de

¹ Austin (J. L), *op. cit.* , p.154.

chaque phrase (l'une est exprimée sur le mode impératif tandis que l'autre l'est sur le mode déclaratif). Il considère que le critère de différenciation des performatifs doit être formel, parce que contrairement à l'idée d'Austin, ce n'est pas « le comportement attendu de l'interlocuteur qui est ici le critère, mais la forme des énoncés. »¹ C'est pour cette raison que Benveniste ne considère pas un grand nombre d'énoncés grammaticalement marqués tels que les impératifs comme des performatifs.

II.2.3. Conditions de la performativité

D'un autre point de vue, la question des performatifs reste encore complexe. Comment par exemple déterminer des indices grammaticaux qui permettraient de distinguer deux énoncés dont l'un serait performatif et l'autre ne le serait pas ? Pour Austin, c'est là que réside la fragilité de la distinction performatif/énonciatif. Paul Larreya (1979)², s'inspirant en partie d'Austin et de l'analyse grammaticale générativiste, a mis au point un certain nombre de critères qui caractérisent exclusivement les énoncés performatifs. Ce sont les suivants :

1. Des conditions syntaxiques : première personne (du singulier ou du pluriel), temps présent, aspect non progressif, aspect non habituel ;

¹ Benveniste (E.), *Problème de linguistique générale, Tome I*, Paris, Gallimard, 1974, p.275.

² Il s'agit ici de l'ouvrage de Larreya (P.), intitulé *Énoncés performatifs. Présupposition*, Paris, Ed. Nathan, 1979.

2. Des conditions d'ordre sémantique : pouvoir « causateur » de l'acte, caractère de « volition ».

Exemple : (a) Je vous nomme chef de département.

L'énoncé (a) est un performatif dans le sens indiqué par Paul Larreya. En effet, toutes les conditions énumérées sont réunies. Il est proféré à la première personne du singulier avec « je », au présent de l'indicatif non progressif et non habituel. L'acte performatif est cause d'un effet au plan institutionnel ; quelqu'un, le locuteur-récepteur en l'occurrence, devra être à la tête du département. Si l'acte connaît une réussite, c'est-à-dire s'il est effectué par l'autorité habilitée à le faire, il sera reconnu et accepté comme tel (un acte de l'autorité) en même temps que ses effets. Enfin, il a un caractère de « volition » qui en fait un acte délibéré ; son auteur n'est pas obligé d'agir ainsi, de proférer un tel énoncé. En ce sens,

« Maintenant, nous pourrions peut-être dire que, réunies, ces six conditions nécessaires, (première personne du singulier ou du pluriel, temps présent, aspect non progressif, aspect non habituel, pouvoir causateur, présence du facteur volition) forment un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un énoncé soit performatif »¹

Mais il faut remarquer que ces conditions posent quelques problèmes, notamment en ce qui concerne leur généralisation ; elles excluent les énoncés qui, logiquement peuvent être considérés comme des

¹ Larreya (P.), *Énoncés performatifs. Présupposition*, Paris, Ed. Nathan, 1979, p.20.

performatifs. Parmi ces énoncés, on peut citer ceux qui sont à la voix passive qu’Austin range parmi les performatifs. Le philosophe d’Oxford avait, cependant, d’abord découvert que les performatifs sont à la première personne, au présent de l’indicatif et à la voix active :

« Toute énonciation effectivement performative devrait (par réduction, analyse ou développement) pouvoir se ramener à la forme suivante : un verbe à la première personne du singulier de l’indicatif présent. »¹

Par exemple la phrase, « 324 Assassin ! P.220 », peut être ramenée à la phrase, « Je vous déclare assassin ! ». En plus Austin a énuméré un certain nombre d’expédients grammaticaux qui, même s’ils ne déterminent pas les performatifs, les soutiennent néanmoins ou les accompagnent. Ce sont : le mode, le ton de la voix, le rythme et l’insistance (indications scéniques), les adverbes et locutions adverbiales, les particules de relation qui jouent un rôle pragmatique très important (« mais », « donc », « alors que », « en outre » etc.), les sous-titres qui sont des types d’« acte » comme le terme « roman » inscrit sur les œuvres de fiction etc. Austin s’est aussi intéressé aux aspects sémantiques des performatifs en dégageant quatre tests² de la performativité :

– Premier test : « se demander s’il y a un sens à dire : “ le fait est-il en réalité ? ” » Une telle question n’aurait pas de sens pour une

¹ Austin (J.L.), *op. cit.*, p. 85.

² L’ensemble des citations ci-dessus, explicitant les tests, est emprunté à Austin, *op. cit.*, pp. 98-99.

énonciation performative telle que : « 221 Je parie qu'il en aura au moins pour cinq heures. P.216 » La phrase étant un énoncé performatif, il n'y aurait pas de sens à dire, « Je me demande s'il parie en réalité. »

– Deuxième test : « se demander si quelqu'un pourrait accomplir cet acte, en réalité, sans dire effectivement quoi que se soit (comme dans le cas où on est désolé [...] ou dans le cas où l'on est reconnaissant [...]) » Exemple : « 238 Je t'avertis, vous serez interrogés pendant des heures pour vous justifier de ce manquement à l'ordre du Messie-koï. P. 234-235 » On ne peut avertir sans dire quelque chose.

– Troisième test¹ : « se demander (au moins dans certains cas) s'il est possible d'introduire devant le verbe supposé performatif un adverbe comme "délibérément" ou une locution comme "je veux bien." » Ce test renvoie au facteur "volition" qu'avait relevé Larreya (cf. Plus haut.) Par exemple dans l'énoncé « 182 Je reviens dans un mois. P.177 », l'énonciation n'a de sens que si elle est délibérée.

– Quatrième test : « se demander si ce que quelqu'un dit est littéralement faux [...] » comme dans l'exemple « 60 Je t'aime toujours, mais mon Dieu c'est si pénible. P.59 » On peut se demander si le locuteur de cette énonciation est sincère ou non ; donc l'énoncé n'est pas performatif. Introduisant aussi, comme Larreya, les critères sémantiques,

¹ Les citations relatives aux tests sont empruntées à Austin, *op. cit.*, pp. 98-99.

Benveniste a énuméré quatre types d'actes performatifs² en fonction de leurs caractéristiques propres :

1. Les énoncés « où un verbe déclaratif-jussif à la première personne du présent est construit avec un dictum », Exemple : « 179 S'il y a une maladie au village, j'exige que vous m'avertissiez. P.174 »

2. Les énoncés dont le verbe est construit avec « un complément du verbe et un terme prédicatif », Exemple : « 190 Nous Messie-koï de la République [...], décrétons la fin de toute opposition sur le territoire de notre chère patrie. P.181 »

3. Les énoncés qui se « réduisent au dictum » en traduisant un acte d'autorité d'une personne habilitée. Exemple : « 164 Lundi et Mardi sont déclarés jours fériés. P. 148 »

4. Les énoncés qui impliquent de la part de leurs locuteurs « un engagement personnel », Exemple : « 252 Je jure d'élever mes descendants dans l'esprit du destin éternel du Parti Social de l'Espoir. P. 238 »

Au total, Benveniste considère que tous les verbes du type de dire sont aptes à former des énoncés performatifs, si la formule crée une situation nouvelle causée par l'énonciation.

² Toutes les citations énumérées et relatives aux quatre types d'énoncés performatifs ci-dessus et ceux de la page suivante, sont empruntées à Benveniste (E.), *Problèmes de linguistique générale*, I et II, Paris, Gallimard, 1966, pp. 271-272.

II.2.4. Réussite et échec d'un acte performatif selon Austin

Si un énoncé peut être performatif dans les conditions que nous avons développées ci-dessus, sa fonction illocutoire, c'est-à-dire sa valeur illocutoire ou rôle "causateur", n'est pas forcément toujours remplie. Austin parle de "bonheur" lorsque l'effet illocutoire escompté est obtenu, de "malheur" quand celui-ci ne se manifeste pas. La réussite ou l'échec d'un acte performatif dépend de certaines conditions circonstancielles qui sont réunies ou non. Celles-ci, telles que définies par Austin, sont les suivantes :

« (A.1) Il doit exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant l'énoncé de certains mots par de certaines personnes dans de certaines circonstances.

De plus,

(A.2) il faut que, dans chaque cas, les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B.1) La procédure doit être exécutée par tous les participants, à la fois et

(B.2) intégralement.

(C.1) Lorsque la procédure (comme il arrive souvent) suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (par-là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(C.2) ils doivent se comporter ainsi, de fait par la suite. »¹

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 49.

On peut donc dire, de ce point de vue, que les énoncés performatifs réussissent ou échouent en fonction de ces circonstances. Par exemple, pour accomplir correctement et de façon valable un acte performatif, le locuteur doit au préalable disposer lui-même du bon renseignement ; il doit ensuite être autorisé à le divulguer. Aussi pour donner un ordre par exemple, celui-ci ne peut-il pour réussir, qu'émaner d'un locuteur occupant une position supérieure à celle de l'interlocuteur. Autrement dit, un employé quelconque ne saurait avec succès donner un ordre à son employeur.

Les remarques d'Austin se vérifient plus nettement dans les actes de langage institutionnalisés. C'est ainsi que dans une église la personne qui officie doit être officiellement autorisée à le faire. Ceci est valable pour le capitaine d'un bateau, pour le commandant de bord d'un avion etc. Dans toutes ces situations, si les conditions prédéfinies ne sont pas satisfaites, les énoncés proférés ne seront que des paroles rituelles prononcées en l'air et hors de propos

Chapitre III :

Catégorisation des énoncés performatifs

III.1. Le modèle de classification de J. L. Austin

Abandonnant la distinction initiale performatif/constatif et ne considérant que la valeur illocutoire, c'est-à-dire la fonction des énoncés, Austin est parvenu à classer les actes de langage en cinq grandes catégories :

- Les « verdictifs » : ils ont pour fonction d'évaluer, de classer, de diagnostiquer, d'apprécier etc. Ce sont des types d'énoncé qui permettent de rendre un verdict et sont proférés par un jury, un arbitre ou un juge.
- Les « promissifs » : ils permettent de parier, de garantir, de promettre, de convenir de, de contracter, de se lier, de donner sa parole etc. L'énonciateur d'un énoncé « promissif » se met dans l'obligation d'adopter un comportement bien déterminé.
- Les « comportatifs » : ils servent à accomplir des rituels tels que saluer, complimenter, remercier, s'excuser, compatir, rendre hommage, bénir, maudire, critiquer, applaudir, souhaiter la bienvenue etc. Ils sont relatifs aux comportements et aux attitudes socialement établis.
- Les « expositifs » : ils permettent d'affirmer, d'informer, de nier, d'argumenter, d'interpréter, de concéder, de postuler etc. De façon

générale, ils ont pour valeur illocutoire l'élucidation de la communication.

– Les « exercitifs »: ils sont utilisés pour léguer, proclamer, nommer, ordonner, voter pour, condamner etc. Ce sont des actes par lesquels « on préconise ce qui devrait être, plutôt qu'on apprécie une situation de fait »¹

Encore une fois, pour conclure sur cette classification, faisons remarquer qu'elle contient énormément de recouvrements entre les classes, d'incertitudes et de difficultés. Pour cette raison, Austin les a dégagées à titre indicatif et non de façon définitive. Searle, à ce propos, constatera qu'il s'agit moins d'une classification d'énoncés performatifs que d'une classification de simples verbes ayant une valeur illocutoire.

III.2. Le modèle de classification de John R. Searle

Searle est le disciple et le continuateur d'Austin. En réaction à ces insuffisances décelées dans la taxinomie de son maître, il propose de classer les performatifs selon des principes ou critères clairs et cohérents au nombre de douze. Cependant nous n'en analyserons que trois qui nous paraissent les plus essentiels :

► Différence quant au but (ou fonction ou valeur illocutoire) de l'acte performatif. Au lieu de but, Searle parle de « point » illocutoire. Par

¹ Austin (J.L), *op. cit.*, p. 157.

exemple, dans l'ordre et la prière, le point illocutoire est le même, il s'agit dans les deux cas, de provoquer un faire-faire. Ces deux actes n'ont pas cependant la même « force » illocutoire, celle-ci recouvrant le point illocutoire qui équivaut à l'aptitude de l'acte à faire obtenir l'effet perlocutoire recherché. Certains actes sont plus aptes que d'autres à produire le même point illocutoire, à faire atteindre le même but, donc ont une plus grande « force » illocutoire. De cette façon, la prière a plus de « force » que le simple ordre.

► Différence dans l'orientation de l'ajustement entre les mots et le monde ou les choses. Certains actes, au niveau de leur point illocutoire, ajustent les mots, c'est-à-dire leur contenu propositionnel à la réalité ; c'est le cas des assertions. D'autres, au contraire, ajustent la réalité aux mots ; c'est le cas des ordres et des promesses. Pour illustrer ces deux orientations, conséquences des points illocutoires des actes considérés, Elizabeth Anscombe¹ donne l'exemple de deux hommes ; l'un muni d'une liste de produits doit les acheter au marché et l'autre le suit afin de dresser la liste des emplettes achetées. A la fin des tâches, au sortir du marché, les deux hommes auront la même liste, mais le premier aura ajusté le monde à sa liste et le deuxième sa liste au monde. C'est cette différence que Searle appelle différence d'orientation.

¹ Anscombe (E.) citée par Armengaud (F.), *op. cit.*, p.83.

► Différence relative à l'état psychologique exprimé. Divers états psychologiques peuvent ainsi être distingués : on peut exprimer une croyance, un désir, une intention, un regret etc. Cela signifie que tout énoncé s'accompagne d'un état psychologique déterminé. Dans l'accomplissement de l'acte performatif, le locuteur exprime en même temps son attitude à l'égard de son propos. Considérons comme exemple l'énoncé qui suit : « Je promets de payer la dette. » Lorsqu'on profère un tel énoncé, on a normalement l'intention d'accomplir l'acte : on ne peut dire, « Je promets, mais je n'ai pas l'intention d'exécuter ma promesse. » Les principaux états psychologiques sont : la croyance (remarquer, expliquer, postuler, déduire, faire une assertion etc.), l'intention (promettre, exprimer un vœu, menacer etc.), le désir ou le besoin (demander, ordonner, prier, supplier etc.) et le plaisir (féliciter, souhaiter la bienvenue etc.).

Sur la base de ses critères, Searle a, comme son maître, défini une taxinomie des énoncés performatifs à cinq classes :

1. Les « assertifs »: le but des performatifs de cette classe est d'engager la responsabilité du locuteur à la vérité de la proposition exprimée. Ils concernent la vérité ou fausseté d'un état de choses. Orientation : les mots s'ajustent au réel. Etat psychologique exprimé : la croyance. Exemple : « 277 J'affirme que je suis un être humain. P.298 »

« La classe des illocutions assertives comprend les affirmations, les assertions, les descriptions, les caractérisations, les identifications, les explications et beaucoup d'autres encore »¹

2. Les « directifs »: leur finalité est de faire faire quelque chose à l'interlocuteur par le locuteur. Cela peut s'obtenir par la simple suggestion ou par l'exigence impérieuse. Orientation : c'est le monde qu'on ajuste aux mots. Etat psychologique : le souhait, le désir, la volonté... Exemple : « 162 Je vous ordonne de m'enfermer ces trois fortes têtes, allez ouste ! P.147 »

« La classe des actes illocutoires directifs comprend les actes d'ordonner, commander, demander, plaider, supplier, prier, solliciter, donner des instructions, interdire et d'autres encore. »²

3. Les « promissifs » ou « commissifs »: ils ont pour but d'engager le locuteur à accomplir une action donnée. Il est alors dans l'obligation d'agir. Orientation : le monde s'ajuste aux mots. Etat psychologique : l'intention.

Exemple : « 183 Je fais vœu de le retrouver en vie. P. 177 »

La différence entre les « directifs » et les « commissifs » se trouve dans le fait que dans le premier cas, le locuteur est l'agent de l'action, alors que dans le second cas, c'est l'interlocuteur (auditeur) qui est l'agent.

¹ Searle (J. R.), *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 108.

² *Ibid.* p. 73.

4. Les « expressifs » : ils ont pour finalité d'exprimer un état psychologique.

Orientation : ce critère n'est pas pertinent parce qu'ici, il y a conformité entre le monde et les mots. L'état psychologique est celui exprimé dans la finalité. Exemple : « 280 Je vous remercie au nom du Créateur. P.299 »

5. Les « déclarations » : leur but est d'arriver à un changement de situation par la déclaration. Selon Searle, pour que les déclarations réussissent, l'existence d'une institution est nécessaire. Parmi les institutions énumérées par Searle, il y a les Eglises, le droit, la constitution, la propriété privée, les jeux et leur réglementation, les entreprises etc. A ce propos, Françoise Armengaud ajoute :

« Il n'est d'ailleurs pas facile de clore la liste, car toutes les formes de vie culturelle, rituelle, etc., sont candidates, et on retrouverait vite la prolifération wittgensteinienne des jeux de langage. »¹

Il y a donc dans une déclaration intervention obligatoire d'un facteur institutionnel qui garantit la réussite du performatif en autorisant le locuteur à énoncer valablement. Aussi, peut-on dire que la déclaration crée une situation sociale nouvelle.

Il faut remarquer que le terme déclaration peut s'employer de deux façons différentes : sur le plan de la pragmatique qui nous intéresse ici, il

¹ Armengaud (F.), *op. cit.*, p. 90.

est acte de langage ; sur le plan syntaxique, il caractérise un mode, le mode déclaratif. Ainsi un énoncé peut être au mode déclaratif sans être une déclaration en tant qu'acte de langage.

Exemples :

- 151 Je travaille au port dans les entrepôts, ma présence sur les lieux des troubles était accidentelle. P.125.
- La misère, l'exploitation, l'ignorance forment l'inhumaine trinité qui nous mène. P.143.

Tous ces énoncés, sans être des déclarations en tant qu'actes de langage, sont néanmoins des déclarations au sens syntaxique de mode déclaratif.

Orientation : dans les deux sens, du monde aux mots et des mots au monde. Etat psychologique : cette variable n'est pas pertinente.

Cependant comme la classification d'Austin, celle de Searle est souvent critiquée. Elle présente aussi quelques insuffisances. Entre autres, les assertifs de Searle reprennent certains verbes d'autres classes comme les verdictifs. Exemple : le verbe « apprécier ». C'est le cas aussi des directifs qui reprennent la plupart des directifs et des comportatifs, par exemple les verbes « braver », « provoquer ».

Aussi bien dans la classification d'Austin que dans celle de son disciple, la ligne de coupure séparant les différentes classes de performatifs n'est pas nette. Mais cela ne signifie pas pour autant que cette typologie n'est

pas convaincante, bien au contraire, de notre point de vue, elles ont mis de la lumière dans le champ ténébreux des actes de langage que nous pouvons maintenant appréhender de manière formelle, pratique et fonctionnelle. Néanmoins, en approfondissant l'analyse des classes déjà isolées, on peut arriver à une classification superordonnée à laquelle s'appliquent les mêmes critères prédéfinis par Austin et Searle. C'est justement ce qui a été fait en linguistique cognitive.

III.3. Classification selon la linguistique cognitive

C'est une classification à trois catégories superordonnées comprenant :

1. Les actes de langage informatifs : ce sont tous les actes de langage comportant ou impliquant, dans leur contenu sémantique, une information. Ils regrouperaient ainsi les questions informatives du type, « 207 Etes vous reconvertis ? P. 202 » dont le locuteur cherche à obtenir une certaine information et les actes de langage assertifs du type : « 86 J'ai habité Porte Océane pendant deux ans. P. 72 »
2. Les actes de langage obligatifs : ce sont les actes de langage par lesquels on demande à quelqu'un de faire quelque chose et ceux par lesquels on s'engage à faire quelque chose. Dans les deux cas, il y a une obligation ; soit on oblige l'interlocuteur, soit le locuteur s'oblige à soi-même.

Exemples :

- 231 Je vous interdis de me traiter en esclave dépourvu de toute personnalité. P. 231-232,
- 247 Je promets que je vais faire des démarches pour vous. P.237.

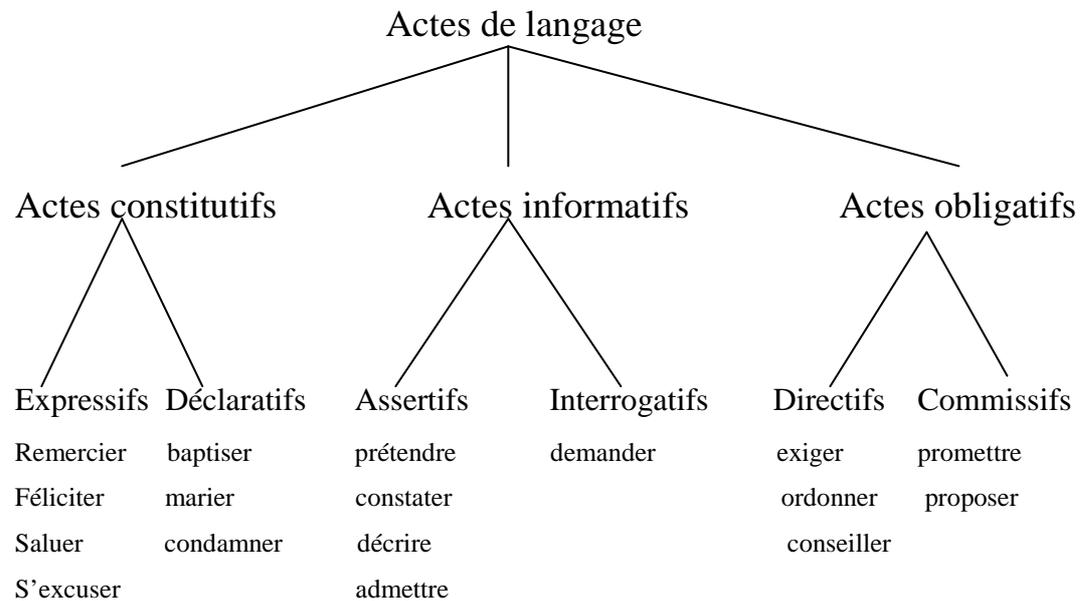
Dans (231) le locuteur impose à son interlocuteur une certaine conduite, celle de ne plus le traiter en esclave dépourvu de toute personnalité. Dans (247) le locuteur s'impose à soi-même de faire des démarches pour son interlocuteur.

Les obligatifs regroupent les « directifs » et les « commissifs » définis par Searle.

3. Les actes de langage constitutifs : cette classe est composée par les actes de langage qui ont en commun de se dérouler dans un contexte social ritualisé ; ils renvoient aux formes de vie de Wittgenstein. Il s'agit des « déclarations » et des « expressifs » qui se passent à des occasions sociales spéciales (nomination, passation de service, mariage, anniversaire, baptême etc.) Ces actes sont accomplis normalement par la personne autorisée au moment opportun.

Cette typologie des actes de langage proposée en linguistique cognitive peut être schématisée de la manière suivante :

Types et sous-types d'actes de langage¹



Cette première partie a permis de montrer l'orientation globalisante de la linguistique qui s'intéresse à la langue en tant que système, mais aussi aux usages ordinaires du langage. Une telle perspective fonde scientifiquement une analyse pragmatique des énoncés pris isolément ou considérés comme ensemble constituant un texte. C'est dire que l'unité-phrase, tout en continuant d'être étudiée à part, est par suite insérée dans le global, à savoir le texte qui détermine le local. Car,

« Si l'on peut réduire un texte à une suite de phrases, une phrase reçoit évidemment du texte où elle figure des déterminations inoubliables, jusque dans sa syntaxe, voire sa phonétique. »²

¹ Le schéma est emprunté à Delbecque (N.); il est extrait de son ouvrage, *Linguistique cognitive*, *op. cit.*, p. 196.

² Rastier, cite par Adam (J. M.), *op. cit.*, p. 32.

Le texte, comme objet d'étude de la linguistique, donne lieu à une analyse de la texture, c'est-à-dire des faits micro-linguistiques et à une analyse de la structure pour les faits macrolinguistiques, à savoir un tout de complexité linguistique supérieure.

DEUXIEME PARTIE

***LE CERCLE DES TROPIQUES* COMME DE GRANDES UNITES
D'ENONCES PERFORMATIFS : ANALYSE SEMANTICO-
PRAGMATIQUE ET MACRO-TEXTUELLE**

Introduction

Par l'analyse sémantico-pragmatique et macro-textuelle, nous entendons considérer le texte, *Le Cercle des tropiques*, comme une unité d'usage du langage, d'où son aspect pragmatique, mais aussi comme une unité sémantique. L'unité d'usage découle de l'intentionnalité liée à toute production langagière. En effet, en même temps qu'il représente un certain état de choses, l'idéologie répressive aux Marigots du sud, *Le Cercle des tropiques*, comme discours littéraire, exprime une intention générale qui est celle de communiquer et une intention spécifique de communiquer selon un certain mode, une énonciation performative précise, celle de la subversion sinon, celle qui permet de pousser le lecteur à la subversion. L'auteur, en écrivant le roman, a alors un projet sémantico-pragmatique qu'il nous invite à identifier comme tel. Car, interpréter un texte suivant le point de vue de C. Kerbrat-Orecchioni, c'est tenter de reconstituer, par conjecture, l'intention sémantico-pragmatique exprimée sur laquelle se fonde son encodage. Celle-ci est

portée par la totalité sémantique du texte qui, à son tour, se scinde en plusieurs autres unités macro-textuelles porteuses de sens. Cependant, la valeur illocutoire du roman, dans son ensemble, n'est pas égale à la somme des valeurs illocutoires de chaque phrase prise isolément.

« Le texte est un tout et non un assemblage de propositions indépendantes (et analysables comme telles) que l'on aurait mises bout à bout. En fait, le sens d'un texte se détermine par ses composants, mais ne s'y ramène pas ; chaque phrase du texte renvoie à ce dernier comme à son sens profond. »¹

Même si la linguistique n'a pas encore fini de défricher les grands ensembles verbaux ou unités macro-textuelles, l'unité-texte relève de plein droit de la linguistique. « [...] C'est que plus la dimension des unités à décrire s'étend, plus il devient difficile de rendre compte de leur fonctionnement sémantique. »² Ces unités sont constitutives de la trame sémantique de tout roman.

L'analyse sémantico-pragmatique du roman, *Le Cercle des tropiques*, peut dès lors, reposer sur l'étude des grandes unités linguistiques qui se trouvent au-delà des simples phrases. Celles-ci sont, entre autres, les connexions discursives telles que les anaphores, tous les thèmes et toutes les instructions littérales ou non qui orientent l'élaboration du contenu du texte, en même temps que son décryptage. Ces instructions sont

¹ Meyer (M.), *La Problématique*, 1986, cité par Adam (J.-M.), *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan/HER, 1999, p. 26.

² Kerbrat-Orecchioni (C.), Article « Sémantique » in *Encyclopaedia Universalis*, 1977, p.607.

composées d'un ou de plusieurs énoncés, et ont pour fonction d'orienter le texte au plan sémantique, dans un sens ou un autre. Elles sont fondamentalement pragmatiques : pour les comprendre, il faut nécessairement considérer, dans l'interprétation des énoncés, le cadre énonciatif, c'est-à-dire tenir compte des paramètres de l'énonciation que constituent le temps, le lieu et le sujet. Les connexions, d'une part, reposent sur l'occurrence des marques instructionnelles ayant pour fonction conventionnelle de signaler au lecteur, que telle ou telle grande unité textuelle doit être comprise, comme entretenant telle ou telle relation avec telle autre unité ; d'autre part, elles sont capables de fonctionner à longue distance en faisant écho à des unités isolées. Par exemple, en considérant la piste conversationnelle dans le cadre de l'analyse de texte, ces unités sont au nombre de trois : une unité maximale (l'échange : le discours dialogal opéré par plusieurs locuteurs, le discours dialogique qui a une structure d'échange, et qui est composé par plusieurs interventions et le discours monologique qui a une structure d'intervention, et qui peut impliquer plusieurs locuteurs), une unité intermédiaire (l'intervention) et une unité minimale (l'acte de langage). Selon cette théorie, tout échange est composé d'interventions et toute intervention d'actes de langage.

Par ailleurs, suivant une conception générativiste, le modèle de textualité par les unités comporte trois niveaux : les propositions (les unités-phrases) qui s'assignent un sens par leur représentation propositionnelle ainsi qu'une valeur illocutoire, les macro-structures qui sont des paquets d'énoncés successifs ou isolés et les superstructures qui sont des organisations conventionnelles comme les genres de texte, les schémas de textes tels que le schéma narratif, le schéma argumentatif ou de simples plans de texte.

Dans cette partie, notre approche mettra l'accent sur les opérations énonciatives de mise en texte qui permettent, par la même occasion, de communiquer la valeur sémantico-pragmatique du discours (non pas des propositions isolées, mais des macro-structures et des superstructures) que nous envisageons de dévoiler. Elle mettra aussi l'accent sur le système d'écriture du roman tel qu'il est conçu, de façon que les diverses occurrences, les diverses énonciations et leurs marques caractéristiques, les diverses phrases mises ensemble ainsi que leurs valeurs illocutoires, contribuent au fonctionnement sémantico-pragmatique de la totalité du roman. En somme, il s'agira d'une détermination et d'une analyse des grandes unités textuelles, points d'encrage indéniables du sens et non d'une focalisation exclusive sur les frontières classiques du signe et de la phrase.

Tout ceci peut se résumer dans l'idée suivante :

« Le texte sera d'abord vu dans son contexte pragmatique, dans l'extratextuel communicatif, puis dans des situations thématiques où le thème, le "ce dont on parle" se trouve à la fois dans l'extratextuel et le textuel. Ensuite, ce sont les relations sémantiques (relations d'éléments de sens) et syntaxiques (organisation linéaire des éléments) qui seront étudiées. De là, l'analyse rhétorique (choix de figures, d'arguments et de preuves) nous amènera encore vers l'extérieur, où le texte s'insère, de nouveau, dans l'extratextuel, dans le contexte idéologique. »¹

L'analyse sémantico-pragmatique du roman de Alioum Fantouré se prête nous semble-t-il, à cette conception de l'étude linguistique du texte.

¹ Lundquist (L.), *L'Analyse textuelle*, Paris, Ed. du Seuil, 1983, p. 10.

Chapitre IV

L'énonciation performative littérale

En fonction de l'intention spéciale qu'a l'auteur de communiquer par le roman, il fait figurer dans le texte des indices paratextuels explicites qui lui permettent d'être compris par le lecteur réel ou virtuel. En réalité, aucun discours n'est à priori transparent. En conséquence, pour se faire comprendre et ficeler un contrat de lecture, il utilise une énonciation littérale nettement indicative du projet de texte.

« Si pour communiquer quelque chose sur un certain mode, je dois faire reconnaître à l'auditeur que je lui communique cela sur ce mode, alors on peut penser que certains éléments de mon énoncé auront précisément pour fonction de garantir l'« uptake » en rendant possible la reconnaissance par l'auditeur de mon intention illocutoire, c'est-à-dire la qualité discursive spéciale de l'énoncé. »¹

Ce sont, précisément, ces éléments destinés à exprimer l'intentionnalité attachée au roman que l'énonciation littérale tente de rendre manifestes. Ceux-ci fonctionnent, pour le lecteur, comme des indicateurs de l'énonciation performative qui ne doit pas être fermée ; car les intentions illocutoires sont nécessairement ouvertes pour que la communication puisse réussir :

« Une intention illocutionnaire secrète est une contradiction dans les termes. Je ne puis communiquer discursivement à quelqu'un un certain contenu sur

¹ Recanati (F.), *Les Énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 1986, p.43.

un certain mode que si je fais en sorte qu'il reconnaisse mon intention de le lui communiquer. Il est donc nécessaire au succès de l'acte de communication entrepris que je manifeste explicitement cette intention, et il y a dans la langue un système de marques pragmatiques dont la fonction est de rendre cela possible en codant linguistiquement les grands types d'intention illocutionnaire. »¹

L'énonciation performative littérale dans *Le Cercle des tropiques* est le fait, non pas du narrateur en tant que fonction linguistique ou intra-textuelle, mais de l'auteur qui a une fonction extra-linguistique dans la fiction et qui, cependant, s'exprime linguistiquement à travers tout l'environnement paratextuel du roman en tant qu'énoncé. C'est bien l'auteur qui explicitement, presque en dehors de la fiction, donne au texte son orientation illocutoire traduite par des indicateurs paratextuels précis.

En fait, dans l'activité d'énonciation interviennent trois instances ou sujets. En tant qu'acte individuel, l'énonciation comporte un sujet virtuel (les pronoms « je » ou « nous ») qu'on appelle énonciateur. Ce sujet engendre deux autres, celui renvoyant au récepteur du message qui est l'énonciataire que matérialisent les pronoms « tu » ou « vous » et figurant comme un co-sujet (car la réception est aussi un acte de communication) et un troisième sujet, celui de l'énoncé lui-même.

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p.142.

L'énonciateur et l'énonciataire sont des entités virtuelles qui existent dans tout énoncé. Dans *Le Cercle des Tropiques*, l'énonciateur n'est personne d'autre que le narrateur Bohi Di et l'énonciataire est le lecteur, habitant du pays, lieu ou espace de référence du roman.

De ce point de vue, il apparaît que tout énoncé comporte un double point de référence : une instance d'énonciation que représente un énonciateur ou narrateur virtuel qui dit « je » ou « nous », en utilisant le présent de l'indicatif dit présent de l'énonciation et une instance renvoyant au sujet de l'énoncé, ce ou celui/celle dont on parle. Schématiquement, ceci peut être exprimé par la proposition virtuelle « Je dis que... ». Cette-ci, contenant un verbe du type de « dire » comme « affirmer », « asserter » etc., introduit implicitement ou alors, dans le meilleur des cas, explicitement tout énoncé.

Vu ce présupposé inhérent à l'énoncé, on peut considérer les énoncés paratextuels gravitant au tour du texte, comme des énonciations ayant une valeur illocutoire précise. Dans le sens du projet communicatif général du roman, plusieurs indications ont été utilisées par l'auteur. Celles-ci, aussi implicites soient-elles, sont des énonciations proférées chacune au moyen linguistique d'un énoncé donné, produit par un sujet déterminé (souvent non exprimé littéralement), à un moment précis, à un

endroit donné et à destination d'un récepteur (le lecteur). Nous en retiendrons les suivantes :

► Certaines indications littérales qui figurent sur la page de garde ; il s'agit du sous-titre « roman », du nom « Alioum Fantouré », et de la maison d'édition, « présence africaine ».

Ainsi libellées, ces indications n'apparaissent pas, à priori, comme des performatifs, parce qu'elles ne manifestent pas leur valeur illocutoire de façon apparente. L'intention communicative spéciale du locuteur et le mode selon lequel elles sont exprimées ne sont pas du tout explicites. Néanmoins, ces indications sont des structures de surface qui appartiennent à la catégorie des actes de langage qu'Austin appelle des performatifs primaires, en ce qu'en structure profonde, elles peuvent toutes se ramener à des performatifs explicites. En effet,

« Selon la théorie de l'incise préfixée, un performatif explicite résulterait de la préfixation, au performatif primaire correspondant, d'un quasi-commentaire explicitant la force de l'énonciation. »¹

Ces indications sont en réalité liées, à la « source », avec des verbes performatifs explicites tels que « avertir », « affirmer » etc. En réalité, la structure profonde d'un énoncé apparemment non performatif comporte souvent, au niveau supérieur, un verbe performatif non représenté en

¹ Recanati (F.), *Les Énoncés performatifs. Contribution à la pragmatique*, Paris, Minuit, 1986, p.68.

surface. Dans ces conditions, on pourrait avoir les énoncés performatifs équivalents qui suivent :

- (1) **J'avertis (préviens) le lecteur que** ce livre est un roman.
- (2) **Je témoigne (j'affirme) que** l'auteur de ce livre s'appelle Alioum Fantouré.
- (3) **Je mentionne que** ce livre est édité par Présence africaine.

Les verbes des différents quasi-commentaires préfixés (les membres de phrase en gras dans (1), (2) et (3)) n'ont aucun sens descriptif. Ce sont les verbes « avertir » ou « prévenir », « témoigner » ou « affirmer » et « mentionner ». Ils indiquent la valeur illocutoire des subordonnées introduites par « que » et fonctionnent comme des signaux, guidant le lecteur vers une appréciation correcte des mentions « roman », « Alioum Fantouré » et « Présence africaine ». Les éléments préfixés montrent que ces indications littérales servent à déterminer le mode suivant lequel le texte doit être compris et lu, mais aussi, ils traduisent leur sens pragmatique.

Toutes les phrases précédentes sont de la classe des performatifs « assertifs » au sens de Searle, tandis qu'Austin les appelle des « expositifs ». Les verbes de leurs propositions principales clarifient l'emploi de l'énonciation littérale qu'ils ajustent au monde en faisant comprendre que le livre est un roman, c'est-à-dire que les faits qui y sont

racontés sont fictifs, que l'auteur est bien Alioum Fantouré même si, à l'évidence, ce nom paraît être un pseudonyme, que Présence africaine est bien la maison d'édition où ce livre a été édité, toute autre interprétation serait contraire au but illocutoire que le locuteur s'est engagé, sous sa responsabilité, à définir de cette façon.

Ces énoncés performatifs réussissent si, effectivement, le lecteur comprend l'intention discursive spéciale du locuteur des indications littérales.

► Le titre du roman, « *Le Cercle des tropiques* », les sous-titres « Porte Océane », et « Le cercueil de zinc »

Le titre du roman ainsi indiqué sur la page de garde fonctionne comme un performatif ordinaire implicite. De même, les sous-titres doivent être considérés comme des performatifs implicites.

Par développement et rajout d'un quasi-commentaire, on pourrait obtenir, pour chacun de ces énoncés, un énoncé performatif (explicite) équivalent:

(4) *Le Cercle des tropiques* —————→ **Je baptise ce livre *Le Cercle des tropiques*.**

(5) Porte Océane —————→ **Je baptise la première partie Porte Océane.**

(6) Le cercueil de zinc —————> **Je baptise la deuxième partie** Le cercueil_de zinc.

Les phrases (4), (5) et (6) expriment des énoncés performatifs que Searle classe parmi les « déclaratifs ». Mais la déclaration ne caractérise pas ici le mode qui, sur le plan syntaxique, détermine toute les phrases de ce type ; elle caractérise plutôt, pragmatiquement, le type de performatif déclaratif. Elle est un acte de langage, contrairement à la déclaration en tant que mode. En ce sens, elle crée une situation sociale nouvelle dans laquelle, les mots qui composent le titre du roman sont ajustés au monde et le monde aux mots. Cette situation est le fait de baptiser officiellement le livre, *Le Cercle des tropiques*, par ce type d'énoncé. Par le même procédé linguistique, les différentes parties du roman ont été baptisées. L'énonciation est effectuée par une personne autorisée à l'accomplir, en l'occurrence, l'auteur Alioum Fantouré ; ce qui valide les propos, c'est-à-dire les intitulés des titres et des sous-titres. Et dès lors, personne ne peut plus donner valablement à ce roman un autre titre et aux parties, d'autres sous-titres.

Sur le plan lexico-sémantique, dans la phrase (4), l'auteur a opéré une sorte d'infraction sémantique en combinant des mots qui sont, normalement incompatibles. Le terme « cercle » s'associe mal avec le terme « tropique » qui signifie lui-même « cercle » ou passe le soleil au

zénith. Il y a comme une agrammaticalité sémantique causée par l'incompatibilité contextuelle des termes. Cette association lexicale particulière est un emploi métaphorique. C'est précisément une métaphore nominale « in praesentia », c'est-à-dire qui fait figurer des noms comparés dont les éléments comparants sont explicitement présents dans l'énoncé. L'expression, « *Le Cercle des tropiques* » renvoie à l'idée de chaleur, le moment où le soleil se trouve au zénith étant le moment en principe, le plus chaud de la journée. Elle exprime le caractère infernal et caniculaire du contexte auquel se réfère le texte. En même temps, par contiguïté sémantique, l'expression évoque aussi l'idée de la mort omniprésente dans ce contexte ; ce qui est indiqué par l'allusion faite à l'idée d'enfer.

Si l'une des valeurs illocutoires du titre est de proférer un énoncé de type déclaratif (cf. plus haut), une autre est d'avertir le lecteur à propos du mal de vivre qui prévaut au pays des Marigots du sud. Cette deuxième valeur est sémantiquement déductible de l'expression telle qu'elle est formulée.

► Les énoncés liminaires (avant la fiction) :

Ces énoncés sont proférés dans l'espace de communication où échangent l'auteur du roman et le lecteur réel ou virtuel. Leur interprétation pragmatique s'appuie en particulier sur les indexicaux qui renvoient aux

termes ou aux expressions comme « je », « maintenant », « ici », comme ça », « ceci », « cela », « cet homme-là » etc., dont la référence est déterminée, à chaque occurrence où ils sont prononcés, par des faits contextuels ou, autrement dit, dont la référence change régulièrement en fonction du contexte. Dans le roman que nous étudions, ces énoncés sont, entre autres, les suivants :

1. « Le soleil grille ici toutes les choses, il grille le cerveau et grille jusqu'aux roses. »

Cet énoncé est une affirmation, mais elle n'a rien d'un énoncé de type constatif au sens austinien. En conséquence, on ne peut lui appliquer les valeurs « vrai »/ « faux ». L'on peut, par contre, lui ajouter une proposition préfixée sous la forme d'un pseudo-commentaire qui en ferait un performatif de type déclaratif. On aurait alors l'énoncé suivant qui serait proféré par l'auteur : « **Je déclare que** le soleil grille ici toutes les choses, il grille le cerveau et grille jusqu'au roses. » Dans le sens de Searle, les mots de cet énoncé sont ajustés au monde. Le verbe performatif « déclarer » porte la valeur illocutoire de l'énonciation : il s'agit de faire lire le texte en tenant compte de la vie infernale à dévoiler dans les Marigots du Sud. L'énoncé comporte ce que Jean-Michel

Gouvard appelle la « description indéfinie »¹, la « description multiple »² et « la description définie unique.»³

On a :

a. « le soleil »

C'est un syntagme nominal comportant un nom (soleil) déterminé par un article défini singulier (le). Le nom « soleil » réfère à une entité particulière, entité qui se trouve être dans l'espace que désigne l'indexical « ici ». « Ici » indexe l'espace symbolique du roman qui est le pays où se déroulent les événements, c'est-à-dire les Marigots du Sud. C'est une « description définie unique. » « Il », dans l'énoncé, est un indexical qui a une valeur anaphorique ; en ce sens, il renvoie à une entité de la situation linguistique. Ici, il renvoie à « soleil » et le reprend linguistiquement.

b. « le cerveau »

Comme « le soleil », « le cerveau » est aussi une « description définie unique » qui désigne, de façon singulière tout homme vivant dans les Marigots du Sud.

¹ Gouvard (J.-M.), *La Pragmatique*, Paris, Armand Colin, 1998, p.11.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

c. « toutes les choses »

C'est une « description multiple » qui sert à généraliser les éléments indexés. Rien n'est épargné par la vie infernale.

En somme, cet énoncé (1) manifeste l'intention de l'auteur de se référer à un pays qui évoque l'enfer. C'est une des intentionnalités attachées au roman, en ce qui concerne la référence.

2. « La difficulté d'écrire ce roman n'a pas été de construire mon histoire, le problème pendant des mois a été de " le moi " de Bohi Di... Etre l'un de ces centaines de millions d'hommes anonymes du Tiers-Monde dont personne ne connaît le visage et qui soudain murmure comme gêné de déranger le monde : « ... vous ne savez rien de moi, rien, je vous prie, écoutez mon histoire, celle que je vais vous raconter... Mon nom est Bohi Di, dans ma langue natale, cela signifie " fils de la terre " ... » »¹

L'auteur.

Ce bref passage, au début du roman, est une adresse au lecteur. Elle est exécutée au moyen d'une énonciation à forte concentration d'indexicaux. Ceux-ci constituent une référence directe ou en direction du cadre de l'énonciation (ce sont les pronoms personnels, les possessifs et les adverbes) ou en direction de la situation de communication, c'est-à-dire du contexte linguistique (ce sont les pronoms démonstratifs et les déterminants démonstratifs comme « ce pays », « ce pays-là »).

– Les adjectifs possessifs de première personne : « mon » apparaît

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, Exergue du roman.

deux fois dans « mon histoire » et une fois dans « mon nom », « ma » dans « ma langue ».

– Les pronoms personnels : « moi » dans « le “ moi ” de Bohi Di » et dans « vous ne savez rien de moi », « je » et « vous » dans « vous ne savez rien », dans « je vous prie » et dans « je vais vous raconter ».

Ces deux catégories de pronom réfèrent ici directement à la conscience de l’auteur. Elles permettent d’identifier l’auteur de l’énoncé et du présent roman (Alioum Fantouré) dans toute sa biographie et dans toute l’étendue de sa subjectivité.

Cependant, le propos est proféré sous la forme d’une double énonciation. Dans la première, l’auteur dit (en quelque sorte, si on y adjoint un indicateur performatif explicite) : « **J’affirme que** la difficulté d’écrire ce roman... » et dans la deuxième, il rapporte en style direct le discours qu’il a lui-même prêté au narrateur, à savoir « ...vous ne savez rien de moi, rien, je vous prie, écoutez mon histoire, celle que je vais vous raconter...Mon nom est Bohi Di, dans ma langue natale, cela signifie “ fils de la terre ” »

Globalement, l’énoncé est un performatif de type assertif servant à affirmer la visée autobiographique contenue dans le roman. En ce sens, l’auteur y engage sa responsabilité, quant à la vérité de ce qu’il dit, pour définir et expliquer l’identité du narrateur. En effet, celui-ci (le narrateur)

revêt un caractère universel. Il est l'énonciateur débrayé dans le récit, une entité virtuelle qui peut renvoyer à tout être humain susceptible d'appartenir à la classe sociale de Bohi Di.

L'énoncé sous-jacent formulé par le narrateur est un performatif directif qui a donc une force ou valeur prescriptive qui se traduit dans l'indicateur « je vous prie » et dans la modalité impérative « écoutez mon histoire ». Il exprime la volonté ou le souhait du narrateur d'inviter le lecteur à la coopération. L'énoncé essaye de faire faire quelque chose au lecteur : il s'agit de l'amener à s'informer en lisant le roman et d'adhérer au faire persuasif induit par son énonciation.

Le pronom démonstratif « cela » réfère au nom propre Bohi Di qui est présenté en des termes identiques à ceux d'un rituel, sous forme d'une déclaration performative, comme à l'occasion d'un baptême : « mon nom est Bohi Di ». En y ajoutant un quasi-commentaire préfixé qui rend l'énonciation explicite, on peut obtenir l'énoncé suivant : « **Je déclare que** mon nom est Bohi Di. » Le narrateur accomplit ainsi un acte performatif, puisqu'il se présente, dans cette situation, comme une personne habilitée par l'auteur qui l'a créée à se baptiser. Tout lecteur devrait, à partir de ce moment, considérer le narrateur à la fois comme témoin des faits racontés, puisqu'il y est lui-même impliqué, et symbole vivant représentant tout « fils de la terre ».

Ces deux principaux énoncés liminaires expriment, par le mode des verbes (indicatif et impératif) et les types d'intonation (intonation montante par paliers puis descendante sur la dernière syllabe pour les phrases déclaratives et intonation qui part d'assez haut pour descendre continuellement pour les phrases impératives), la qualité discursive de ce roman subversif. Ils permettent de spécifier l'intention communicative de l'auteur et orientent ainsi la réception du texte par le lecteur. Ils manifestent la visée informative assignée au roman, et par delà, sa visée injonctive. Tout en informant sur les états de choses dans les Marigots du Sud, le roman ordonne d'être lu. Le lecteur, à travers ces énoncés, doit reconnaître cette intention de l'auteur qui consiste à communiquer le fait qu'il communique.

La première personne exprimée par le pronom personnel « je », dans le discours rapporté de Bohi Di, fait partie de ce que Russel appelle des « particules égocentriques »¹ que nous avons déjà utilisées sous le nom générique d'indexicaux qui renvoient au fragment avec lequel ils sont en occurrence, avant de renvoyer à un individu, un lieu ou à un temps. Mais notons qu'après réduction, Russel n'a gardé que « ce...ci » comme indexical, car selon lui, tous les éléments linguistiques ou extralinguistiques auxquels les indexicaux peuvent renvoyer sont

¹ Russell (B.), *An Inquiry into meaning and truth*, London, 1940.

réductibles à ce symbole : ainsi, « je » signifie « la biographie à laquelle ceci appartient » ; ce qui placerait *Le Cercle des tropiques* dans la catégorie des romans autobiographiques, tout au moins en partie, avec comme mode d'énonciation une narration-discours.

Le texte est divisé en deux grandes parties : la première est intitulée « Porte Océane » et la deuxième « Le Cercueil de zinc » qui est pendante à la première. Toutefois, dans les deux parties, l'action se déroule à Porte Océane et dans son environnement. De ce point de vue, il y a comme une synonymie, c'est-à-dire une assimilation sémantique de l'une à l'autre.

Au plan lexico-sémantique, l'intitulé de la deuxième partie à savoir, « Le Cercueil de zinc », procède de la métonymie, figure de style dans laquelle ici, le contenant est utilisé pour désigner le contenu. Dans cette deuxième partie, Porte Océane, assimilée à un cercueil de zinc, exprime au plan sémantique, l'idée d'un milieu grouillant de morts tel que le montrent les faits racontés.

► L'énoncé final : « Quelques mois plus tard, le docteur Maléké, Melle Houré qui venait de rentrer d'exil, le colonel Fof, le lieutenant Beau-Temps, Salimatou étaient mystérieusement tués. »¹

Cet énoncé est proféré en marge de la narration par l'auteur. Dans son sens, il décrit un état de choses : les grandes personnalités du Club des

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, Fin du roman.

travailleurs sont toutes assassinées. D'un point de vue pragmatique, l'énoncé n'a aucun lien ni avec la valeur de vérité, ni avec la forme linguistique. Dans ce cas, selon Grice, une au moins des maximes du principe de coopération a été violée par l'auteur, à savoir la maxime de quantité qui consiste, pour le locuteur, à ne donner « ni trop, ni trop peu d'informations »¹. En effet, dans cet énoncé, l'auteur n'a donné que très peu d'informations en ce qui concerne les assassinés, quant aux conditions par exemple de leur mort, quant à leurs auteurs etc. Il y a donc des non-dits qui invitent le lecteur à sous-entendre le véritable sens de l'énoncé. Cette forme de sous-entendu est appelée implicature discursive par les pragmaticiens. Comme implicature, ces propos de l'auteur signifient ceci : ce pays des Marigots du Sud est « un cercueil de zinc » où règnent l'arbitraire et les exactions de toutes sortes. Cela fait écho à l'énoncé liminaire déjà étudié : «Le soleil grille ici toutes les choses, il grille le cerveau et grille jusqu'aux roses. »

L'énonciation performative littérale, dans *Le Cercle des Tropiques*, est le fait de l'auteur. A travers elle, il communique avec le lecteur et lui communique au moyen des valeurs illocutoires des énoncés et non au seul moyen des états de choses représentés. La communication se fait également à l'aide du respect ou du non-respect, dans ces énoncés, du

¹ Grice (H. P.), « Logic and conversation », *Syntax and Semantics* 3, 1975, pp. 41-58.

principe de coopération de Grice (à travers les différentes maximes, en particulier la maxime de quantité) et l'intention de l'auteur de communiquer suivant certains modes (assertif, déclaratif, injonctif etc.). Le texte est à lire presque impérativement pour être informé de la nature des choses de ce pays et en vue de préparer la subversion. Par cette dernière phrase, nous venons de définir le but illocutoire global du roman que nous pouvons aussi appeler la signification linguistique globale ; celle-ci est composée du sens descriptif des énoncés (les états de choses représentés) et de leur sens pragmatique.

Cependant, avant de clôturer cette sous-partie, nous voudrions expliciter comment l'auteur, à travers cette énonciation paratextuelle, parvient explicitement ou implicitement, à faire reconnaître au lecteur son intention d'accomplir, à travers l'œuvre, tel ou tel acte illocutoire. La réussite de cet acte (c'est-à-dire la réalisation effective de la réception, mais aussi l'obtention de l'effet recherché) nécessite impérativement que l'intention de l'auteur qui est assignée aux énoncés proférés soit reconnue et perçue comme telle par le lecteur. Si cette intention est mal perçue ou n'est pas perçue du tout, l'auteur aura néanmoins accompli un acte illocutoire ayant une certaine force, mais on dira que l'acte a échoué.

Sur quoi doit se baser le lecteur pour reconnaître, avec succès, cette intention ?

Quand l'énoncé contient un acte direct, c'est sa signification qui permet à l'auditeur de reconstituer cette intention. Par exemple l'énoncé liminaire « [...] vous ne savez rien de mon histoire, rien, **je vous prie, écoutez mon histoire** [...] » contient deux actes directs (les morceaux de phrase en gras). Ces actes peuvent respectivement être représentés en employant la notation de Searle de la façon suivante :

- **Je vous prie, écoutez mon histoire.** —————> PRIERE (lecture par vous lecteur de l'histoire)
- **Ecoutez mon histoire.** —————> ORDRE (lecture par vous lecteur de l'histoire)

Les mots PRIERE et ORDRE indiquent chacune une force ou but illocutionnaire. Ces deux actes performatifs sont différents, mais ont le même but illocutoire qui consiste à faire lire le texte par le lecteur. Les descriptions figurant dans les parenthèses désignent leur contenu propositionnel. Nous remarquons donc qu'une phrase contient une signification descriptive permettant de déterminer l'état de choses représenté et une signification pragmatique comportant des indications qui ont trait, non pas à l'état de chose représenté, mais à tout ce qui est

relatif au type d'acte illocutionnaire que l'auteur entend véhiculer.

Recanati exprime cette idée comme suit :

« Ces deux aspects de la signification correspondent aux deux aspects de l'acte illocutionnaire, « force » et « contenu » : la phrase est associée, en vertu de sa signification pragmatique, à un certain type de force illocutionnaire, et, en vertu de sa signification descriptive, à un certain type de contenu propositionnel. Nous appellerons « potentiel de force illocutionnaire » de la phrase le type de force illocutionnaire auquel elle est associée linguistiquement en vertu de la signification pratique, et « potentiel de contenu propositionnel » le type de contenu auquel elle est associée par sa signification descriptive, ces deux potentiels constituant, conjointement, le « potentiel d'acte illocutionnaire » de la phrase. »¹

Lorsque l'énoncé contient un acte indirect, c'est-à-dire si sa signification ne peut être que sous-entendue, parce que n'étant pas explicitement manifestée, ni par la syntaxe ni par la sémantique, son but illocutoire, exprimant l'intention de l'auteur, ne peut être défini suivant les mêmes procédés qu'en ce qui concerne l'acte direct. L'interprétation des actes indirects nécessite, entre autres stratégies, la prise en compte du principe de coopération conversationnelle de Grice². Selon lui, dans une conversation donnée, les locuteurs engagés respectent autant que possible un certain nombre de principes. En parlant, un locuteur s'engage à respecter ces principes dans la mesure du possible. En même temps, il oblige ses interlocuteurs à les respecter pour que la coopération

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p. 153.

² Grice (H. P.), *op. cit.*, pp.41-58.

puisse être possible. Grice s'appuie sur ce qu'il appelle le « principe de coopération » qu'il démultiplie ensuite en quatre maximes :

– Maxime de quantité : « Rendez votre discours aussi riche d'information(s), mais pas d'avantage, qu'il n'est requis pour le but de la communication. [...] Ne donnez ni trop, ni trop peu d'informations. »¹

– Maxime de qualité : « Ne dites pas ce que vous croyez faux, ni ce sur quoi vous manquez de preuve suffisante. [...] Soyez vérace. [...] Parlez à bon escient. »²

– Maxime de relation : « Soyez pertinent. »³

– Maxime de modalité ou de manière : « Soyez aisément compréhensible. [...] Soyez clair, sans équivoque, bref et ordonné. »⁴

En cas de violation d'une des maximes, les locuteurs considéreront néanmoins que chacun d'eux les respecte de la meilleure façon possible.

En conséquence, si un énoncé produit n'est pas directement compréhensible, quant à son but illocutoire, l'auditeur s'appuyant sur le respect supposé des maximes, établit des hypothèses qui le concilient avec la présomption selon laquelle l'auteur respecte, dans la mesure du possible, les maximes conversationnelles.

¹ Grice (H. P.), *op. cit.*, pp. 41-58.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

Dans le cas concret du roman que nous étudions, ce que nous avons appelé énonciation performative littérale relève, en grande partie, de ces actes indirects dont l'interprétation et la compréhension, par le lecteur, nécessitent le recours aux maximes de Grice. Par exemple, l'énoncé liminaire «Le soleil grille ici toutes les choses, il grille le cerveau et grille jusqu'aux roses » et l'énoncé final qui clôt le roman, à savoir « Quelques mois plus tard, le docteur Malêké, Mellé Houré qui venait de rentrer d'exil, le colonel Fof, le lieutenant Beau-Temps, Salimatou étaient mystérieusement tués. », sont des actes indirects ; leur but illocutoire n'est pas évident. En rapport avec les maximes de Grice, le lecteur, pour comprendre ce que veut lui faire faire l'auteur, considérera que la maxime de quantité ayant été respectée, toutes les informations disponibles ont été données à ce propos. Le fait que des informations importantes telles que les causes de cette atmosphère mortelle, les circonstances de la mort des responsables cités du Club des travailleurs etc. soient omises, induit une « implication conversationnelle.»¹ La signification globale des énoncés est impliquée par la conversation ; elle doit être sous-entendue. Pour le premier énoncé, la représentation peut être la suivante :

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p.143.

AFFIRMATION (tout est grillé par le soleil). Le deuxième peut être représenté comme suit : ILLUSTRATION ou CONFIRMATION (les grands responsables sont tous tués).

En outre, pour décrypter correctement les contenus des énoncés, c'est-à-dire les états de choses représentés, le lecteur étudiera le lexique et ses implications ; ce qui lui permettra de comprendre les emplois métaphoriques attachés, entre autres, au mot « soleil » dans ce contexte, au verbe « griller » etc.

En somme, dans le cas d'un acte performatif accompli indirectement (cas de l'essentiel des actes de l'énonciation littérale dans *Le Cercle des tropiques*), l'intention de l'auteur doit être reconnue par inférence à l'aide d'un raisonnement tel que, par exemple, le propose Recanati¹ :

1. Le locuteur (l'auteur du texte dans notre cas) accomplit un acte illocutoire.
2. Le locuteur (l'auteur) respecte les principes conversationnels.
3. En accomplissant, dans ce contexte, l'acte illocutoire, le locuteur (l'auteur) viole un principe conversationnel, à moins qu'il n'ait l'intention d'accomplir, outre cet acte illocutoire, un autre acte illocutoire tel que le principe conversationnel en question soit finalement respecté.

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p.155.

4. Donc le locuteur (l'auteur) à l'intention d'accomplir, outre cet acte illocutoire, un deuxième acte illocutoire tel que soit finalement respecté le principe conversationnel que le locuteur (l'auteur) violerait, s'il avait seulement l'intention d'accomplir le premier acte illocutoire.
5. Etant donné le contexte, l'acte illocutoire dont il s'agit doit être le deuxième acte illocutoire impliqué.

Chapitre V

L'énonciation performative non littérale

Selon Austin, l'étude du langage permet de découvrir tout ce qu'un locuteur peut exprimer par la parole. Le « sens descriptif »¹ renvoyant aux états de chose représentés, à tout ce que nous avons appelé énonciation littérale, l'énonciation performative non littérale se réalise à travers la construction d'un « sens pragmatique »² du texte ; ce qui suppose une interprétation par inférence (prise en compte du contexte extratextuel) des énoncés performatifs. A ce propos, Françoise Armengaud³ parle, quant à elle, de « sens littéral » et de « sens communiqué ». L'énonciation performative non littérale concerne toutes les formes d'implication communicative. Ces formes, Grice⁴ les appelle des implicatures. Elles correspondent à la suggestion et à l'insinuation. Grice distingue l'implicature conversationnelle ou discursive qui consiste à laisser entendre implicitement au moyen du discours en contexte, et l'implicature conventionnelle ou lexicale qui a pour support la langue et le lexique, c'est-à-dire les significations conventionnelles des mots. Dans la communication littéraire, le narrateur est l'instance intradiégétique qui détient la parole et opère les actes langagiers.

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p. 25.

² *Ibid.*

³ Armengaud (F.), *op. cit.* p.64.

⁴ Grice (H. P.), *op. cit.*

L'énonciation performative non littérale du narrateur, dans *Le Cercle des tropiques*, a la force illocutoire d'une injonction ou prescription. Le narrateur donne implicitement l'ordre au lecteur de condamner les dirigeants politiques du pays (dans la fiction) dénommé les Marigots du Sud. Entre autres, le roman subversif qui est fait en bonne partie d'implicatures, peut être interprété suivant les théories pragmatiques en général. On utilisera, par exemple, la pragmatique du second degré. Celle-ci permet d'aller au-delà du sens littéral du texte et de ne s'intéresser qu'au sens communiqué, c'est-à-dire de révéler comment l'ensemble des propositions exprimées (dans le texte entier) est relié aux phrases prononcées.

Mais, *Le Cercle des tropiques* ne se réduit pas à des implicatures, il est aussi une longue présupposition ; cela signifie que la vérité de l'énonciation littérale est une précondition de la vérité de l'énonciation non littérale. Par exemple, si ce qui est dit, en marge de la fiction dans l'environnement paratextuel comme les aspects biographiques et l'atmosphère infernale, est bien vrai, cela présuppose que le roman a un ancrage dans la réalité, qu'il a des références réelles ou supposées.

En somme, le sens et la signification de l'énonciation performative non littérale ne se confondent pas avec ceux des phrases émises. Ils se déduisent toujours implicitement par inférence.

V.1. La performativité des indexicaux ou déictiques

Rappelons qu'au niveau indexical, l'énonciation utilise les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, certains adverbes etc. dont les références varient avec le contexte de profération. Les indexicaux renvoient certes à des entités extralinguistiques, mais aussi au fragment linguistique avec lequel ils sont en occurrence. Par exemple, considérons la phrase suivante : «120 Cependant capitaine, je vous demande de le laisser, Malêké en dehors de cette affaire. p. 101. » Dans cette phrase, « je », « vous », « le » et « cette » sont des indexicaux. « le » renvoie au nom Malêké avec lequel il est en occurrence, « je » renvoie au locuteur qui parle, « vous » à son interlocuteur et « cette » à l'histoire de la folie des marchés qui est purement extralinguistique. Aussi, faut-il remarquer qu'ils peuvent se comporter comme des éléments lexicaux qu'on peut interpréter, indépendamment de toute référence à des éléments non linguistiques, tel que le ferait une grammaire purement traditionnelle ne s'intéressant qu'au signe et à la phrase.

Le narrateur, dans *Le Cercle des tropiques*, utilise les pronoms indexicaux « je », « nous », « tu » et « il ». Nous n'en étudierons en particulier que les pronoms « je » et « nous », en ce sens qu'ils semblent jouer les rôles linguistiques les plus importants en désignant directement le narrateur.

Les pronoms de première personne « je » et « nous » réfèrent effectivement et directement au narrateur, c'est-à-dire le locuteur-énonciateur du roman. Ils lui permettent de produire un acte de discours, compte tenu de sa fonction purement linguistique dans la fiction. Celui qui raconte l'histoire est un narrateur-personnage qui a vécu les événements dans lesquels, il est d'ailleurs en même temps acteur. L'espace et le temps sont ceux du narrateur-personnage. Les choses qui sont narrées se trouvent dans son point de mire et sont relatées à partir de son point de vue. C'est, à ce niveau, une position égocentrique qui fait que les indexicaux qui accompagnent nécessairement le langage sont aussi appelés des « particules égocentriques » par Russel. Ils font partie de l'appareil formel de l'énonciation et sont la marque de la subjectivité dans la langue. Mieux, les indexicaux sont indispensables pour assurer le lien du langage avec le réel par la référence directe à la situation de communication, mais aussi au contexte mondain extralinguistique.

Plus spécifiquement, « nous » réfère et au narrateur-personnage et à toutes les personnes qui sont de la même classe sociale que lui, qui sont des « fils de la terre »¹, c'est-à-dire des opprimés dans leur pays.

Deux mondes se confrontent dans le roman : d'une part le « Messie-koï »¹ qui exerce le pouvoir et ses partisans ; ils forment le camp des

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, Exergue du roman.

dirigeants, de l'autre, le monde constitué par Bohi Di le narrateur, les membres du Club des travailleurs et tout le bas peuple.

En employant « je », le narrateur-personnage s'engage à confirmer, en style direct, l'existence des faits racontés. Mais les événements décrits sont condamnables, tout au moins moralement. Les exposer explicitement de façon à en rajouter aux connaissances encyclopédiques du lecteur, c'est donc prescrire leur condamnation. D'un point de vue conversationnel et discursif, le choix consistant à présenter les faits à la première personne, est une implicature conversationnelle. Le lecteur en déduit la signification injonctive globale du roman, à savoir l'intention de l'auteur : faire faire une action, faire prendre conscience du triste sort réservé au peuple des Marigots du Sud et condamner le pouvoir en place. Cette signification peut aussi être considérée comme découlant de ce que nous avons appelé la présupposition (cf. début ch. V). En effet, elle présuppose l'existence des états de choses représentés. Avant tout, le roman est une longue assertion servant, de ce fait, à développer une croyance par rapport à ce qui est dit et qui est destiné à être considéré comme vrai par les lecteurs. C'est ce qu'exprime Recanati de la manière suivante :

¹ Nom utilisé par Alioum Fantouré dans le roman pour désigner le dictateur détenteur du pouvoir aux Marigots du Sud.

« [...] Ce qui caractérise l’assertion, c’est moins la relation pragmatique des interlocuteurs que la relation sémantique entre ce qui est dit et ce qui est : le locuteur en assertant quelque chose n’exprimerait pas tant l’intention d’être cru (ou d’être cru sincère) que celle de dire quelque chose de vrai. »¹

Les indexicaux « je », « nous » et « tu » traduisent le point de vue psychologique du narrateur-personnage qui dit « je ». Ils indiquent la conscience que celui qui dit « je » a de lui-même, du groupe social auquel il appartient et de son interlocuteur. Les indexicaux, choisis par le narrateur-personnage dans l’énonciation, sont tels qu’ils puissent lui permettre d’exprimer son intention, son projet de communication. Ils traduisent la force illocutoire du roman : ce qu’il fait en relatant les événements qui se déroulent dans les Marigots du Sud.

C’est un cadre énonciatif où sont débrayés « je » et « nous » ; ce cadre disparaît par endroits dans le roman et laisse la place à une énonciation à la troisième personne exprimant un récit non focalisé, un point de vue omniscient. Mais ceci ne se produit qu’en apparence ; car en réalité le monde narré est toujours perçu à travers le point de vue de Bohi Di. Le pronom « je » narratorial, de même que « nous », fait toujours référence au narrateur explicite, en l’occurrence Bohi Di.

Les temps utilisés ont aussi une valeur indexicale et ont donc des références directes. Les temps du passé qui sont largement prédominants

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p.163.

dans le texte réfèrent à des faits qui se situent effectivement dans le passés et qui sont antérieurs au moment de l'énonciation. Les évènements, pour la plupart, sont ainsi racontés en rétrospection, c'est-à-dire sous la forme d'un feed-back : c'est le cas, quand il s'est agi de relater par le narrateur-personnage, à l'intention de son épouse Amiatou, les circonstances de la mort tragique de Monchon, membre important du Club des travailleurs. Aussi, le présent historique est-il utilisé pour raconter les évènements au moment-même où ils se déroulaient : il y a concomitance entre le temps de l'histoire et le temps des évènements. Cette dernière situation est celle qui prévaut dans toute la deuxième partie du roman intitulée « Le cercueil de zinc ». L'histoire, quoique passée, y est racontée comme si elle était en train de se dérouler au moment de son énonciation. Ce procédé permet une certaine actualisation de l'histoire. En effet, les énoncés comportent une floraison de discours directs employant les pronoms de première personne. Ceci est perceptible à travers les innombrables dialogues qui permettent de bien manifester cette actualisation des évènements.

Une telle énonciation performative indexicale où prédominent les emplois de la première personne au présent de l'indicatif (présent de l'énonciation), rend possible les commentaires injonctifs dans le discours.

En fait, il existe implicitement pour tout l'énoncé que constitue le roman global, une instance d'énonciation (position qu'occupe le narrateur Bohi Di) qu'on peut exprimer par la proposition virtuelle « Je dis que ». Pour tout énoncé du texte « je » réfère au narrateur et le présent de l'indicatif utilisé est celui de l'énonciation qui n'est pas chronologique, mais plutôt permanent. Le présent de l'indicatif, dans la formule virtuelle « Je dis que », indique la simultanéité entre le présent de l'énonciation et celui qui pourrait être dans le roman.

Les commentaires injonctifs sont faits sous forme d'énoncés interprétatifs. A ce propos, Suleiman note que :

« Les jugements ou les généralisations didactiques de celui-ci (le narrateur) ont pour fonction de coopter le lecteur avant même que soit terminée l'histoire qui est censée le convaincre. »¹

Les énoncés interprétatifs sont proférés au moyen d'une catégorie particulière de verbes performatifs qu'Austin appelle « verdictifs ».² Par exemple, la situation que vivaient les populations des Marigots du Sud est sans cesse jugée et évaluée par le narrateur-personnage Bohi Di, en ces mots, entre autres: « Nous n'étions plus des citoyens, mais ses sujets obligatoirement soumis, reconvertis à la religion nouvelle des

¹ Suleiman (S. R.), *op. cit.*, p.178.

² Selon Austin, un verbe « verdictif » est un verbe qui permet de faire un jugement, une évaluation.

Marigots du Sud : le Parti Social de l'Espoir. »¹ En guise de second exemple, on peut se référer au jugement appliqué aux membres du syndicat dénommé le Club des Travailleurs. Dans cette affaire, l'avocat de la défense, Maître Almamy profère un énoncé injonctif implicite sous forme de discours interprétatif :

« Une justice équitable, après le renvoi d'un juge d'instruction civil qui, après plusieurs mois d'investigation, avait abouti à un non-lieu. Je voudrais que le procureur de la république me fasse comprendre les raisons qui ont permis de choisir des juges militaires pour mener la seconde instruction de ce procès. Je ne vois aucune relation entre la conclusion du magistrat civil et celle des militaires. »²

Les déictiques sont au total employés pour désigner des références précises relatives à l'avant indépendance, à l'après indépendance et au moment de l'indépendance des Marigots du Sud. Ils ont cependant la particularité d'être déployés à travers des énoncés ayant à la fois une valeur subjective avec l'emploi de « je » et une valeur injonctive par le truchement des verbes « verdictifs³ ».

V.2. La performativité parabolique : l'exemplum

L'illocution parabolique est un procédé d'amplification destiné à mieux frapper l'imagination, en focalisant l'attention du lecteur sur un fait. Elle tend à le persuader de la vérité de ce qui est dit, par l'exhibition

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p.160.

² *Ibid.* p.112.

³ Selon Austin, un verbe « verdictif » est un verbe qui permet de faire un jugement, une évaluation.

d'exemples, de modèles de comportement, d'un héros ou d'un anti-héros à imiter, à rejeter ou à dénoncer. Souleiman exprime cette idée en disant :

« Tout texte parabolique est articulé selon trois niveaux hiérarchiquement liés : le niveau narratif, le niveau interprétatif et le niveau pragmatique. Le propre du discours narratif, c'est de présenter une histoire ; le propre du discours interprétatif c'est de commenter l'histoire pour en dégager le sens (ce dernier pouvant être résumé) ; le propre du discours pragmatique, c'est de démontrer, de dégager une règle d'action qui aura la forme d'un impératif adressé au destinataire (lecteur ou auditeur) du texte. »¹

En effet, l'illocution parabolique fonctionne dans des énoncés qui sont globalement emphatiques. Au niveau macro-textuel, ces types d'énoncés sont au nombre de deux dans *Le Cercle des tropiques* : l'exemplum historique ou culturel et l'exemplum fictif.

V.2.1. L'exemplum historique ou culturel

L'acte d'illocution en langage, est un acte produit dans un énoncé dont la signification ne découle pas uniquement du sens étymologique des mots et de leur agencement, mais aussi et surtout de l'interprétation des déictiques, de tout le contexte extralinguistique qui indique une référence conventionnelle fondée sur la culture. C'est donc un acte qui a les

¹ Suleiman (S. R.), *op. cit.*, p.50.

caractéristiques d'un rituel socialement établi. L'acte d'illocution se réalise par un travail de symbolisation linguistique.

Dans *Le Cercle des tropiques*, des exemples de faits, ayant eu lieu dans l'histoire du milieu et pouvant rappeler par similarité ou par contiguïté la réalité en cours décrite dans le roman, sont présentés par le narrateur. Ces exemples ont une fonction didactique en permettant au narrateur d'inviter, sinon de forcer le lecteur à la coopération interprétative, à la comparaison pour la détermination du sens pragmatique des énoncés qui n'ont de valeur sémantique que dans la culture de référence. C'est de ce point de vue, un processus symbolique et conventionnel dont la valeur illocutoire est, de cette manière, implicitement enseignée au lecteur. Ainsi, *Le Cercle des tropiques* apparaît comme une instance de confirmation et qui mieux est, comme une instance de modification de la culture. En fait, « nous utilisons la multiplicité d'expressions que nous fournit la richesse de notre langue pour diriger notre attention sur la multiplicité et la richesse de nos expériences. »¹, en d'autres mots, pour exprimer notre histoire.

La parabole par laquelle on dit autre chose ou plus qu'on ne dit explicitement, est utilisée entre autres, dans des énoncés tels que, dans

¹ Austin (J. L.), « Cahiers de Raymond n°IV », in *La Philosophie analytique*, Paris, Ed. de Minuit, 1972, p.333.

Le Cercle des tropiques, l'histoire du hameau « Daha »¹ et de son dieu « Halatanga », généreuse divinité qui veillait sur les populations. Selon la légende du milieu, « Halatanga » avait en même temps grandement fertilisé la terre du hameau où il faisait bon vivre. « Cependant les ancêtres fondateurs de la communauté avaient rendu la vie impossible à ce gardien. »² « Halatanga » finit par s'éloigner du hameau y laissant les épidémies et la disette.

L'histoire de cette divinité, relatée dans le roman sous forme d'une fiction étrangère à la trame romanesque, est un exemplum. Elle s'insère dans le récit comme un « intrus » après une interruption de la narration. Par comparaison entre l'intrigue générale du roman et l'exemplum, le lecteur peut parvenir à construire le sens de l'histoire. L'énoncé de l'exemplum apparaît alors comme un message qui sert de guidage à la lecture et à l'orientation sémantique du roman. Il n'est pas constatif au sens austinien du terme ; il n'est ni vrai ni faux ; il n'est pas descriptif. Mais, il a une valeur illocutoire, celle de faire comprendre les choses dans un sens précis et unique.

Comme le hameau « Daha », les Marigots du Sud ont connu la prospérité avant l'invasion coloniale et les indépendances, mais par la faute des

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, pp. 32-33.

² Alioum Fantouré, *op. cit.*, p.32.

dirigeants et du fait des querelles intestines, la vie infernale y a élu domicile.

Ainsi, l'exemplum est un énoncé performatif destiné à faire prendre conscience au lecteur de la gravité de la situation vécue aux Marigots du Sud qui est aujourd'hui abandonné et voué à l'exploitation sans merci dirigée contre ses populations, à cause de leurs comportements en contradiction avec leur culture ancestrale.

L'auteur fait déduire cette valeur illocutoire de l'exemplum en le clôturant par un énoncé interprétatif, sous forme d'un discours direct proféré par le narrateur:

« Je me régalais de tels récits, cependant avec toute ma candide bonne volonté, je ne parvenais pas à comprendre l'indifférence totale de ce dieu charitable quant à l'exploitation dirigée que subissaient ces mêmes cultivateurs. »¹

En effet, le message parabolique par l'exemplum se termine sur un énoncé pragmatique ; son but ultime est de provoquer une action ou un changement d'attitude de la part du destinataire. Le lecteur du roman devrait subir les modifications psychologiques et /ou comportementales souhaitées par l'auteur.

L'intention du narrateur est, par l'«exemplarisation», de faire changer l'attitude négative des dirigeants des Marigots du Sud, à la fois au plan

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p.32.

interne du roman, c'est-à-dire de la fiction et au plan externe par rapport au lecteur.

Qu'en est-il en ce qui concerne l'exemplum fictif ?

V.2.2. L'exemplum fictif

Au moyen de la comparaison ou de la fabulation, l'écriture du texte révèle, à plusieurs endroits, une présentation d'un exemplum fictif. Quelque peu semblable au type expliqué ci-dessus (cf.V.2.1), celui-ci permet de tirer une conclusion qui à une valeur injonctive. Par exemple, la figure du président « messie-koïque », Baré Koulé, même si elle est inspirée, quant à son choix, par les atrocités de la vie dans un pays qui existe réellement, elle n'en est pas moins un pur produit de l'imagination. C'est donc un personnage fictif dépeint comme un anti-héros, un anti-modèle à l'égard de qui, injonction est faite pour ne pas l'imiter. Par un jeu subtil de la manipulation, à travers l'énonciation et les choix lexicaux relevant souvent du néologisme tel que le mot « messie-koï » et ses dérivées, l'exemplum fictif est, implicitement ou explicitement, une invite à rejeter le président et son pouvoir, sinon à le condamner ou mieux, à le destituer.

A ce propos, le champ « messie-koïque » déclamé par le « Messie-koï » Baré Koulé à la suite de l'indépendance est, à l'analyse, éloquent :

« Peuple, mon peuple aimé des Marigots du Sud

Si tu me fais Maître de ton indépendance, moi Messie-koï,
Je te donnerai la dépendance dans l'indépendance
Je te sauverai de l'incertitude du lendemain :
L'angoisse et la misère, les camps et la faim seront tes certitudes
Je te nourrirai de mensonges et de frustrations
Je t'offrirai la police et l'obéissance
Je t'enseignerai la détresse et la haine
J'érigerai des monuments sur tes cimetières
Je dresserai mes statuts sur tes tombes
Je t'aimerai à la folie mon peuple chéri,
Et tu m'aimeras, tu m'aimeras au risque d'en mourir. »¹

Cet énoncé qui est une apostrophe adressée à « tu » qui indexe le peuple des Marigots du Sud, se réfère à « je » qui est ici linguistiquement assumé par le président Baré Koulé. Cette apostrophe exprime globalement des données purement subjectives. Celles-ci sont en effet portées par un discours rempli de pronoms de première personne (je, moi, me...) et de possessifs (mon, mes, ton, tes etc.). Ce sont des déclarations qui, en soi, peuvent être vraies ou fausses, mais en raison du statut particulier de l'énonciateur, sont considérées comme vraies ; en effet, l'on fait ici intervenir dans l'interprétation le facteur institutionnel impliqué par celui qui parle, en l'occurrence le Messie-koï Baré Koulé. De ce fait, si on adjoint à l'énoncé la proposition virtuelle « Je dis que... », expression implicite à tout discours, on se rendra vite compte

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p.149.

que le texte, dans sa globalité, est un performatif du type des « déclarations » de Searle et des « assertifs » d’Austin. En conséquence, le peuple doit croire aux propos tenus.

Toutefois, l’énoncé est proféré sur un ton satirique à travers lequel, ce qui est promis au peuple est précisément, ce qu’il devrait toujours éviter durant toute son existence : la « dépendance », « L’angoisse et la misère », « les camps et la faim » « mensonges et frustrations »etc. Par des termes lexicaux relatifs à l’oppression, à la mort et à la dictature, le narrateur utilise le procédé du paradoxe pour caricaturer le pouvoir et son détenteur.

Pour rendre plus net l’exemplum fictif, le narrateur utilise la technique du contraste : à l’opposé du Messie-koï, Monchon, le Chef du Club des travailleurs et le Docteur Malêké membre de ce même Club, sont représentés comme des modèles du bon citoyen.

En cela, *Le Cercle des tropiques* est une « exemplarisation ». Il prouve quelque chose. Il constitue un discours parabolique et illustratif qui donne à souscrire à une thèse. Suivant l’idée de Souleiman,

« Raconter suppose la volonté d’enseigner, implique l’intention de dispenser une leçon, comme aussi celle de la rendre évidente. Le récit dans le cas individuel mis en scène, offre (tacitement ou non) un modèle. »¹

¹. Suleiman (S. R.), *op. cit.*, p.58.

L'illocution parabolique, par l'exemplum fictif, est fondée sur une esthétique de la représentation permettant de façonner des modèles et des anti-modèles. Elle se signale au lecteur comme porteuse d'un enseignement tendant à lui faire adopter une certaine attitude ou positive ou négative vis à vis des faits qui lui sont racontés. Dans *Le Cercle des tropiques*, cette attitude est globalement subversive.

V.3. La performativité par isotopie sémantique

Comme moyen énonciatif illocutoire, l'isotopie sémantique étale dans le roman des énoncés, sinon similaires au plan de leur signification, du moins contigus. De cette façon, elle imprime au texte un sens unique auquel devrait arriver le lecteur à la suite de ses diverses interprétations des faits sémantico-pragmatiques. Le décryptage par le lecteur des données fournies dans le texte aboutit à la démonstration d'une thèse, voire, en cas de réussite des performatifs au sens austinien, à la persuasion. Il y a, à partir de ce moment, selon Philippe Hamon comme une

« [...] hypertrophie des procédés anaphoriques et de la redondance [visant à assurer la cohésion et la désambiguïsation de l'information véhiculée, ceci mettant en corrélation des unités disjointes du même énoncé à un même niveau linguistique], des niveaux linguistiques

différents du même énoncé ou des éléments de deux énoncés différents. »¹

Les objets littéraires linguistiquement exprimés par le roman sont soit d'ordre cognitif, soit d'ordre psychologique. Ils servent à convaincre le lecteur invité à agir. En effet, le fonctionnement des signes linguistiques suppose la prise en compte de ces deux domaines qui caractérisent les attitudes humaines.

V.3.1. La dimension performative cognitive

Cette dimension est prépondérante dans *Le Cercle des tropiques*. Elle y revêt un aspect « encyclopédique ». Elle s'y manifeste par de multiples énoncés qui relèvent des « assertifs » et des « déclarations », permettant ainsi la communication littéraire de données destinées à la connaissance, à mettre le lecteur au courant de tous les faits ayant cours dans le pays en question, les Marigots du Sud. De l'ignorance de la réalité dans laquelle ils se trouvaient, les habitants et tout lecteur du texte, en arrivent à être édifiés par la manifestation de la vérité exprimée par le narrateur et les personnages. Plusieurs énoncés tels que les suivants prouvent cet aspect :

- 175 Porte Océane est une jungle où l'on crève de travail, de chômage, de faim, de saleté, d'humiliation et du Parti. P. 169

- 132 Dites surtout que les corporations financent le Parti Social de

¹ Hamon (P.), *Un Discours construit*, Paris, P.U.F., 1980, p.123.

l'Espoir que vous avez créé et auquel les indigènes adhèrent pour avoir une chance de travailler aux conditions imposées par les employeurs.

P.111

– 166 Moi Messie-koï, mon pouvoir, mon éternité. P.161

– 195 Je dis ce qui est, Baré Koulé n'hésitera pas à nous assassiner si nous multiplions les faux pas. P.186

– 157 La misère, l'exploitation, l'ignorance forment l'inhumaine trinité qui nous mène. P.143

Ces énoncés rendent manifestes des vérités tout aussi révoltantes les unes que les autres : ils montrent l'atmosphère de mort et de dictature qui caractérise les Marigots du Sud.

L'espace où se déroulent les événements est décrit comme un pays où il est beaucoup plus facile, voir raisonnable de mourir que de vivre, où l'on tue à tout bout de champ : « les milices eux-aussi mouraient piétinés, torturés, lynchés, brûlés, démantibulés, massacrés dans les rues »¹ où l'on meurt pour rien, pour des faits aussi anodins que celui de publier un texte subversif de « Bertolt Brecht. »

Autre entrée « encyclopédique », pour l'information du lecteur, est le fait qu'il n'y a, dans ce pays qu'un parti unique où tout le monde adhère, de gré ou de force. En outre, l'on est avisé que pour être tranquille et en

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.* p. 241.

paix dans ce pays, il faut se reconvertir au parti (cf. l'énoncé 166, p.161). Aussi, nous dit-on que la justice du pays est partisane en nous montrant que le jugement du chef du Club des travailleurs, Monchon n'est qu'une parodie de justice. En effet, ce dernier a été injustement accusé par Baré Koulé et ses partisans d'être le commanditaire de la folie des marchés, alors qu'ils en étaient eux-mêmes les instigateurs.

En utilisant ce type d'énoncé à valeur illocutoire informative, le narrateur a pour but illocutoire de dessiller les yeux du lecteur qui, en y voyant ainsi plus clair, est à même de condamner en bloc le régime en place. Il s'agit de mettre à jour une machination machiavélique. L'inculpation de Monchon a donc pour valeur illocutoire d'induire cette condamnation chez le lecteur ou le personnage destinataire.

V.3.2. La dimension performative psychologique

Le narrateur intradiégétique (dans le texte comme personnage), pour imposer une lecture univoque et provoquer des actions, expose des faits qui interpellent la conscience du lecteur et/ou des personnages-acteurs ou des personnages-interprètes.

Par exemple, la folie des marchés a été un coup monté de toute pièce par Baré Koulé ; ce qui lui a permis d'accéder au pouvoir en inculquant des innocents à qui il a fait endosser les émeutes savamment orchestrées.

Cela a donné lieu à des scènes atroces ainsi installées au cœur de la psychologie des personnages et du peuple des Marigots du Sud :

« On parlait d'épidémie, de peur grégaire due à la menace de l' « Annonciateur » de la fin du monde. On avança également les effets de la misère sur la population. »¹

La panique, ainsi placée dans les « coulisses » de la psychologie de chacun, devient le mobile de l'action romanesque qui, au niveau perlocutoire, a eu de multiples effets (voir chapitres suivants).

A chaque nouvelle recrue pour agir dans les manifestations populaires dites de la folie des marchés, les partisans de Baré Koulé disaient :

« Méfie-toi, si tu tentes quoi que ce soit, tu sortiras les pieds en avant de cette forêt. Et si tu fais mine de le reconnaître, qui que tu sois, tu seras tué. »² L'intention illocutoire de cet énoncé est évidente : susciter la peur et faire adhérer à la cause du Messie-koï.

S'adressant au lecteur, le narrateur profère des propos à valeur illocutoire similaire à la précédente : « On prétendait dans la foule que les serpents auraient envahi le marché par miracle, seul Satan pouvait les y avoir créés d'une seconde à l'autre. Le mal habite la ville. »³

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.* p.142.

² Alioum Fantouré, *op. cit.*p.84.

³ *Ibid.* p. 91.

A plusieurs reprises, allusion est faite aux esprits du mal et à une éventuelle réduction de Porte Océane en cendre.

La dimension illocutoire psychologique découle aussi des agissements des opposants au pouvoir messie-koïque ; ces derniers, pour se venger, conçoivent et racontent des histoires terrifiantes dans lesquelles des forces du mal surgies d'on ne sait où, frappent le « Messie-koï » et ses milices. Celles-ci ont eu un impact psychologique notoire. Qui mieux est, la fabulation a atteint un point tel que « les milices sont les forces du mal »¹

Au moyen de ces énoncés de grande portée psychologique, le narrateur est parvenu à plonger la ville dans une atmosphère de sortilèges terrifiants.

« De commentaires en commentaires, cette rumeur met bientôt la population de Porte Océane en émoi. La ville vivait sous la hantise de la menace des démiurges maléfiques et cette hantise était cultivée depuis plusieurs jours par les membres du Club des travailleurs. »²

Tous ces propos, que nous avons relevés dans *Le Cercle des tropiques*, constituent des fabulations plus ou moins synonymes quant à leur valeur illocutoire. Ils ont pour fonction de terroriser la population, par le discours. Ils sont, pour ainsi dire, redondants dans leur visée performative. Leur production est assurée par des personnages ou par le

¹ *Ibid.* p. 295.

² Alioum Fantouré, *op. Cit.*, p. 286.

narrateur à travers des discours interprétatifs, des commentaires à caractère injonctif, des jugements de valeur et des analyses au sujet de tous les événements se déroulant dans les Marigots du Sud. Ces énoncés synonymes dans la perspective performative du roman sont, selon Gréimas, « un ensemble de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme »¹ et la possibilité de façonner un état d'esprit particulier découlant de la manipulation fictionnelle. Ils fonctionnent comme un surplus de communication, un discours où la « signification est excessivement nommée »² dans le but illocutoire de modifier l'attitude des acteurs-récepteurs, en assurant une bonne réception du message. En tant que redondance du point de vue sémantique, l'isotopie apparaît comme un moyen narratif clé dans le roman subversif qu'est *Le Cercle des tropiques* ; car « la rhétorique du roman à thèse est fondée sur la redondance. »³ Elle l'investit d'une intentionnalité, donc ici, d'une performativité fortement « désambiguïsée » et impose un sens au lecteur et aux personnages-destinataires. Les dires du roman subversif se réalisent dans un contexte illocutoire heureux⁴ avant de donner lieu à des effets perlocutoires divers et variés.

¹ Gréimas (A. J.), *Du Sens : essai sémiotique*, Paris, Ed. du Seuil, 1970, p.188.

² Génette (G.), *Figure III*, Paris, Flammarion, 1972.

³ Suleiman (S. R.), *op. cit.*, p.70.

⁴ Austin dit, dans son livre déjà cité, que l'énonciation performative, par nature, n'est ni fausse ni vraie, elle est heureuse ou malheureuse : elle est heureuse lorsque les circonstances qui doivent

Chapitre VI

Le contexte perlocutoire de l'énonciation performative

Compte tenu de l'importance du contexte dans la détermination du sens des énoncés, beaucoup de linguistes, en lieu et place du terme pragmatique, parlent de « contextique ». Tout ce que nous pouvons accomplir par le fait de dire, par la parole se réalise dans un contexte déterminé par le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, en somme par tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer ce qui est dit, c'est-à-dire l'énoncé. Austin confirme cette idée en disant dans *Quand dire, c'est faire* que la vérité ou fausseté d'une affirmation ne dépend pas de la seule signification des mots, mais des circonstances dans lesquelles l'acte est effectué. L'énonciation perlocutoire, selon Austin, peut connaître des échecs qu'il définit comme étant tout ce qui, en général, peut faire en sorte qu'un discours performatif ne se produise pas comme il le faut. Lorsque l'acte performatif échoue, le but illocutoire n'est pas atteint par l'énonciateur et l'effet perlocutoire ne se manifeste pas chez l'énonciataire.

l'accompagner se présentent, elle est malheureuse dans le cas contraire. Les malheurs qui peuvent affecter l'énonciation sont appelés échecs.

Dans cette perspective, *Le Cercle des tropiques* ne connaît globalement aucun échec puisque les effets recherchés chez les différentes personnes réceptrices y sont perceptibles.

VI.1. Le contexte circonstanciel ou factuel

Dans *Le Cercle des tropiques*, les énonciateurs sont multiples et ont des identités variées. Tout le roman est grouillant d'interlocuteurs dont les propos, fortement connotés, n'ont qu'une valeur illocutoire : développer une énonciation performative pouvant engendrer la subversion destinée à restaurer un mieux-être aux Marigots du Sud.

Principalement, sont confrontés deux mondes antagonistes : d'une part, celui du club des travailleurs et de leurs sympathisants ; ils parlent et agissent toujours dans l'unique dessein de faire améliorer leurs conditions de vie et celles de tous les citoyens, en essayant de convaincre leurs interlocuteurs par leurs discours, d'autre part, celui du pouvoir central représenté par Baré Koulé et ses partisans ; ces derniers produisent, quant à eux, des actes langagiers visant à transformer les membres de l'autre camp en des personnes dépendantes et soumises.

Un autre paramètre du contexte romanesque est le principal lieu où se déroulent les événements, en l'occurrence la ville de Porte Océane et son environnement (urbain et rural). Ce lieu choisi est un espace qui, aux

plans de la symbolique et de la fonction dans la fiction, participe à l'élaboration, à travers l'énonciation, des effets perlocutoires escomptés qui consistent en gros à faire peur, à faire adhérer et à pousser à l'action. Ainsi, la ville diabolisée, sert de réceptacle à toutes les machinations tramées dans la forêt par une sorte de rébellion dirigée par le « Messie-koï », Baré Koulé.

Le dernier paramètre est le temps représenté sous forme de triptyque en trois époques : la veille des indépendances aux Marigots du Sud, la période elle-même de l'accession aux indépendances et l'après indépendances. Le temps induit implicitement une prise de conscience des personnes, en ce qui concerne les différences entre les trois moments de l'histoire du pays. Ces moments sont présentés successivement par le narrateur ; ce qui met ainsi en exergue leurs différentes caractéristiques implicitement comparées et impliquant de ce fait, une valeur illocutoire, celle de faire condamner la période des indépendances telle que la font vivre les nouveaux dirigeants du pays.

L'identité des interlocuteurs, leur environnement physique, leur espace d'évolution et le temps qu'ils vivent, s'inscrivent dans le processus argumentatif du roman. Ce sont des paramètres intrinsèques de l'énonciation performative. Ils agissent explicitement ou non sur le récepteur (personnage ou lecteur) pour le convaincre sur le bien-fondé de

la thèse du roman. L'effet perlocutoire sera ici la conviction pouvant engendrer la révolte.

VI.2. Le contexte situationnel ou paradigmatique :

L'appropriation par le lecteur des signes linguistiques, en cas de réussite de l'énonciation, se reconnaît à travers l'établissement correct du sens global assigné au roman et la manifestation des effets perlocutoires.

En ne considérant que le contexte situationnel qui ne concerne ni le lieu ni le temps mais la culture, le travail d'appropriation est une instance de confirmation ou de modification de la culture.

La culture dominante qui est commune aux populations des Marigots du Sud est la superstition. En effet, ces populations ont une croyance aveugle au surnaturel, au monde des génies, à tel point qu'il n'a pas été difficile de les apeurer en insérant ces idées fantastiques dans l'énonciation performative. Les allusions à de tels phénomènes sont très fréquentes dans, par exemple, les énoncés relatifs à la folie des marchés.

On peut citer les exemples qui suivent :

- 94 Messie-koï ne recule devant rien. P.82
- 168 Je vous avertis, Halouma vous mettra au pas. P.163.
- 191 Désormais toute tentative de résistance au Parti sera punie de mort. P.181
- 275 Je vois des démons qui brûlent dans leurs tombes et

empoisonnent notre vie. P.296.

En évoquant ainsi Satan et les diables, mais aussi le caractère maléfique du pouvoir en place, les locuteurs de ces énoncés ne recherchaient qu'un effet perlocutoire : faire peur pour pouvoir dicter leur loi.

VI.3. Le contexte interactionnel

Il s'agit ici de l'enchaînement des actes de langage dans les séquences interdiscursives : un acte de langage, selon Armengaud, en appelle un autre mais spécifié suivant une certaine contrainte séquentielle.

Le contexte interactionnel apparaît tout au long du roman, en particulier, partout où les deux mondes antagonistes que nous avons identifiés se confrontent par leurs propos. En général, ce sont les dialogues où les répliques s'impliquent les unes les autres.

Pour illustrer le processus discursif dans le texte, nous pouvons prendre l'exemple des énoncés produits à l'occasion du jugement au tribunal militaire (après un premier jugement civil qui avait abouti à un non-lieu) de Monchon, chef du club des travailleurs, accusé d'être à l'origine de la folie des marchés.

L'officier Figueira, le premier à avoir pris la parole, interrogea Monchon qui répondit à chaque question. Leur dialogue qui a un caractère interactionnel est le suivant :

- « Le faux témoignage, dans cette affaire, te mènera devant le peloton d'exécution ou aux travaux forcés. Je te vois en prison après l'indépendance.
- A quoi bon, puisque vous prétendez tout savoir. A défaut de connaître vous fabriquez des aveux.

L'officier fit semblant de n'avoir pas entendu. Il fronça les sourcils.

- Vous avez du plomb dans l'aile cette fois-ci !

Monchon haussa les épaules. Figueira se mit à énumérer les chefs d'inculpation et à exiger des éclaircissements.

- Avouez que vous préparez la masse à une insurrection ! Vous cherchez à vous emparez du pouvoir et à transformer le pays en démocratie populaire !
- Je ne prépare rien du tout. Vous le savez bien.»¹

Les énoncés produits par Figueira visent explicitement à accuser Monchon qu'il invite à accepter les accusations par son témoignage. Les contenus propositionnels de l'officier se résument en quelques mots : Monchon est le responsable des troubles ; il doit l'avouer. Ces propos ont pour valeur illocutoire de faire avouer l'interlocuteur. Mais ils connaîtront un échec car, au plan discursif et interactif, Monchon réplique par des énoncés performatifs tel que « Je ne prépare rien du tout. » Cet énoncé est un performatif dont la valeur illocutoire est le refus en bloc des allégations de Figueira. L'effet perlocutoire recherché par le juge ne sera pas alors obtenu.

Le contexte interactionnel est dans *Le Cercle des tropiques* la cause et le résultat des échanges verbaux.

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, pp. 102-103.

Chapitre VII

Point et force illocutoires : la perlocution

Les actes illocutoires, étant accomplis à travers les énoncés performatifs pour produire des effets perlocutoires, sont plus ou moins efficaces selon le degré de leur point et force illocutoires. Le point ou la finalité d'un acte illocutoire que Searle appelle but illocutoire, c'est d'obtenir que l'allocutaire réagisse d'une certaine façon ou se trouve dans un état donné. Le point est donc toujours prévisible et programmé par l'auteur. Quant à la force illocutoire, elle renvoie à l'intensité avec laquelle le point est atteint. A ce propos, Searle dit que la force dépasse le point sans le couvrir. Ainsi une prière et un ordre ont le même point illocutoire consistant à obtenir que X fasse quelque chose ; ils n'ont pas pour autant la même force illocutoire. En ce qui concerne la prière, la réaction de l'allocutaire est demandée avec plus d'intensité.

Dans *Le Cercle des tropiques*, la perlocution se déploie sur plusieurs points illocutoires.

VII.1 Les effets perlocutoires intradiégétiques

Les effets perlocutoires, dans la diégèse, c'est-à-dire à l'intérieur du récit, sont identifiables au niveau des attitudes et des comportements des personnages tout au long du texte.

D'abord la folie des marchés, épisode importante de la fiction, orchestrée par Baré Koulé par le truchement de ses fabulations (par exemple les serpents jetés çà et là dans les marchés) et de ses discours relevant du merveilleux, a atteint au plan interne du roman, un point illocutoire majeur et vraiment décisif. Ce point est celui du principal effet perlocutoire recherché à savoir, faire naître et entretenir la terreur dans le but illocutoire de discréditer, voire faire disparaître Monchon, le chef du club des travailleurs et ses camarades, pour à la fin introniser le « Messie-koï ». En effet, la population des Marigots du Sud a majoritairement soutenu Baré Koulé en s'insurgeant contre les travailleurs.

Toutefois, les « comportatifs » (verbes qui incluent l'idée d'une réaction à la conduite et au sort d'autrui) massivement utilisés par les personnages-juges lors du jugement de Monchon, infléchissent la position des uns et des autres. Dans ce sens, Alioum Fantouré a écrit dans le roman, qu'il y a eu la défection des 2/3 des jurés qui exprimaient leur désapprobation à l'inculpation de Monchon. Aussi, un personnage nommé Sept-Saint Siss s'est-il écrié : « Pas de bêtises surtout pas Monchon ! »¹

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p. 95.

Ces effets, contraires au but illocutoire que nous avons signalé plus haut, montrent qu'il y a eu échec des actes performatifs. L'énonciation est malheureuse car, comme le dit Austin, sa réussite

« [...] suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué.»¹

Un autre exemple montrant l'échec de l'énonciation illocutoire dans ce passage, est le fait que le personnel de l'hôpital et le docteur Malêké, personnage intègre du club des travailleurs, ont mené d'innombrables actions subversives en réaction à ce qu'ils considèrent comme une injustice, à savoir la machination inventée par le « Messie-koï ».

En outre, on peut considérer un autre point illocutoire : la panique provoquée par les travailleurs à leur tour, pour prendre leur revanche sur les tenants du « messie-koïsme ». Ces derniers ont fait de Porte Océane un foyer d'insurrection, en produisant des énoncés permettant de faire croire à l'existence d'une atmosphère complètement démoniaque dans laquelle le « Messie-koï » et ses milices sont les démons envahisseurs et jeteurs du mauvais sort qui, désormais, habite la ville. L'effet perlocutoire qui est recherché par l'auteur est ici, de pousser les

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 49.

populations à la révolte par l'organisation spontanée d'une chasse aux démons que sont les «koïs » et leurs milices. L'on criait alors de partout, comme en ces termes de l'énoncé suivant:

« Je vois les démons dit la simulacre. Ils sont parmi nous, ils nous envahissent, nous enlèvent notre âme, la respirent, font de nous des corps vides, je vois des démons qui brûlent dans leurs tombes et épanouissent notre vie.»¹

Grâce à ce type d'énonciation, la population des Marigots du Sud est amenée à croire fermement que le « Messie-koï » et toutes les milices sont des démons. C'est cet effet perlocutoire que traduit l'énoncé suivant :

« La possédée a raison, dit un habitant. Les génies du mal se sont transformés en êtres humains. Ils se cachent sous les habits de la milice. Aïe, Aïe, je brûle, ils me brûlent, la fin des démons me brûle.»²

En plus, l'auteur vise le point illocutoire consistant à rendre tout le monde subversif, même les militaires qui, normalement sont toujours des adjuvants du régime en place. C'est précisément ce but illocutoire qui est atteint avec force lorsqu'un colonel et un général ont destitué le « Messie-koï » Baré Koulé en proférant à son encontre des propos nettement subversifs :

« Monsieur Baré Koulé dit le colonel Fof, au nom de son droit à la vie, la population des Marigots du Sud vous démet de votre titre de chef d'Etat. Elle

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p. 296.

² *Ibid.* p. 295.

demande que justice soit faite.»¹ « Moi Général Baba Sanéssi, natif des Marigots du Sud, fait le serment de garantir le droit d'être de mes compatriotes, la sécurité du sol natal contre le messie-koïsme et ses attributs.»²

Ces effets obtenus dans le récit se doublent d'autres effets induits par la lecture chez des personnes situées à l'extérieur au roman.

VII.2 Les effets perlocutoires extradiégétiques

Les effets perlocutoires extradiégétiques sont obtenus chez des personnes situées hors de la fiction. Ils sont induits à la suite de la lecture du texte. Ils sont obtenus dans le seul cas où l'acte performatif global du roman réussit, c'est-à-dire quand l'énonciation performative est heureuse.

Le Cercle des tropiques est un acte performatif globalement heureux, en ce sens que le but illocutoire programmant les effets chez le lecteur est atteint. Le lecteur est indigné devant toutes les formes d'injustice et d'exaction qui caractérisent la vie dans les Marigots du Sud et qui, suivant une énonciation performative heureuse, engendrent la subversion. Ainsi, le roman est une instance de modification de l'attitude du lecteur vis-à-vis des dirigeants. Il n'est pas laissé intact. A la fin de la lecture, le lecteur ne peut pas s'empêcher de s'insurger désormais contre

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p. 309.

² *Ibid.* p. 307.

l'ordre établi par la force. Il lecteur réagit toujours d'une certaine façon et a une attitude donnée par rapport aux événements racontés : ce sont les effets perlocutoires extradiégétiques. Dans *Le Cercle des tropiques*, le lecteur, du fait des multiples dimensions illocutoires (cf. supra) contenus dans le roman, en sait plus que les personnages intradiégétiques et régit donc différemment, en ne considérant que la force illocutoire globale du discours. Par contre, au plan interne, les personnages réagissent de façon ponctuelle en fonction des énoncés proférés par les uns et les autres.

Au niveau macro-textuel, le lecteur change d'attitude, en tirant une conclusion lui faisant adhérer à la thèse générale du roman consistant à condamner le pouvoir en place, à savoir celui de Baré Koulé et à instaurer un nouveau régime par la subversion.

L'auteur, établissant un lien entre le langage à travers l'énonciation performative et l'idéologie répressive, entraîne le lecteur dans la subversion ; car comme le dit Léon Apostel, « L'acte de communication est [...] une transformation du locuteur. »¹

A la fin du roman, conformément au but illocutoire visé par l'auteur, le lecteur éprouve à la fois un sentiment de compassion et de reconnaissance envers les altruistes tels que les membres du club des

¹ Apostel (L.) cité par François Armengaud, *op. cit.*, p. 98.

travailleurs, vaillants défenseurs du peuple et un sentiment de révolte voire de haine à l'égard des dictateurs qui ont confisqué le pouvoir.

En fait, selon le mot de Suleiman, il y a comme une sorte d'« autoritarisme » du roman subversif qui oblige le lecteur à tirer la leçon dispensée de manière évidente. C'est une espèce de code de lecture qu'impose le texte. A ce propos, et concernant le roman subversif défendant une thèse, il faut dire que l'adhésion du lecteur, dans le cas d'une énonciation performative réussie, est incontournable.

La subversion effectivement provoquée au moyen d'un acte performatif global couvrant tout le roman, est l'effet perlocutoire majeur du texte de Fantouré.

Pour conclure sur cette deuxième partie, disons que *Le Cercle des tropiques* apparaît, au niveau macro-textuel, comme une manifestation concrète de l'« acte » de discours qui fait prédominer le pôle communicatif au détriment du rôle purement esthétique. En effet, il est la communication et la démonstration d'une thèse, la mise en évidence par le discours d'un enseignement destiné à provoquer la subversion en reléguant au second plan les aspects littéraires à caractère exclusivement esthétique. C'est à ce niveau, du point de vue langagier, une des caractéristiques essentielles du texte de Alioum Fantouré et certainement du roman subversif en général.

La parole qui est acte dans *Le Cercle des tropiques* y rend tout possible : elle est d'abord le mobile de l'action romanesque avant d'être la cause des faits dont les plus importants sont la folie des marchés et la subversion perpétrée par les travailleurs soutenus par quelques militaires. L'illocution, dans le roman subversif (*Le Cercle des tropiques*), débouche sur le perlocutoire qui se traduit par des effets formulés sous forme de diverses actions chez les personnages et de multiples réactions programmées dans le texte. Si, selon la thèse de Léon Apostel : « La théorie du discours et de l'acte de communication doit être insérée dans une théorie globale de l'action »¹, *Le Cercle des tropiques* qui est « discours » est un acte illocutoire accompli pour produire des effets perlocutoires chez les personnages et le lecteur. Donc, en tant qu'acte de communication, l'action dans le roman transforme les interlocuteurs par le truchement des effets de la perlocution : la conviction, la persuasion, l'intimidation, la terreur, la superstition etc.

L'acte illocutoire performatif, au niveau macro-textuel rend possible, dans le roman subversif (*Le Cercle des tropiques*), la stylisation et le façonnement d'allocutaires réagissant conformément au point illocutoire impliqué par le texte, selon une certaine force, et apparaissant convaincus de la véracité de la thèse soutenue dans le roman.

¹ Armengaud (F.), *op. cit.*, p.98.

TROISIEME PARTIE
DESCRIPTION ET ANALYSE DES ACTES DE
LANGAGE PERFORMATIFS

Introduction

Une linguistique textuelle n'est certes qu'une linguistique de plusieurs ensembles d'énoncés formant un texte, mais elle ne se réalise qu'en s'appuyant sur l'étude des énoncés pris isolément. Ainsi, il y a une complémentarité entre la linguistique phrastique et la linguistique textuelle. Il reste entendu cependant, que le sens global d'un texte n'est jamais l'équivalent de la somme des sens de chaque énoncé. La construction du sens des textes procède de cette façon, à la fois de l'étude globale de chaque texte et de son étude au niveau de l'unité-énoncé. Mais, comment procéder pour la description et l'analyse de cette dite unité ?

Notre procédure d'étude des énoncés prendra en compte leur structure syntaxique, mais aussi leur structure sémantique.

La structure syntaxique d'un énoncé performatif, si nous considérons les conclusions d'Austin et de Paul Larreya, renvoie à un certain nombre de traits formels auxquels répond l'énoncé et qui sont : la première

personne (du singulier ou du pluriel), le temps présent, l'aspect non progressif et non habituel.

Il faut remarquer toutefois, que ces traits ne sont pas totalement satisfaisants ; en particulier, Austin avait bien découvert que certains énoncés bien qu'étant performatifs, ne répondent pas aux critères de la première personne et de l'indicatif présent.

C'est le cas des énoncés suivants :

– 134 Requête accordée. P.115, énoncé prononcé lors du procès de Monchon par le Président du tribunal. L'énonciation, ainsi effectuée par le Président qui est une personne autorisée, fait de cet énoncé un acte de langage performatif, changeant de la sorte la réalité du jugement. En effet, le performatif réussissant, la requête en question sera effectivement accordée. Une autre personne aurait prononcé le propos, il serait nul et sans effet.

– 164 Lundi et mardi jours fériés. P.148 C'est une décision prise et déclarée par le gouvernement des Marigots du Sud. Cet énoncé induit dans le pays concerné un arrêt du travail durant les jours indiqués à savoir, Lundi et Mardi. C'est un effet perlocutoire rendu possible par le fait que le gouvernement représente le pouvoir, c'est-à-dire l'autorité supérieure habilitée à décréter un tel acte.

A ces conditions d'ordre syntaxique, s'ajoutent des critères sémantiques qui sont le caractère « causateur » (d' « actions » ou de « changements d'état ») que comportent les énoncés performatifs et du trait « volition » « qui rendrait compte du fait qu'un acte de langage performatif consiste à produire délibérément certains effets, au moyen d'un énoncé oral ou écrit. »¹ C'est pourquoi, Ducrot considère la sémantique comme la discipline qui s'occupe du sens des formes linguistiques, tout en intégrant des aspects ayant une valeur conventionnelle, et désignant ce que fait le locuteur quand il profère ces énoncés. S'y ajoutent les conditions de satisfaction ou de réussite. Considérons par exemple, l'énoncé suivant :

– 183 Je vous avertis, Halouma vous mettra au pas. P.163

Cet énoncé 183 est un performatif assertif au sens où le définit Searle. Il comporte les critères pré-définis (première personne du singulier, temps présent de l'indicatif, aspect non progressif et non habituel). Le caractère « causateur » aussi figure dans l'énoncé, c'est pourquoi l'interlocuteur qui est averti, en réaction, change de comportement et se montre prudent, pour éviter la colère présagée. L'énoncé est alors la « cause » de cette attitude, de ce changement de comportement.

¹ Larreya (P.), *op. cit.*, p. 19.

De même, le trait « volition » figure dans l'énoncé en ce sens que le locuteur formule délibérément son propos. Il n'a subi aucune contrainte formelle l'obligeant à parler ainsi.

Il apparaît en plus qu'il faut considérer, dans la description sémantique des énoncés, leur sens descriptif (ce qui fait que la phrase représente un certain état de chose) et leur sens pragmatique (l'utilisation singulière des mots dans un contexte donné, renvoyant à leur valeur discursive).

Aussi, la description des performatifs concernera-t-elle leurs conditions de félicité qui est l'existence d'une procédure d'énonciation socialement acceptée (comme l'« institution » des félicitations) dont l'émission de l'énoncé fait partie. En plus, pour qu'il ait félicité, cette procédure doit se dérouler non seulement correctement, mais aussi complètement ; et l'énoncé performatif doit être émis dans les circonstances et par les personnes qu'il faut.

Nous aurons donc en somme, dans cette troisième partie, à étudier et à appliquer les règles pragmatiques qui déterminent l'utilisation du langage ainsi que les règles sémantiques et syntaxiques des énoncés performatifs que nous avons recensés dans *Le Cercle des tropiques*. Au niveau macro-textuel, nous les avons déjà analysés, dans la deuxième partie de cette thèse. Nous allons à présent les traiter unité par unité et/ou classe par classe. C'est en particulier, un travail d'analyse appliquée de

la visée subversive de l'énonciation performative dans *Le Cercle des tropiques*, en fait, une application de toute la théorie de la performativité et de ses fondements que nous avons eus à relater supra.

Chaque classe sera d'abord globalement considérée comme un type d'actes de langage avant d'être considérée dans ses particularités, à travers ses différentes « occurrences » qui sont les apparitions concrètes et spatio-temporelles localisées du type. L'« occurrence » qui est ici la réalisation effective d'un énoncé performatif incarne et manifeste le type, c'est-à-dire la classe.

N.B : Tous les performatifs recensés et contenus dans le corpus de cette thèse sont présentés et classés en annexe (cf. annexe p. 214)).

Chapitre VIII

Les actes de langage performatifs

grammaticalement marqués par la ponctuation et la syntaxe

Les marqueurs illocutoires peuvent être nombreux et variés. Entre autres, il y a le lexique comportant notamment les verbes, mais il y a aussi les marqueurs spécifiquement grammaticaux que décrit la grammaire traditionnelle : la ponctuation, l'ordre des mots et certains morphèmes exclamatifs ou interrogatifs comme « est-ce que ? », « quel ! » etc.

Les énoncés performatifs de ce chapitre, comme tous les autres du corpus de cette thèse, sont tous tirés du roman, *Le Cercle des tropiques*. Il convient cependant de dire que leur nombre, pour chaque classe, comme pour l'ensemble des classes, est loin d'équivaloir à la totalité des performatifs qui existent dans ce roman. Ils ne sont relevés et présentés que pour représenter leurs classes respectives qui seront décrites et analysées.

VIII.1. La classe des questions

Les questions sont formellement marquées par le point d'interrogation et par les morphèmes interrogatifs. En guise d'exemple de marques formelles, nous pouvons considérer l'adverbe « où » et l'ordre des mots telle que l'inversion entre le sujet et le verbe (comme « port-t-elle »

dans, par exemple la question « 63 Ma fille porte-t-elle toujours mon nom ? P. 60) ». Leur but illocutoire est généralement la recherche de l'information par le locuteur. Une réponse est attendue de l'interlocuteur. Comme direction d'ajustement, les mots utilisés dans les questions décrivent le monde, c'est-à-dire l'information souhaitée. Les questions expriment, comme état psychologique, la volonté ou le désir de savoir. C'est le cas de la majorité des questions que nous avons recensées. Nous pourrions citer en exemple les énoncés qui suivent :

- 33 Où loges-tu ? P.45,
- 43 Patron, pendant mes heures de loisir pourrai-je travailler au garage ? P.49
- 63 Ma fille porte-t-elle toujours mon nom ? P. 60

Au niveau des « occurrences », par contre, le but illocutoire peut varier. Mais notre corpus montre que cette variation est limitée puisque seules deux valeurs illocutoires principales sont apparues : la valeur de la directive et la valeur de l'avertissement. Les occurrences qui ont la valeur d'une directive sont par exemple:

- 27 Pourquoi n'irions-nous pas chez la vieille Dida ? P. 38

Dans cet énoncé 27, le locuteur qui est un chômeur compagnon de Bohi Di, lui aussi un « sans domicile », lui propose d'aller chez la vieille Dida qui est une restauratrice toujours prête à secourir les naufragés de la ville

qui ont des difficultés pour manger et pour se loger. L'énoncé aurait pu être remplacé par un autre à même valeur illocutoire, à savoir : « Allons chez la vieille Dida. » Ainsi l'énoncé 27 est au fond une directive.

On peut aussi avoir le cas suivant : « 51 Où vas-tu catin ? P. 55 » Cet énoncé 51 est également une directive : un mari excédé par le comportement volage de son épouse, et constatant qu'elle s'apprête encore à désertir le foyer conjugal lui tient ce propos. C'est une interdiction qui peut être exprimée ainsi : « Ne bouge pas d'ici. »

De même, l'énoncé 101 ci-dessous, exprimé par un brigadier lors de l'interrogatoire d'un inculpé dans la folie des marchés, intime l'interlocuteur en question à parler, à avouer les faits qui lui sont reprochés. C'est une directive obligeant l'interlocuteur à réagir dans le sens indiqué.

– 101 Tu vas parler oui ou non ? P. 93 signifie : « Parle », « Avoue » etc.

VIII.2. La classe des phrases interrogatives

Cette classe des phrases interrogatives a le même but illocutoire, la même direction d'ajustement et les mêmes états psychologiques exprimés que celle des questions. Leur différence apparaît cependant dans la forme syntaxique des énoncés. En effet, les phrases

interrogatives tout en se terminant aussi comme les questions par un point d'interrogation, ont la syntaxe des assertions et ne comportent donc, ni morphème interrogatif ni inversion entre sujet et verbe. La ponctuation, à savoir le point d'interrogation, est l'unique marque formelle qui donne aux énoncés de cette classe leur caractère interrogatif.

Le corpus considéré contient trois sortes d'énoncés :

- Les énoncés à valeur informative par lesquels le locuteur sollicite de l'interlocuteur une réponse précise. Parmi ces énoncés nous pouvons citer :

- 42 Vous savez lire également ? P.49
- 59 Tu fais la magie ? P. 57
- 61 Tu veux dire que tu n'es pas seule ? P. 59

Dans chacun de ces derniers cas, le locuteur cherche à savoir quelque chose, en formulant une phrase interrogative.

- Les énoncés qui ont la valeur illocutoire d'une directive :

- 78 Le permis de port d'arme ? P. 71
- 79 Le permis de chasse ? P. 71
- 80 La carte d'identité ? P. 71

Ces trois actes de langage permettent au locuteur d'intimer son interlocuteur à lui donner les pièces administratives décrites qui sont le

permis de port d'arme, le permis de chasse et la carte d'identité nationale. C'est à l'occasion de la rencontre de Bohi Di avec les maquisards commandés par le Messie-koï. Ceux-ci, par ces phrases interrogatives, exigeaient de lui les pièces en question. Ce sont des ordres donnés sous forme de phrases interrogatives. Ce sont de fausses questions.

- Les énoncés à caractère assertif servant à informer l'interlocuteur ou mieux, dans certains cas, à l'avertir. Une phrase interrogative comme « 13 Je peux entrer ? P.20 », dans le contexte où elle est exprimée, n'attend aucune réponse : Amiatou, la fiancée de Bohi Di lui rendant visite, s'est présentée à la porte de sa chambre en formulant cette phrase. Et sans attendre de réponse, elle s'est introduite dans la chambre. Bohi Di n'a pu que constater le fait accompli. En fait, Amiatou ne voulait même pas de réponse. Elle voulait lui dire, tout juste, qu'elle est là et qu'elle va entrer dans la chambre. L'avis de Bohi Di ne lui importait donc aucunement.

VIII.3. La classe des phrases impératives

La prière, le conseil ou la prescription et l'ordre sont les trois principaux points illocutoires que traduisent les phrases impératives.

Elles sont grammaticalement marquées par le temps du verbe, le mode impératif. Leur but illocutoire est de faire faire quelque chose à l'interlocuteur. Ces phrases ajustent le monde aux mots ; l'interlocuteur se conforme à ce qui est dit, le traduit en actes concrets. Ceux-ci traduisent l'effet perlocutoire. Comme état psychologique, Les phrases impératives expriment le souhait, le désir etc. Leurs valeurs illocutoires, dans le corpus relevé, sont au nombre de trois :

- La prière par laquelle le locuteur, n'ayant pas une position de supériorité par rapport à l'interlocuteur, exprime une sorte d'imploration ou le souhait de voir se manifester une certaine situation. Les exemples suivants sont explicites à ce propos:

– 32 Mon Dieu, ayez pitié de moi pour les jours à venir. P. 44

Le locuteur implore Dieu. Il souhaite être secouru par la force divine.

– 38 Excusez-moi. P. 47

L'énoncé 38 est une prière.

Dans les deux exemples, la prière n'a pas un caractère obligatoire. Leur force illocutoire est moins importante que dans le cas de l'ordre donné dans les conditions appropriées, c'est-à-dire en particulier, quand le locuteur occupe une position hiérarchiquement supérieure à celle de l'interlocuteur.

- L'ordre : le locuteur, occupant une position supérieure ou d'autorité, doit être obligatoirement obéi par son interlocuteur qui peut être son subordonné ou en tout cas, une personne de rang hiérarchiquement inférieur.

Ces deux positions des interlocuteurs (une position d'infériorité ou une de supériorité) constituent les conditions de félicité (c'est-à-dire de réussite suivant les termes d'Austin) les plus importantes de l'ordre. Par exemple, un ordre administratif provenant d'un instituteur en direction de l'inspecteur, serait sans succès et donc considéré comme nul et non avenu. Nous pouvons aussi donner l'exemple de la phrase « 53 Cesse de me battre, brute, imbécile, arrête, tu me fais mal. P. 55 » qui exprime l'ordre donné par une femme battue par son mari. Normalement, compte tenu de la position socialement supérieure du mari, l'ordre ne connaîtra pas de succès. Il sera sans effet.

Nous avons en outre le cas des énoncés suivants :

- 37 Soyez-y en fin d'après-midi. P. 46
- 255 Livrez les fossoyeurs du Parti, ils sont les ennemis de l'indépendance. P. 242

Ces énoncés sont des ordres proférés dans les conditions idoines. Le numéro 37 est produit par le Chef du Club des travailleurs qui, offrant un emploi à Bohi Di, lui donne l'ordre de se rendre au service indiqué en fin

d'après-midi. L'énoncé 255 est un ordre donné par le gouvernement de la république indépendante des Marigots du Sud ; ce qui en fait une parole d'autorité à respecter par tous les agents de l'état.

- Certains énoncés ont la valeur d'un simple conseil. C'est le cas dans la phrase : « 14 Va mon petit, surtout soit un homme. P.23 » Cette phrase est exprimée suivant une force prescriptive. Elle peut être comprise, soit comme un défi, soit comme un ordre ou alors, comme une permission donnée à l'interlocuteur.

Le succès de l'énoncé n'est pas garanti par la position des interlocuteurs qui ne sont pas dans une situation de relation hiérarchique. Il s'agit de Bohi Di et de son compagnon, le vieillard Wali Wali qui, en se séparant de lui, lui tient ce langage. Ce contexte indique plutôt que l'énoncé est un défi à valeur prescriptive.

Cependant, il y a en plus de ces sous-classes, un cas particulier de sous-classe dans laquelle les énoncés sont de faux ordres qui ne servent en effet, qu'à exprimer la méfiance du locuteur par rapport aux dires de son interlocuteur qui lui semble ne pas vouloir aller à l'essentiel. Ce sont les types d'énoncés tels que les suivants :

- 122 Adressez-vous à Baré Koulé, cet homme qui a passé des années à menacer de mort lors de ses campagnes électorales.P.104
- 130 Parlez-nous du syndicat bidon, le Parti Social de l'Espoir, que

vous dirigez depuis deux ans. P. 111

- 131 Racontez que vos maîtres vous ont fabriqués pour garantir leurs intérêts après l'indépendance. P. 111
- 132 Dites surtout que les corporations financent le Parti Social de l'Espoir que vous avez créé et auquel les indigènes adhèrent pour avoir une chance de travailler aux conditions imposées par les employeurs. P. 111

Par ces phrases, le locuteur nargue son interlocuteur, en lui montrant qu'il est hors sujet. Elles sont formulées par l'avocat des travailleurs contre le « Messie-koï », Baré Koulé à l'occasion du jugement qui devait permettre d'identifier les coupables de la folie des marchés.

VIII.4. La classe des phrases exclamatives

Les exclamatives constituent une classe de performatifs dont les valeurs illocutoires peuvent être très variées. Elles sont des phrases de mode ou déclaratif ou impératif. Leur caractère exclamatif n'est, dans le corpus, marqué que par la ponctuation. En effet leur performativité est tantôt explicite ou implicite dans le cas des énoncés impératifs, tantôt implicites, dans le cas des déclaratifs purs.

- Les énoncés impératifs à valeur illocutoire explicite

Ce sont par exemple les suivants :

- 67 Tirez, tirez patron pour l’amour de Dieu ! P. 66
- 111 Parle la loi te protège ! P. 97
- 162 Enfermez-moi ces trois fortes têtes, allez ouste ! P.147

Ce sont des phrases à modalité impérative. Elles ont une force prescriptive. Les contenus auxquels elles sont associées par leur signification descriptive sont conformes à leur force illocutoire (ici prescriptive). En conséquence, ce sont des actes de langage directs. Cependant, aucun de ces actes ne connaîtra obligatoirement une réussite ; car ne mettant pas en relation des interlocuteurs hiérarchiquement en rapport, à l’exception des cas particuliers comme l’énoncé 162. En effet dans ce cas, il s’agit du commissaire de la police Sept-Saint Siss en position d’autorité. Il donnait dans cet énoncé un ordre à ses agents, face à la résistance des membres du Club des travailleurs s’opposant au régime du Messie-koï.

- Les énoncés impératifs à valeur illocutoire implicite

Il s’agit entre autres des suivants :

- 108 Pas de bêtises, surtout pas Monchon ! P.95
- 284 A mort ! A mort ! P. 307

La signification descriptive de ces énoncés, à savoir le fait d’éviter les bêtises en pensant à Monchon pour la phrase 108 et la mort dans la phrase 284, est nettement différente de leur force prescriptive sous-

jacente et implicite. Ce sont donc des actes de langage indirects auxquels nous pourrions adjoindre des éléments préfixés explicites et illocutoires.

Nous aurions alors par exemple:

- « **Evitez** les bêtises. » ou « **Ne dites** pas de bêtises. » ou « **N'inculpez** pas Monchon. » ou encore « **Ne dites** pas de bêtises, **n'inculpez** surtout pas Monchon. » pour l'énoncé 108.
- « Tuez-le. » pour l'énoncé 284.

108 et 284 tels que formulés dans le roman, sont assertifs ; leur caractère impératif et leur force illocutoire prescriptive sont implicites.

• Les énoncés déclaratifs à valeur illocutoire implicite :

- 2 Ce riz n'est pas très blanc, mal cultivé ! P.14
- 7 Je vous donne ce que je peux, c'est à prendre ou à laisser ! P.14
- 15 Ce n'est pas juste, ce n'est pas juste ! P.23
- 62 Vous êtes contents maintenant qu'il (Monchon) est mort ! P.60

A chacun de ces énoncés, il faut adjoindre un quasi-commentaire préfixé contenant un verbe performatif pour leur donner une valeur illocutoire explicite. Tels qu'ils sont, ce sont des phrases grammaticalement déclaratives.

Chaque énoncé pourrait commencer par « J'affirme que ». Nous aurions alors dans tous ces cas, une proposition principale composée par l'expression préfixée, « J'affirme que » et une proposition subordonnée

complétive constituée par la partie déclarative comportant le sens descriptif de l'énoncé.

Les énoncés sont donc dans leur ensemble des performatifs dits « assertifs », engageant la responsabilité du locuteur en ce qui concerne la vérité des déclarations (but illocutoire) ; ils ajustent les mots au monde (exprime des états de choses).

Nous avons aussi un autre type de déclaratif à valeur illocutoire implicite qui se range, non pas parmi les performatifs « assertifs », mais au sein des performatifs que Searle nomme les « déclarations » au sens pragmatique. Celles-ci sont à distinguer des déclarations en tant que mode grammatical. La phrase « 224 Assassin ! P. 220 », par exemple, proférée par le peuple des Marigots du Sud en direction du chef de la milice Halouma, relève implicitement de ce type. Elle peut être reformulée comme suit : « Nous peuple, nous inculpons Halouma assassin ! » La réussite de l'acte performatif dépend ici du pouvoir qu'a ce peuple. S'il est souverain, dans un état démocratique, certainement Halouma serait considéré comme coupable, sinon le propos serait sans suite. En s'exprimant ainsi, le peuple entend changer l'opinion et faire arrêter Halouma. Mais est-il autorisé à tenir avec succès ce propos ?

Aussi pourrions-nous ajouter parmi les déclaratifs à valeur illocutoire implicite la phrase « 127 Vive Monchon ! P. 106 ». Celle-ci déclarée par

le peuple à l'occasion du jugement de Monchon lors de la folie des marchés, pourrait se ramener à l'énoncé, « Nous supportons Monchon ». L'énoncé 127 est alors un performatif de type « expressif » servant à exprimer un état psychologique, celui du peuple à l'égard de Monchon.

Pour conclure sur ce chapitre, remarquons simplement que cette classification par le mode verbal, l'ordre des mots et l'intonation aurait pu comprendre aussi les phrases déclaratives ou énonciatives (affirmatives et négatives) qui sont fort nombreuses dans *Le Cercle des tropiques*. Nous n'avons pas estimé nécessaire de les étudier parce qu'elles constituent une classe trop générale, ne présentant aucune particularité importante au plan purement pragmatique. Au contraire, cette classe a un caractère générique qui fait que les divers buts illocutoires y sont normalement représentés. Tout énoncé pouvant être illocutoirement marqué, toutes les phrases de cette classe peuvent recouvrir un ou plusieurs caractère(s) performatif(s) que nous étudierons (au chapitre IX).

Chapitre IX

Les actes de langage performatifs marqués par des critères pragmatiques

Comme Austin l'avait lui-même souligné, il y a deux sortes de performatifs : les performatifs implicites, dont le but illocutoire n'est pas clairement exprimé par un indicateur déterminé et les performatifs explicites comportant explicitement une force illocutoire marquée par un indicateur pragmatique de performatif.

Le Cercle des tropiques permet-il de montrer la co-existence de ces deux catégories ?

IX.1. Les performatifs implicites

IX.1.1. Les performatifs implicites par développement

Ce sont des énoncés contenant un quasi-commentaire préfixé ou suffixé qui sert à préciser la qualité discursive spéciale de l'acte de langage, c'est-à-dire son but illocutoire. Au plan syntaxique, ce quasi-commentaire est toujours apposé à la deuxième partie de la phrase qui correspond à une partie descriptive. L'apposition est formellement matérialisée par un signe de ponctuation, la virgule. Elle est caractérisée dans l'énoncé par sa mobilité, pouvant être préfixée ou suffixée.

Exemple :

– 233 J'étais loin d'avoir cette idée, **je vous l'assure**. P.232,

Le sens descriptif de cet énoncé 233 à quasi-commentaire suffixé (le membre de phrase en gras), est porté par la première partie, à savoir « J'étais loin d'avoir cette idée ». La deuxième partie, l'élément suffixé, « **je vous l'assure** » a un sens pragmatique. Isolée au moyen de la virgule, elle indique la force ou le but illocutoire servant à engager la responsabilité du locuteur, quant à la vérité de son propos. Il fait partie de l'acte total effectué et indique l'intention qu'a le locuteur de communiquer, tout comme le fait que l'énoncé 223 dans son ensemble, est un performatif « assertif ».

Les performatifs implicites par développement sont ainsi formés de deux sous-phrases indépendantes, mais intégrées. La partie descriptive est toujours une affirmation tandis que le quasi-commentaire spécifie le but illocutoire de l'acte global performatif. C'est ce que Recanati exprime comme suit :

« Le commentaire, en effet, sert à faire reconnaître à l'auditeur la nature de l'acte illocutionnaire que le locuteur entend accomplir par son énonciation, et comme accomplir un acte illocutionnaire c'est, entre autres choses, faire reconnaître à l'auditeur l'acte dont il s'agit, dans le cas présent, est accompli par l'énonciation conjointe de l'énoncé et de son commentaire plutôt que par l'énonciation du premier à l'exclusion du second : l'énonciation du

commentaire n'est pas un deuxième acte de parole s'ajoutant à celui que l'énoncé commenté sert à accomplir, mais un aspect de ce dernier. »¹

En fait, l'essentiel des classes des performatifs énumérés par Searle est représenté dans les énoncés recensés qui suivent :

- 238 **Je t'avertis**, vous serez interrogés pendant des heures pour vous justifier de ce manquement à l'ordre du Messie-koï.
PP. 234-235
- 212 **Je vous en prie**, rendez-le-moi. P. 206
- 66 M'amour viendra vivante, **je la veux**. P. 65
- 267 Mon chéri, **je t'obéis**, mes enfants et moi, nous nous rendons chez papa. P. 257

L'énoncé 238 est un « assertif », le locuteur, militant du Parti Social de l'Espoir qui est le parti du « Messie-koï », connaissant bien le pouvoir « messie-koïque », s'engage à garantir la vérité de l'état de choses représenté. Les mots utilisés décrivent exactement cet état de choses.

L'énoncé 212 est un performatif « directif » par lequel le locuteur, Mariam, épouse de Mellé Houré qui vient d'être emprisonné par le Messie-koï, ordonne qu'on le lui rende. C'est une prière adressée au président Baré Koulé.

¹ Recanati (F.), *op. cit.*, p.49.

L'énoncé 66 est un performatif « promissif », le locuteur, un blanc chasseur de panthère, se décide par son énonciation de capturer M'amour (nom de la panthère recherchée). Par cet acte, il se promet d'ajuster les choses à son propos. La réalité doit devenir conforme à son désir énoncé. La dernier énoncé, le numéro 267 exprime comme but illocutoire un état psychologique, celui de Larissa, épouse du docteur Malêké. Il s'agit d'un performatif « expressif ».

IX.1.2. Les performatifs implicites par analyse

Les performatifs implicites par analyse sont les performatifs dont le verbe performatif est dit « parenthétique »¹. Un verbe « parenthétique » est un verbe qui peut être doublement employé, soit descriptivement, soit de façon pragmatique, à la première personne du présent de l'indicatif à la différence des verbes qui ne peuvent être employés que d'une façon unique à cette même personne et à ce temps. Les verbes purement performatifs comme « parier », « féliciter » ne peuvent pas être employés descriptivement à la première personne de l'indicatif présent. Dans « Je parie » ou « Je félicite » par exemple, il n'y aucune description. Sur le plan pragmatique, il y a deux actes socialement ritualisés, celui de parier et celui de féliciter. Par contre, dans l'énoncé 149, « Je veux ma part de justice, ma part d'espoir. P. 121 », le verbe « vouloir » est un verbe

¹ Recanati (F.), op. cit. p.64.

performatif ; il indique donc comment l'énoncé doit être pris ; ici il s'agit d'un « promissif », le locuteur Bohi Di se défiant lui-même et se promettant de recouvrer sa part de justice et d'espoir. Le même verbe « vouloir » peut, cependant dans un autre emploi, être purement descriptif. C'est le cas dans le même énoncé, si on y ajoute l'adverbe « souvent » : « Je veux **souvent** ma part de justice, ma part d'espoir. » Le verbe « vouloir » a donc deux lectures possibles : une lecture descriptive et une lecture non descriptive, c'est-à-dire performative.

L'analyse de tous les énoncés retenus dans le corpus « cf. annexe) révèle une grande variété de verbes « parenthétiques » que nous avons appelés performatifs par analyse. Nous allons les examiner dans les détails.

- 123 J'enrage de vos hypocrisies. P. 121
- 141 J'enrage de subir la vie de créature. P. 121
- 142 J'enrage de vivre dans la dépendance imposée. P. 121
- 143 Je tonne contre l'essorage de mon être épuisé. P. 121
- 144 Je tonne de voir mon âge s'essouffler dans ma jeunesse. P. 121
- 145 J'enrage de ne voir que la mort comme libération. P. 121
- 146 J'enrage contre les puissances qui m'étouffent. P.121
- 147 Je tonne de ne connaître que les affres de la souffrance. P. 121
- 148 Je tonne contre ma vie d'esclave. P. 121

Ces énoncés composent le chant de ralliement des subversifs, c'est-à-dire du Club des travailleurs. Ceux-ci sont, dans *Le Cercle des tropiques*, épris de justice. La foule les ralliera par la suite. Ainsi, le chant se présente, non plus comme le seul chant du Club, mais comme celui de tout le peuple des Marigots du Sud contre le Messie-koï.

Le locuteur du chant est ici, symboliquement, le peuple. Le chant n'est pas descriptif, il est performatif ; c'est un « promissif ».

Chacun des énoncés exprime, comme état psychologique, l'intention du peuple de se révolter. Par exemple, l'énoncé « 142 J'enrage de vivre dans la dépendance imposée. P. 121 » est une intention du locuteur de se libérer. Le locuteur de chacun de ces énoncés s'oblige par les actes performatifs à faire quelque chose ; ici il s'agit précisément d'être subversif contre le régime « messie-koïque ».

La direction d'ajustement est du monde aux mots, le locuteur se décidant à respecter sa parole ; ce qui est une des conditions de félicité de l'énonciation performative caractérisant le chant « messie-koïque ».

Les autres énoncés du corpus sont en général sous la forme « Je + verbe + que + P », P signifiant proposition subordonnée. Ceux-ci sont par exemple les énoncés énumérés ci-dessous :

- 126 Je crains que votre entreprise ne soit vouée à l'échec. P. 106
- 128 Je crois que j'aurai été tenté, mais je ne suis pas à

leur place. P. 110

- 180 Je crois que ce sont les mauvais génies qui sont responsables de la mort de onze enfants villageois. P. 176

Les verbes sont employés dans le sens pragmatique. Dans ces différents cas, le locuteur « craint », « croit » et « espère » effectivement. Ce sont des « assertifs » qui, en conséquence, engagent la responsabilité du locuteur, quant à la vérité de l'état de choses décrit dans la subordonnée P. La principale est constituée par le verbe performatif comme dans l'énoncé 219. « Je crois » est la principale tandis que, « que vos amis vont mourir » est la proposition subordonnée. P, c'est-à-dire la subordonnée, est dans tous les cas une déclarative et est le vrai énoncé. Quant à la principale, elle a pour unique rôle d'indiquer la valeur pragmatique à savoir, le but illocutoire de l'assertion qu'elle introduit. En produisant l'énoncé « 214, J'espère qu'il protégera notre terre natale. P. 207 », le locuteur dit qu' « il protégera notre terre natale » et montre par la principale que par-là, il exprime son opinion par une assertion. En somme, quand je dis « Je crois que p », je peux faire deux choses : soit décrire mes croyances actuelles (emploi descriptif), soit asserter prudemment que p. Ce deuxième emploi, est non descriptif et « asymétrique » par rapport aux emplois du même verbe à une autre personne ou à un autre temps que la première personne du présent.

L' « asymétrie » est le fait qu'en changeant la personne et le temps pour le verbe, on obtient un énoncé non plus performatif, mais descriptif ou constatif. Le locuteur qui dit « Je crois que la terre est ronde » exprime un énoncé non descriptif, un performatif assertif alors que lorsqu'il dit « Il croit que la terre est ronde », il ne fait que décrire l'activité visible de l'autre.

Les énoncés performatifs implicites par analyse sont donc à priori ambigus. Pour lever cette ambiguïté et les rendre transparents, il faut les soumettre à l'analyse grammaticale.

IX.1.3. Les performatifs implicites par réduction

Les performatifs implicites par réduction sont composés de phrases nominales qui sont souvent, dans *Le Cercle des tropiques*, des contenus d'affiches, de slogans ou des affirmations péremptoires. Sauf à les ramener à une forme de performatif explicite, ces énoncés dits performatifs implicites par réduction, peuvent être interprétés en un sens ou en un autre non performatif. Ce sont en gros des performatifs sans verbe introducteur. Ainsi, l'énoncé « 134 Requête accordée. P.115 » peut être purement descriptif et signifier la manière dont la requête est traitée par le juge, président de l'audience. Le locuteur n'a fait, dans ce cas, que décrire le traitement donné à la requête ; c'est ce que traduit le participe

passé employé comme adjectif qualificatif « accordée ». L'énoncé « Requête accordée » peut être entendu suivant diverses acceptions de portée sémantique telles que : « cette requête est accordée », « je vous accorde la requête » etc.

Ces énoncés sont des performatifs par réduction parce que l'affixe performatif est totalement inexistant dans les mots qui les composent. Ce sont des performatifs dont les composants sont réduits, car ne présentant ni préfixe, ni suffixe, ni un quelconque quasi-commentaire pouvant spécifier le but illocutoire associé à chaque énoncé. Leur performativité est alors implicite et est à construire par l'interlocuteur. On peut formuler, pour chacun de ces énoncés, un énoncé équivalent, ayant une valeur performative explicite.

L'énoncé,

– 281 Merci pour la vie que vous me laissez. P. 299, équivaut à « Je vous remercie pour la vie que vous me laissez. » qui est un énoncé performatif de type « expressif ».

– 164 Lundi et mardi jours fériés. P.148 équivaut à « Moi, Baré Koulé, président des Marigots du Sud, déclare lundi et mardi jours fériés ». L'énoncé est alors une « déclaration » visant un changement avec intervention du facteur institutionnel qui lui assure sa félicité. Une telle déclaration n'aurait pas pu réussir, si elle était dite par une personne

n'ayant pas une autorité supérieure ou tout au moins égale à celle du président. Le propos aurait été nul et sans suite, sans effet perlocutoire.

– 166 Moi Messie-Koï, mon pouvoir, mon éternité. P.161 équivaut à « Je vous ordonne de vénérer trois choses, moi Messie-koï, mon pouvoir, mon éternité. » C'est de cette façon, un énoncé performatif de type « directif ». Le locuteur cherche à agir sur le comportement de ses interlocuteurs, le peuple des Marigots du Sud. Il exprime son désir d'être obéi aveuglément dans le sens qu'il a indiqué.

– 262 Messie-Koï sangsue des Marigots du Sud. P.252 équivaut à « Je condamne le Messie-koï sangsue des Marigots du Sud ». L'énoncé devient ainsi un « assertif ».

– 263 Santé pour tout le monde. P.252 équivaut à « Je réclame la santé pour tout le monde. » C'est un « promissif » par lequel le locuteur essaye d'amener l'interlocuteur (le Messie-koï) à assurer au peuple la santé pour tous. L'annonce est faite sur une affiche à l'intention des dirigeants du pays.

L'énoncé,

– 261 Grève pour une plus juste libération de l'homme aux Marigots du Sud. P. 252 équivaut à « Nous vous informons que nous sommes en grève pour une plus juste libération de l'homme aux

Marigots du Sud. » C'est un performatif de type « assertif » proféré à travers une affiche.

De façon générale, ce sont les affiches qui fonctionnent dans le roman comme des performatifs implicites par réduction, mais aussi certaines assertions nominalisées, c'est-à-dire formulées au moyen de phrases nominales donc sans verbe principal. Les énoncés, « 263 Santé pour tout le monde. P. 252 » et « 268 A brûler, un conseil du colonel Fof. P. 257 » sont par exemple des assertions nominalisées.

En définitive, nous constatons que les performatifs implicites du corpus considéré se caractérisent par trois sortes d'élément de forme : le lexique (ensemble des mots et des affixes), la syntaxe, et dans une certaine mesure l'intonation qui se traduit dans la ponctuation.

IX.2. Les performatifs explicites

Rappelons que les performatifs explicites sont composés par tous les performatifs dont la performativité est clairement exprimée, par un affixe, comportant un verbe non descriptif conjugué à la première personne de l'indicatif présent. Austin définit les énonciations performatives explicites comme suit :

« Je veux dire qu'elles commencent (toutes) par ou contiennent une expression très significative et très claire, telle que « je parie », « je promets », « je lègue », expression employée aussi très communément pour

nommer l'acte même que j'accomplis en formulant l'énonciation (par exemple parier, promettre, léguer, etc.). »¹

Selon Searle, les classes de ces performatifs explicites sont au nombre de cinq (déjà définis théoriquement dans la première partie).

Cependant, cette classification qu'il propose, peut-elle s'appliquer aux énoncés du roman, *Le Cercle des tropiques* ?

IX.2.1. Les performatifs « assertifs »

Les « assertifs », faisant partie de la dimension illocutoire cognitive (déjà traitée en théorie dans la deuxième partie), sont illustratifs de ce que *Le Cercle des tropiques* tente de démontrer : la dictature. Fonctionnant comme un enseignement, ils donnent à adhérer à un sens précis exhibé dans les différents énoncés. Il y a, en quelque sorte, comme un autoritarisme des actes de langage performatifs qui dictent la conclusion à tirer. Ceci est rendu possible par le fait que, « la classe des illocutions assertives comprend les affirmations, les assertions, les descriptions, les caractérisations, les identifications, les explications et beaucoup d'autres encore. »²

Rappelons que la classe des « assertifs » purs regroupe les énoncés comportant un affixe qui a la forme syntaxique d'une proposition

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p.62.

² Searle (J. R.) cité par Eluerd (R.), *op. cit.*, p.163.

principale ayant une valeur non descriptive, mais pragmatique. En outre, nous avons vu que toute phrase, formulée suivant le mode déclaratif, peut être ramenée à la forme d'un énoncé performatif explicite « je + verbe + que + P ». Ces phrases existant sur le mode déclaratif et pouvant dans leur structure profonde devenir des performatifs explicites, nous les avons appelés des performatifs implicites par réduction. En réalité, les performatifs dits implicites par réduction ne le sont que par leur structure de surface, donc en apparence seulement.

C'est pourquoi, pour des raisons didactiques, nous ne parlerons plus, pour ces deux catégories, que de performatifs de type « assertifs ».

L'examen de ces énoncés révèle que leur sens descriptif tout comme leur sens pragmatique induit la subversion. Soit par exemple, l'énoncé qui suit :

– 75 Tu es notre employeur, que tu le veuilles ou non. P. 70 Il équivaut à « Je t'avertis, tu es notre employeur, que tu le veuilles ou non. »

Ce propos 75, tenu par un maquisard appartenant au groupe clandestin dirigé par Baré Koulé à l'intention de Bohi Di, un pauvre campagnard capturé et rendu prisonnier, montre tout simplement que, dans ce pays, la soumission aveugle aux ordres du « messie-koïsme » est une obligation.

– 160 Nous n'avons pas reçu l'ordre de discuter, mais de vous accompagner au palais du gouverneur. P. 144

Ramené à une forme explicite, cet énoncé « assertif » 160, confirme l'existence d'une seule réalité aux Marigots du Sud, la dictature. Les énoncés « assertifs » ci-dessus énumérés sont éclairants à ce propos. L'unique comportement viable exprimé en termes d'effets perlocutoires est l'adhésion à tous les ordres sans exclusive, du Parti Social de l'Espoir. C'est ce que prouvent les énoncés ci-dessous.

– 187 Il n'y a qu'un seul parti dans ce pays, tout le monde y adhère de grés ou de force, si vous n'êtes pas contents, c'est kif kif. P.179

– 191 Désormais toute tentative de résistance au Parti sera punie de mort. P. 181

– 254 Qui doute du Messie-koï doit être livré au Parti. P. 242

Par ailleurs, les « assertifs » apparaissent comme des actes performatifs qui étalent, suivant leur sens descriptif, des états de choses susceptibles d'engendrer la subversion par leur caractère inhumain et insupportable.

C'est ce que révèlent les énoncés (cités infra) : ils décrivent tous un pays maléfique, infernal et mortel. En tant que performatifs, leur félicité dépend cependant, de certaines circonstances qui doivent être réunies : certes, ils ne sont ni vrais ni faux et que leur sens pragmatique est le plus déterminant, mais la responsabilité de leur locuteur est engagée pour ce

qui concerne l'existence des états de choses représentés (c'est le point illocutoire). En parlant, le locuteur doit être sincère et exprimer sa véritable croyance à ces états, c'est-à-dire aux contenus propositionnels des phrases.

- 173 Le parti a remplacé Dieu et a pris le visage de la souffrance et de la mort. P.168
- 174 C'est l'enfer. P. 168
- 175 Porte Océane est une jungle où l'on crève de travail, de chômage, de faim, de saleté, d'humiliation et du Parti. P.169
- 99 Le mal habite la ville. P. 91
- 157 La misère, l'exploitation, l'ignorance forment l'inhumaine trinité qui nous mène. P. 143
- 195 Je dis ce qui est, Baré Koulé n'hésitera pas à nous assassiner si nous multiplions les faux pas. P. 186

Que dire, en ce qui concerne la deuxième classe, celle des « directifs » ?

IX.2.2 Les performatifs « directifs »

Renvoyant « à l'exercice de pouvoirs, de droits ou d'influences »¹, les « directifs » jouent un rôle très important dans *Le Cercle des tropiques* où, il est essentiellement question d'abus de pouvoir et de dictature qui

¹Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 54.

ne peuvent s'exercer qu'au moyen de la directivité. Ils s'y énoncent suivant une forme performative exprimant la volonté de faire vivre la population des Marigots du Sud sous les ordres du pouvoir. Ils ont pour principale fonction d'induire un faire-faire chez le récepteur.

Cependant, s'il y a d'une part les actes performatifs qui manifestent la dictature, de l'autre il y a les actes performatifs produits par les dominés, en particulier, les membres du Club des travailleurs. Par ailleurs, force est de constater que si le bonheur des actes proférés par le pouvoir est toujours assuré puisque étant une autorité obéie, de gré ou de force, celui des actes énoncés par la population en direction des dirigeants n'est jamais garanti. Cela s'explique par le fait que la supériorité de celui qui prescrit des comportements est indispensable à la réussite des « directifs » ; la non satisfaction de cette condition entraîne leur échec. Dans cette dernière condition, les effets recherchés par le locuteur qui sont un faire-faire ou un comportement donné, ne seront pas obtenus ; il y a malheur. C'est ce que montrent, par exemple les énoncés qui suivent :

- 226 Oui, je vous en demande pardon, je l'ai diffusé. P.226
- 120 Cependant capitaine, je vous demande de laisser Malêké en dehors de cette affaire. P. 101
- 77 Je vous demande de me laisser en paix [...] P. 71

L'énoncé 226 est celui d'un jeune qui avait publié un poème subversif de Bertolt Brecht. C'est une prière, donc une espèce particulière d'ordre. Mais l'acte performatif qu'elle véhicule a échoué, l'effet perlocutoire recherché ne s'étant pas produit, puisque malgré le point et la force illocutoires (faire agir l'interlocuteur dans le sens de répondre favorablement à la demande), le locuteur sera condamné à mort et exécuté par le « Messie-koï ».

De même, l'énoncé 120 aussi est une prière sans bonheur ; car tous les membres du Club des travailleurs dont le docteur Malêké seront emprisonnés. La demande est tombée dans l'oreille d'un sourd, en l'occurrence, le capitaine Kerke qui a fini par inculper Malêké.

Par l'énoncé 77, le locuteur Bohi Di, capturé par les maquisards en compagnie de Halouma qui est sous les ordres du « Messie-koï », leur demande de le libérer, mais en vain. Là aussi, la position inférieure du locuteur a fait échouer l'acte performatif.

Par contre, certains énoncés, réalisés dans les conditions idoines de félicité, seront heureux. Il s'agit, entre autres des « directifs » (cités infra) :

- 78 Le permis de port d'arme ? (ordre) P. 71
- 79 Le permis de chasse ? P. 71
- 80 La carte d'identité ? P. 71

- 159 Le gouvernement des Marigots du Sud désire vous rencontrer à quatorze heures précises. P.143

Les énoncés 78,79 et 80 sont des ordres donnés par les maquisards à Bohi Di. Ces derniers, étant en position de force, obtiennent gain de cause. L'interlocuteur ne peut pas s'empêcher de réagir. Il n'a pas le choix : soit il répond à l'ordre en présentant les pièces demandées, soit il explique pourquoi il ne peut le faire. C'est le dernier cas qui va se réaliser ; il a répondu comme suit : « Je paierai tout ce que vous voudrez. Je ne savais rien de toutes ces formalités. Dix ans ! Je paierai ce que bon vous semblera, mon général. »¹

Pour ce qui est du dernier énoncé 159, il s'agit d'un ordre du gouvernement « messie-koïque » donné aux dirigeants du Club des travailleurs. L'énoncé équivaut à « Présentez-vous devant le gouvernement des Marigots du Sud à 14 heures. » Le locuteur, étant ici l'autorité supérieure de l'état, peut tenir valablement son propos. Ce sera la réussite totale de l'acte performatif, comme le prouve la suite des événements, car les dirigeants concernés, à cause de cette convocation à laquelle ils ne pouvaient pas se dérober, ont été absents lors de leur meeting organisé contre le pouvoir.

¹ Alioum Fantouré, *op. cit.*, p.72.

IX.2.3. Les performatifs « promissifs »

Dans *Le Cercle des tropiques*, les énoncés « promissifs » recensés montrent le degré d'engagement des différents locuteurs du camp des travailleurs à tout mettre en œuvre pour changer l'ordre établi. Chacun d'eux se sent, en quelque sorte, obligé d'agir dans un sens subversif. Cela se manifeste par la volonté affichée d'ajuster le monde aux mots, c'est-à-dire ici, de respecter la parole donnée. La population a comme une grande intention de se départir du « messie-koïsme ».

Cependant, comment cette propension à la subversion s'est-elle traduite linguistiquement dans le roman ? Voici ci-dessous quelques énoncés « promissifs » permettant de répondre à cette question:

- 107 Je défends l'intérêt de ma terre natale. P.95
- 121 Je refuse d'endosser les crimes dont on m'accuse. P. 104
- 204 Je vais voir le Messie-koï. P. 202
- 252 Je jure d'élever mes descendants dans l'esprit du destin éternel du Parti Social de l'Espoir. P. 238

Quand le locuteur tient le propos 107, il exprime bien un contenu propositionnel c'est-à-dire, un contenu auquel l'énoncé est lié par son sens descriptif. Dans l'énoncé 107, ce contenu est la défense de la terre natale. Mais, le locuteur énonce aussi une force illocutoire qui renvoie à la valeur illocutoire qui n'est rien d'autre que la fonction pragmatique de

l'énoncé. Cette fonction est d'ordre « promissif », le verbe étant un verbe performatif puisque par son emploi, le locuteur fait quelque chose ; il s'engage à agir. C'est un énoncé performatif, une sorte de promesse. En parlant, le locuteur doit être sincère. Celle-ci est la condition du bonheur de ce type d'acte performatif, le « promissif ».

Monchon, le chef du Club des travailleurs, à travers l'énoncé 121 se décide à rejeter toute acceptation de sa culpabilité dans la folie des marchés. Pour effectuer cet acte de langage, il utilise un verbe performatif « promissif », en l'occurrence le verbe « refuser ». Aussi est-il sincère, car jusqu'à sa mort il n'a jamais varié dans cette position.

Par l'énoncé 204, la locutrice, Mariam est, elle aussi, décidée à affronter le « Messie-koï » dans le but de revendiquer ses droits devant lui. Dans ce contexte, le verbe « aller » a un emploi performatif et non descriptif. En effet, en disant péremptoirement « je vais voir le Messie-koï », Mariam se promet de le faire sincèrement : elle ajustera effectivement le monde aux mots en se rendant au palais présidentiel.

Contrairement aux révoltés qui ont promis, par l'énonciation performative, de s'attaquer au « messie-koïsme », les obligés du pouvoir ont de la même manière, à l'occasion d'un référendum, exprimé leur soumission inconditionnelle. C'est ce que montre l'énoncé 252 dans lequel le locuteur, à savoir tout l'ensemble-électorat du « Messie-koï »,

profère son engagement en utilisant le verbe « jurer » qui est un pur verbe « promissif ».

En somme, les différents locuteurs des énoncés promissifs s'imposent une obligation d'agir conformément à leurs discours. Ainsi, manifestant des intentions, les actes de langage produits se caractérisent par des formules énoncées sur le mode déclaratif.

IX.2.4. Les performatifs « expressifs »

La classe dite des performatifs « expressifs » sert à exprimer un état psychologique à travers l'intention illocutoire d'un locuteur : par exemple la satisfaction est manifestée par le remerciement, le regret par la présentation des excuses, le plaisir éprouvé lors de la réussite d'une tierce personne, par les félicitations etc.

Dans *Le Cercle des tropiques*, les « expressifs » sont très nombreux, la dimension psychologique y occupant une place centrale. En effet, on y trouve des attitudes et des comportements sociaux tels qu'exprimés par les énoncés suivants :

- 76 Je m'en fous. P. 71
- 188 Je me fous de votre avis... P.179

Dans le contexte de dictature que sont les Marigots du Sud, les dirigeants clament toujours ce genre de propos. Ces énoncés 75 et 188 indiquent un

manque de considération à l'égard des interlocuteurs, c'est-à-dire les travailleurs. Le but illocutoire visé est d'imposer l'autorité du locuteur par le dédain et le mépris à l'égard de l'interlocuteur.

En outre, les énoncés qui suivent ci-dessous expriment chacun un état psychologique qui dépend du but illocutoire associé, à savoir la satisfaction pour 170 et 25, le désir de voir se réaliser quelque chose pour 25, 218 et 223.

- 170 Merci que Dieu vous bénisse de votre générosité à mon égard. P. 165
- 25 Qu'il étende, par la volonté de Dieu, une main secourable à un désespéré. P. 38
- 280 Je vous remercie au nom du Créateur. P. 299
- 218 Je souhaite que ma femme guérisse. P. 214
- 223 Je vous souhaite du courage. P.220

Ces énoncés traduisent des pratiques sociales s'inscrivant dans les réalités de la vie quotidienne. Ils présupposent un rite (remerciements, souhaits, félicitations etc.) reconnu par la société et comme le dit Austin, au moins en partie, codifié. Ce caractère ritualisé s'étend à tous les « expressifs » : il s'agit, entre autres, des excuses, des félicitations, des adieux, des hommages etc.

IX.2.5. Les « déclarations »

Les « déclarations », compte tenu de leur valeur illocutoire qui est spécialement de provoquer un changement, non pas ritualisé, mais institutionnalisé, ont été linguistiquement déterminantes dans la subversion engendrée par le roman. Cette subversion, synonyme de révolte, de refus de la dépendance et surtout de la dictature, équivaut au plan linguistique et dans *Le Cercle des tropiques*, à un effet perlocutoire. C'est précisément cet effet que le locuteur (l'auteur) a cherché à obtenir en racontant l'histoire des Marigots du Sud. En écrivant de cette manière, il a l'intention d'arriver à ce but illocutoire majeur. En exemple, référons-nous aux énoncés déclaratifs énumérés ci-dessous :

- 225 Des membres de la milice étaient venus pour prendre possession des prisonniers dans la matinée. P.222
- 285 Monsieur Baré Koulé, au nom de son droit à la vie, la population des Marigots du Sud vous démet de votre titre de chef d'Etat. Elle demande que justice soit faite. P. 309

L'énoncé 225 est une déposition de la gendarmerie formulée sous forme d'une « déclaration ». Son contenu propositionnel est sans équivoque : il indique l'enlèvement des prisonniers du « Messie-koï » par les milices elles-mêmes. Il a pour but illocutoire l'accusation des milices. C'est le

début de la subversion, c'est-à-dire du changement de régime ; car le pouvoir ne s'est maintenu que par la présence des forces policières. La gendarmerie étant institutionnellement autorisée à faire une telle « déclaration », sa déposition est un acte performatif dont le succès est assuré.

Quant à l'énoncé 285, il a été produit par le Colonel Fof de l'armée. Celui-ci est l'un des organisateurs clandestins de la subversion. A travers cet énoncé, il a effectué un acte performatif (déclaratif) dont le contenu propositionnel est la défection du peuple des Marigots du Sud. Sa parole fait autorité parce que d'une part, il a un rang élevé dans l'armée, de l'autre, il est investi par le peuple au nom de qui il parle. En conséquence, son propos est valablement tenu. En fait, c'est cette déclaration qui a été définitivement la consécration de la subversion aux Marigots du Sud, toutes les conditions de félicité y étant réunies, en particulier, celle de la formulation de l'énoncé par une personne habilitée à effectuer un tel acte.

Au total, émises dans les conditions normales énumérées par Austin (cf. première partie), les déclarations permettent toujours d'accomplir des actes qui sont simultanément la description de faits donnés et l'établissement d'une situation sociale ou institutionnelle nouvelle.

Parmi ces conditions, la plus importante nous semble être la première citée par Austin :

« Il doit exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant l'énoncé de certains mots par de certaines personnes dans de certaines circonstances. »¹

L'énoncé 285 se déroule bien dans ces circonstances définies, ici à l'occasion d'une rencontre officielle entre le « Messie-koï » et la population, et au cours de laquelle les grandes personnalités du pays doivent se prononcer sur leur engagement patriotique (par des actes d'allégeance) suivant les règles linguistiquement établies.

De façon générale, dans *Le Cercle des tropiques*, les performatifs explicites ont pour but illocutoire de produire, et ont effectivement produit des réactions variées, souvent à caractère subversif, non seulement sur le destinataire et sur le monde extérieur, mais également sur le locuteur lui-même. Ces réactions qui sont des effets perlocutoires, peuvent être un état psychologique, un comportement ou un autre acte de parole. Les performatifs explicites sont en outre, sémantiquement chargés, et leur sens est composé par une ou plusieurs informations.

Toutefois, les diverses façons (que nous avons utilisées jusqu'à présent) de classer les performatifs, ne permettent que d'atomiser plus ou moins les différentes catégories d'actes de langage. Essayons maintenant,

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 49.

d'opérer des regroupements de classes de performatifs ; ce qui nous permettrait d'arriver à une catégorisation superordonnée. Nous obtiendrons alors des classes de performatifs plus grandes.

Chapitre X

Catégorisation superordonnée des actes de langage performatifs

La taxonomie utilisée par Searle et les principes qui la soutendent sont tout à fait convaincants pour nous ; ce qui nous a fondé à nous y appuyer pour explorer ce domaine combien difficile à cerner qu'est l'énonciation performative. Cependant, tout en conservant les mêmes principes considérés par le disciple d'Austin, nous allons tenter de regrouper certaines classes qui présentent des similitudes pragmatiques évidentes. Ainsi, nous aurons trois classes superordonnées.

X.1. Les actes de langage informatifs

La catégorie des performatifs informatifs regroupe les « assertifs », les questions et certaines phrases interrogatives marquées par la ponctuation.

Pour illustrer cette idée, considérons les énoncés suivants :

- 206 Moi, je vous dis qu'être un citoyen ne suffit pas pour
bénéficier de tous les droits. P. 202
- 207 Etes vous reconvertis ? P. 202
- 192 Vous avez un laissez-passer monsieur ? P. 182

L'énoncé 206 est un « assertif » par lequel le locuteur donne l'information à savoir, que pour bénéficier de tous les droits aux Marigots du Sud, il faut autre chose que le seul fait d'être citoyen. Le

contexte d'énonciation montre qu'il faut aussi être militant du Parti Social de l'Espoir. Les énoncés 207 et 192 aussi visent à donner une information à l'interlocuteur. Par le premier, le locuteur cherche à savoir si son interlocuteur est reconverti ou non ; ce qui peut avoir une incidence sur leurs rapports. Le second permet de s'informer sur la possession ou non d'un laissez-passer par l'interlocuteur.

L'information, dans les différents cas, porte sur ce que l'on sait, pense, croit ou ressent et que l'on se décide à communiquer à l'autre. Cette information est, soit reçue de l'interlocuteur, soit elle lui est transmise. Dans certaines situations, il peut arriver qu'on montre seulement par un acte informatif qu'une information nous manque. Tel est le cas dans l'énoncé, « 10 Qu'allons-nous faire ? P.15 », à travers lequel le locuteur, un paysan désemparé à qui on a refusé d'acheter les produits de sa récolte, demande à ses compagnons dont Bohi Di la solution à adopter.

X.2. Les actes de langage obligatifs

Les actes de langage obligatifs comme le laisse entendre le mot, impliquent une obligation à laquelle le locuteur soumet son interlocuteur, ou à laquelle il se soumet lui-même. Ils regroupent en conséquence les « directifs » et les « promissifs » qui sont des actes de langage exprimant l'ordre, la prescription ou la prière (cf. chapitre IX). Les

exemples 155, 179, 246 et 121 représentent respectivement ces différents actes.

- 155 Surtout prenez garde que notre sang ne vous éclabousse pas et que nos cadavres ne vous asphyxient. P. 142
- 179 S'il y a une maladie au village, j'exige que vous m'avertissiez. P. 174
- 246 Je vous en prie. P. 237
- 121 Je refuse d'endosser les crimes dont on m'accuse. P. 104

L'énoncé 121 est une obligation que le locuteur, Monchon, accusé d'être le commanditaire de la folie des marchés, s'impose face aux abus du « Messie-koï ». Dans les autres énoncés (155, 179 et 246), c'est l'interlocuteur qui est obligé par le locuteur à se comporter d'une certaine façon.

Voici deux autres obligatifs :

- 133 Objection, je demande à Maître Almamy de mettre fin à ses injures. P. 115
- 242 Je vais t'accorder une faveur exceptionnelle. P.235

Les actes de langage obligatifs peuvent aussi être une requête (énoncé 133), une proposition ou une promesse (énoncé 242).

Que ce soit dans un futur immédiat ou plus éloigné, les actes de langage obligatifs permettent d'engager quelqu'un, un autre ou soi-même.

X.3. Les actes de langage constitutifs

Les actes de langage constitutifs s'exécutent à des occasions particulières de la vie quotidienne : anniversaire, nomination, mariage, réunion etc. A chacune de ces circonstances, soit on félicite, soit on fait des déclarations. Or, les déclarations et les félicitations comme les remerciements, sont exprimés respectivement au moyen des « expressifs » et des « déclarations » qui ont la particularité commune d'être socialement contextualisés. Ils fonctionnent comme des rituels codifiés, sinon en totalité, du moins en partie.

Dans *Le Cercle des tropiques*, les actes de langage constitutifs ont joué un rôle très déterminant dans la subversion. Nous en avons relevé plusieurs parmi lesquels il y a :

- 285 Monsieur Baré Koulé, au nom de son droit à la vie, la population des Marigots du Sud vous démet de votre titre de chef d'Etat. Elle demande que justice soit faite. P. 309
- 165 Nous sommes libres indépendants. P. 156
- 218 Je souhaite que ma femme guérisse. P. 214

L'énoncé 285 (déjà examiné supra) est la « déclaration » (au sens grammatical) d'un militaire, l'un des plus actifs dirigeants sinon le leader de la subversion contre le « Messie-koï ». Cette « déclaration » annonce publiquement et officiellement, en présence de tout le gouvernement et

du peuple, la destitution de Baré Koulé, c'est-à-dire du président de la république. Elle indique clairement, comment les mots doivent être pris ; elle ne décrit pas uniquement l'attitude de Baba Sanessi (le chef militaire qui a proféré la « déclaration ») et du peuple à l'égard du président, mais fait quelque chose. Elle consacre la fin du règne du « Messie-koï ».

Pourtant, utilisant la même forme d'énonciation que la précédente, le président fait une « déclaration » (énoncé 165) lui permettant de proclamer l'indépendance des Marigots du Sud.

Le dernier énoncé 218 est un exemple d'expressif traduisant l'état psychologique du locuteur qui exprime un sens descriptif à savoir que sa femme est malade. La proposition préfixée « je souhaite que » est un introducteur explicite d' « expressif ». Le but illocutoire est ici le souhait que son vœu se réalise : le rétablissement de la santé de sa femme.

Comme tous les performatifs, de façon générale, les actes de langage constitutifs se réalisent dans des conditions précises dites conditions de réussite ou de félicité. Ils sont produits dans des circonstances particulières, par des personnes bien déterminées et leur énonciation est faite à travers une formule correcte et consacrée, c'est-à-dire de manière adéquate et au bon moment. Les exemples que nous avons pris sont proférés dans les conditions de félicité requises. Car, le président est l'autorité supérieure de la république. Il peut donc tenir ce propos 165

avec succès. De même, le général Baba Sanessi, chef supérieur des armées, peut produire l'effet escompté en énonçant la « déclaration » 285.

En résumé, « L'acte tient tout entier dans la formule rituelle prononcée par la personne adéquate au moment voulu. »¹

La classification superordonnée ne contredit nullement les autres formes de regroupement des performatifs, ni celle d'Austin, ni celle de Searle. Au contraire, elle les complète en établissant entre eux des rapports pragmatiques relatifs à leurs valeurs illocutoires. Aussi, rend-elle leurs analyses plus aisées en réduisant cinq catégories de performatifs ou plus à trois seulement et en les définissant de façon plus explicite.

Dans tous les cas, nous nous sommes rendu compte que *Le Cercle des tropiques* se prête aussi correctement à une étude linguistique éclairée par les classes superordonnées, qu'à celle effectuée suivant la classification de Searle.

¹ Delbecque (N.), *op. cit.*, p.195.

CONCLUSION

La description et l'analyse des énoncés performatifs à intentionnalité subversive peuvent bien se fonder sur les théories sémantico-pragmatiques (cf. première partie de la thèse). Au niveau macro-textuel, c'est-à-dire des grandes unités narratives (ensembles d'énoncés, paragraphes, chapitres, parties comportant descriptions, dialogues, etc.) ainsi que des unités-énoncés, *Le Cercle des tropiques*, se prête à une étude pragmatique. En effet, il n'est ni vrai ni faux ; il fait explicitement quelque chose, dans un contexte mondain précis. Il est un acte de langage intégrant, de ce fait, des sujets parlants. L'intervention des interlocuteurs s'y matérialise par les indexicaux exprimés sous forme de marques linguistiques perceptibles à travers les différents énoncés.

Le Cercle des tropiques s'analyse ainsi globalement, comme un acte de langage performatif ayant pour force illocutoire la subversion. Plus explicitement, disons qu'à travers cet acte, le narrateur (l'auteur) met l'autre (le lecteur réel ou virtuel et le personnage), et se met lui-même dans l'obligation d'engendrer la subversion, par l'énonciation performative.

Les conditions de félicité ayant été réunies dans le récit, l'acte performatif a globalement connu un bonheur. En conséquence, l'effet perlocutoire qui est la réalisation concrète de la subversion a été obtenu, tout au moins, au niveau intradiégétique.

Les performatifs sont apparus comme des formes d'énonciation qui permettent à un locuteur de produire délibérément certains effets chez l'interlocuteur ou le lecteur. Tel est le cas dans *Le Cercle des tropiques*. Aussi, les énoncés performatifs créent-ils toujours une situation nouvelle socialement reconnaissable comme une sorte de rite.

Le Cercle des tropiques montre que l'acte de communication en général, et celui à visée subversive en particulier, doit être inséré dans la théorie de l'action. La thèse a prouvé qu'il y a trois aspects à prendre en compte, comme d'ailleurs le préconise Léo Apostel dans son livre, *Communication et action*:

- « L'acte de communication est à la fois une transformation du locuteur, de son interlocuteur et de leurs rapports.
- L'acte de communication se définit par le but (ou les buts particuliers) qu'il poursuit ; il n'y a pas moyen de parler de sens sans parler en même temps de but.
- Chaque acte de communication est en même temps une action, produit un résultat différent de la seule existence d'une expression orale ou écrite. »¹

¹ Apostèle (L.) cité par Armengaud (F.), *op. cit.*, p. 98.

Le point de l'énonciation performative du roman à visée subversive, c'est d'obtenir que le lecteur ou le personnage réagisse d'une certaine façon ou se trouve dans un état donné. Les réactions sont des effets dits perlocutoires qui sont, entre autres, le fait d'être convaincu du bien-fondé des propos avancés, être intimidé ou offusqué par le pouvoir « messie-koïque », être apeuré, mais surtout, se révolter contre la dictature et instaurer la subversion aux Marigots du Sud.

Le Cercle des tropiques agit sur le comportement, au moyen de la reconnaissance et de la compréhension (par le lecteur et le personnage) de sa valeur discursive intrinsèque.

Tout acte illocutoire, effectué avec bonheur, produit un effet perlocutoire, comme nous l'avons constaté.

Le principal acte performatif du roman qui symbolise véritablement la subversion est l'acte de langage décisif effectué par le colonel Fof (cf. annexe, énoncé n°285), acte qui a définitivement consacré la destitution du Messie-koï, et donc en même temps, le retournement de la situation sociale.

Nous avons pu nous rendre compte (surtout dans la deuxième partie de la thèse) que *Le Cercle des tropiques* manifeste concrètement un acte de discours qui a la particularité linguistique de faire prédominer le pôle communicatif, au détriment du pôle esthétique qui concerne plutôt les

aspects purement littéraires. Dans ce sens, il est la démonstration d'une thèse, celle de la condamnation de la dictature aux Marigots du Sud. En même temps, il est la mise en évidence d'un enseignement proposé à l'encontre de l'exercice abusif du pouvoir. Du point de vue langagier, cet aspect est une caractéristique fondamentale du roman de Alioum Fantouré.

La parole qui est au cœur de la pragmatique y est acte, et ce faisant, y rend tout possible. Elle est d'abord le mobile de l'action romanesque, avant d'être la cause des faits dont les plus importants sont la folie des marchés et la subversion finale perpétrée par les travailleurs dirigés par quelques militaires. C'est grâce à la parole, à l'énonciation performative, instrument de construction de la panique (de la population) et de la mise en place d'un mythe démoniaque permettant de diaboliser, d'inculper et de destituer les milices du pouvoir ainsi que le président de la république, que la subversion a été possible.

L'énonciation performative, dans le roman, débouche sur le perlocutoire qui en est le résultat se traduisant par des effets formulés sous forme de diverses actions chez les personnes, mais également, par de multiples réactions subversives programmées pour la réception.

Le Cercle des tropiques qui est discours, du point de vue pragmatique, est un acte illocutoire performatif accompli pour produire des effets perlocutoires chez les personnages et le lecteur. Ainsi, en tant qu'acte de communication, l'action romanesque transforme les interlocuteurs par le truchement des effets de la perlocution : la conviction, la persuasion, l'intimidation, la terreur, la superstition etc.

L'acte illocutoire performatif, permet la stylisation et le façonnement d'allocutaires réagissant conformément au point illocutoire proposé dans le texte et apparaissant convaincus du bien-fondé de la thèse soutenue.

Il convient aussi de constater que dans les énoncés performatifs, il y a comme une sorte d' « autorité de la première personne ». En effet, quand je dis « je le sais », je n'ai pas affaire à un énoncé descriptif. Je ne suis pas entrain de décrire mon état intérieur comme un état de connaissance exceptionnel, je donne aux autres ma parole, c'est-à-dire que je leur donne mon autorité pour affirmer ce que je dis savoir.

En raison des multiples considérations relatives au sens et à la signification des énoncés performatifs (largement décrits et analysés dans la thèse) à visée subversive, plus nettement qu'Austin, Searle refusa la distinction entre sémantique et pragmatique, en considérant que signifier et dire quelque chose qui est dotée d'une signification sont des

aspects de l'ilocution et rentrent de fait, dans la théorie des actes de langage.

Nous avons pu découvrir que dans la théorie des actes de langage ainsi que dans le roman subversif (*Le Cercle des tropiques*), le concept d'intention ou d'intentionnalité tient une place centrale. La description d'un énoncé performatif se réfère essentiellement aux intentions du locuteur. Ainsi l'énoncé, « Le locuteur A signifie quelque chose à travers l'expression X »¹ est analysé comme suit : « A a l'intention que l'émission X produise un certain effet chez l'interlocuteur, sur la base de la reconnaissance de cette intention. »²

La performativité nous est apparue comme une non-rupture entre le langage et son inscription dans la réalité. On n'est plus seulement dans l'intention de désigner un état de choses et de le dire ; on n'est plus dans le projet, mais dans la réalité entrain de se faire, de se dérouler : en somme, on pourrait dire la même chose, cette chose étant le faire, non pas projeté (l'état de choses), mais dit simultanément à son accomplissement.

¹ Grice (H. P.), « Meaning », *Philosophical review*, 1957.

² *Ibid.*

En définitive, l'énoncé performatif nous apparaît comme un paradigme énonciatif de l'idéal du dire et donc, *Le Cercle des tropiques*, comme l'idéal du dire et du faire conjugués, c'est-à-dire du faire en disant.

Les possibilités d'analyse sémantico-pragmatique permises par *Le Cercle de tropiques*, au double plan des unités linguistiques isolées et du texte en entier, nous autorisent à déduire qu'il n'y a pas deux linguistiques, l'une qui serait centrée sur la morphosyntaxe et l'autre sur le texte : ce sont seulement deux niveaux de description complémentaires.

Par ailleurs, au regard des résultats de cette thèse, il est indiqué d'envisager, en perspective, une linguistique textuelle fondée sur les théories sémantico-pragmatiques et sur la vérité que chaque texte procède d'un genre, et chaque genre est relatif à un discours. Ainsi, la diversité des textes sera assortie à celle d'une sémantique interprétative qui se fait en fonction du type de discours pouvant être d'ordre politique, religieux, panégyrique, journalistique etc., ou subversif comme dans *Le Cercle des tropiques*. En effet, dans chaque texte, il y a une énonciation comportant une intentionnalité déterminée et coïncidant précisément avec sa valeur illocutoire qui est, en clair, sa fonction discursive spéciale. Chaque type de texte est une « forme de vie » et ainsi, entretient un lien avec les pratiques sociales où il est produit.

Une description et une analyse sémantico-pragmatiques des textes ne sont plus à sous-estimer, mais à privilégier parce que le texte peut être considéré comme un objet complet de la linguistique en ce qu'il réunit le mot, la phrase, les énoncés ou les ensembles d'énoncés en somme, toutes les entités qui sont les principaux paliers d'étude linguistique.

Mais aussi, une autre raison, pouvant fonder une telle option sémantico-pragmatique, est que l'étude linguistique large s'étend aux règles génériques et discursives qui sont présentes dans tous les textes et qui se surimposent au système fonctionnel de la langue.

GLOSSAIRE

Acte

Communiquer (parler ou écrire), c'est agir ou faire agir ; c'est tout au moins faire « acte de parole ». L'acte est toute production d'un énoncé.

Allocutaire

C'est celui à qui est destiné un message (oral ou écrit) et qui est censé devoir répondre.

Comportatif

« Enonciations qui expriment une réaction à la conduite et au sort des autres, ainsi que des attitudes vis-à-vis du comportement antérieur ou simplement prévu d'autrui. »¹

Contexte :

L'acte de parole se réalise dans un contexte c'est-à-dire, dans une situation concrète où les propos sont émis. Le contexte est déterminé par le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, tout ce que l'on a besoin de savoir pour évaluer et comprendre ce qui est dit à savoir l'énoncé.

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 180.

Echec

« Tout ce qui, s'il se produit à l'occasion d'une énonciation destinée à faire quelque chose (parier, par exemple, ou se marier, ou avertir, ou même « affirmer » etc.), a pour effet que l'énonciation ne soit pas accomplie avec « bonheur », c'est-à-dire n'atteigne pas du tout son but, ou l'atteigne mal. »¹

Enonciation

« L'énonciation est une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel. »² Elle est « la production d'un acte de langage. (Le langage est ici considéré comme une activité consciente et spécifiquement humaine, excluant, par exemple, les interjections spontanées (les jurons etc.), ou les sons que produirait un singe et qui évoqueraient une parole humaine.) »³ A la différence de l'énoncé qui évoque plutôt le « contenu » de l'acte plus qu'autre chose, l'énonciation comporte ce qui peut être « fait » en plus de la manifestation du « contenu ».

Une autre définition, celle que propose Michèle Péret, est la suivante :

« L'acte d'énonciation peut se concevoir comme une petite scène inscrite dans un lieu et dans un temps donnés et exécutés par des acteurs, des actants : celui qui parle et celui ou ceux qui écoute(nt). Temps, lieu et

¹ Austin (J. L.), *op. cit.* p. 181.

² Benveniste (E.), *op. cit.*

³ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 181.

actants sont les éléments principaux que l'on appelle la situation de l'énonciation [...]. Ils existent d'autres éléments qui interviennent dans la situation de l'énonciation, ce qui a été dit antérieurement par les actants, leurs relations, leur humeur, les circonstances générales, politiques ou atmosphériques, ces éléments sont souvent importants pour la bonne compréhension d'un énoncé : ce sont eux, en particulier, qui permettent de comprendre les sous-entendus. »¹

Enoncé

« L'énoncé est différent de la phrase en ce sens qu'un énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire, parfaitement abstrait et hors situation. De plus, une phrase doit être bien formée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, alors qu'un énoncé peut être une phrase incomplète (Ah ! ; Partir ! ; Mon mari. etc. »²

Exemplum

C'est une modélisation présentée au lecteur ou aux personnages de roman et par laquelle injonction est faite de rejeter ou d'adopter telle ou telle conduite d'un héros donné.

¹ Péret (M.), *L'Énonciation en grammaire de texte*, Paris, Nathan, 1994, p. 9.

² *Ibid.*

Expositif

« Énonciations servant à exposer une façon de voir les choses, à développer un argument, à clarifier l'usage que l'on fait d'un mot ou cela même à quoi il renvoie. »¹

Illocution :

« Un acte qui, en plus de tout ce qu'il fait en tant qu'il est aussi une locution (en tant qu'il dit quelque chose) produit quelque chose en disant, d'où le préfixe « il ». »²

Implicature

C'est une suggestion qui découle du fait que le sens littéral diffère du sens communiqué.

Instance intradiégétique³

Selon Gérard Génette, la diégèse est tout ce qui est relatif au roman en tant que communication écrite ; donc, il s'agit du texte c'est-à-dire du récit. Tout locuteur qui se trouve dans le roman serait une instance intradiégétique. Cette instance est composée par les personnages (les narrataires) et le narrateur qui sont fictifs, mais linguistiquement réels.

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 181.

² *Ibid.*

³ Génette (G.), *Figure III*, Paris, Flammarion, 1972, p.265.

Instance extradiégétique¹

Au contraire, les locuteurs situés hors du texte tels que l'auteur et le lecteur, qui sont réels mais linguistiquement virtuels, composent l'instance extradiégétique.

Isotopie

Au plan sémantique, l'isotopie met en place dans le roman plusieurs discours formellement différents, mais sémantiquement convergents. Le même état de choses est dit de plusieurs manières avec des moyens linguistiques variés.

Locutoire

« un acte de langage qui consiste simplement à produire des sons appartenant à un certain vocabulaire, organisé selon les prescriptions d'une certaine grammaire et possédant une certaine signification. »²

Métonymie

Située sur l'axe de la substitution de nom, la métonymie est une figure de style par correspondance c'est-à-dire, la désignation d'un objet par un

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p. 181.

² *Ibid.*

autre objet qui fait comme lui un tout à part. C'est un changement de nom ou un nom pour un autre nom.

Narrateur :

C'est l'instance intradiégétique qui raconte l'histoire. Il a une fonction purement linguistique.

Parabole

C'est une sorte d'exagération, une insistance proche de l'emphase servant à mieux frapper l'esprit du lecteur ou du personnage.

Performatifs

« Enonciations qui, abstraction faite de ce qu'elles sont vraies ou fausses, font quelque chose (et ne se contentent pas de le dire). »¹

Perlocution

« Un acte qui, en plus de faire tout ce qu'il fait en tant qu'il est aussi une locution (en tant qu'il dit quelque chose) produit quelque chose « par le fait » de dire (d'où le préfixe « per »). Ce qui est alors produit n'est pas nécessairement cela même que ce qu'on dit qu'on produit. « Je

¹ Austin (J. L.), *op. cit.*, p.181.

t'avertis », par exemple, est une perlocution si celui à qui je parle est effrayé (et non simplement averti) par mes paroles. »¹

Phrase

« C'est par la phrase que nous pensons et que nous parlons, la phrase est un assemblage logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet ; elle est la véritable unité linguistique. La phrase du langage parlé est constituée par des mots, c'est-à-dire par des sons ou assemblage de sons formant un sens et exprimant des actions, des sensations, des idées ou marquant leurs rapports. »²

Remarque : Cette définition de la phrase donnée par Grevisse ne distingue pas phrase et énoncé. Pourtant, ils sont bien différents (cf. plus haut : définition de la notion d'énoncé).

Présupposition

La présupposition est exprimée lorsqu'un énoncé en présuppose un autre, si la vérité de ce dernier est une précondition de la vérité du premier.

Exemple : Je prépare mes textes avec l'ordinateur

Suppose : J'ai des textes.

¹ *Ibid.*

² Grevisse (M.), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, 11^e éd. p. 25.

Symboles indexicaux

Ce sont les pronoms comme « je, tu, il », les démonstratifs comme « ce, ceci, cela », les adverbes comme « maintenant » qui ont des références variables avec le contexte dans lequel ils sont émis et qui renvoient à la fois au fragment linguistique avec lequel ils sont en occurrence avant de renvoyer à un individu (parlant), à un lieu, à un temps.

Valeur (force)

C'est le caractère donné à un acte d'illocution, en vertu duquel cet acte (qui comporte déjà une signification) doit être compris en ce moment de telle façon bien déterminée (comme un conseil de partir, par exemple, au lieu d'un ordre de partir). On pourrait alors parler du sens d'une illocution (comme synonyme de valeur); mais il faudrait distinguer, selon Austin, entre le « sens » de nos « locutions » (il s'agit de partir, par exemple) et leur « valeur » en tant qu'acte d'illocution (il s'agit, par exemple, d'un conseil plutôt que d'un ordre).

Verdictifs

« Enonciations qui consistent à exprimer ce que l'on a constaté (officiellement ou non), à partir de l'évidence ou des raisons concernant les faits ou leur caractère axiologique. Il s'agit d'actes judiciaires plutôt que législatifs ou exécutifs.

ANNEXE

Présentation des énoncés performatifs du corpus et de leur classement

Plan

I. Les énoncés performatifs tirés du roman, *Le Cercle des tropiques*

II. Classement des énoncés performatifs

II.1. Les actes de langage performatifs grammaticalement marqués

par la syntaxe et la ponctuation

II.1.1. La classe des questions

II.1.2. La classe des phrases interrogatives

II.1.3. La classe des phrases impératives

II.1.4. La classe des phrases exclamatives

II.2. Les actes de langage performatifs

marqués par des critères pragmatiques

II.2.1. Les performatifs implicites

II.2.1.1. Les performatifs implicites par développement

II. 2.1.2. Les performatifs implicites par analyse

II.2.1.3. Les performatifs implicites par réduction

II.2.2. Les performatifs explicites

II.2.2.1. Les performatifs « assertifs »

II.2.2.2. Les performatifs « directifs »

II.2.2.3. Les performatifs « promissifs »

II.2.2.4. Les performatifs « expressifs »

II.2.2.5. Les « déclarations »

Présentation des énoncés performatifs

I. Les énoncés performatifs tirés du roman, *Le Cercle des tropiques*

- 1 Le premier sillon. P.11
- 2 Ce riz n'est pas très blanc, mal cultivé ! P.14
- 4 Un tarif de misère. P.14
- 6 Je vous vois venir. P.14
- 7 Je vous donne ce que je peux, c'est à prendre ou à laisser ! P.14
- 8 Triste revenu annuel. P.15
- 10 C'est pourtant une bonne récolte, la terre est généreuse
cette année. P. 14
- 11 J'avoue que j'étais pressé d'arriver à notre destination. P.17
- 12 Travailler ? P.18
- 13 Je peux entrer ? P.20
- 14 Va mon petit, surtout soit un homme. P.23
- 15 Ce n'est pas juste, ce n'est pas juste ! P.23
- 16 Telle est la volonté de Dieu. P.24
- 17 N'ayez aucune crainte, Dieu nous protège. P.24
- 19 Rien n'était plus faux. P.29
- 20 Signez un bout de papier de rien du tout. P. 34
- 21 Vous avez de bonnes récoltes. P. 34

- 22 Je crois d'ailleurs que l'ingénieur agricole avait raison. P. 35
- 23 Il faut que les fruits soient conformes aux normes établies. P.35
- 24 Peu importe ! P. 37
- 25 Qu'il étende, par la volonté de Dieu, une main secourable à un désespéré. P. 38
- 26 Si tu t'attardes, j'appelle mes enfants. P. 38
- 27 Pourquoi n'irions-nous pas chez la vieille Dida ? P. 38
- 28 Oui, la providence. P. 39
- 29 Je me souviens encore du jour où je me décidais d'aller chez elle. P. 39
- 30 Heureux ? P. 39
- 31 C'est Mellé Houré. p. 41
- 32 Mon Dieu, ayez pitié de moi pour les jours à venir. P. 44
- 33 Où loges-tu ? P. 45
- 34 Dans la rue ! P. 45
- 35 Vous vous présenterez aujourd'hui même chez Pélargi en compagnie de Bohi Di. P.46
- 36 Vous débutez dans les équipes de nuit. P. 46
- 37 Soyez-y en fin d'après-midi. P. 46
- 38 Excusez-moi. P. 47

- 39 Parlez, je vous écoute. P. 47
- 40 Je vous mets à l’essai pendant un trimestre. P. 48
- 41 J’agis de la sorte pour nouvelle recrue. P.48
- 42 Vous savez lire également ? P.49
- 43 Patron, pendant mes heures de loisir pourrai-je travailler
au garage ? P. 49
- 44 Vous pourrez. P. 49
- 45 Tire la manette. P. 50
- 46 La polygamie existe. P. 52
- 47 Il y a deux omnibus et un express par semaine. P. 53
- 48 Je suis le mari d’Amiatou et le père de sa fille. P. 53
- 49 Je comprends que les polygames crèvent vite. P. 54
- 50 Je peux faire des courses pour vous et vous préparez le repas.
P. 54
- 51 Où vas-tu catin ? P. 55
- 52 Dégage ! P. 55
- 53 Cesse de me battre, brute, imbécile, arrête, tu me fais mal. P.55
- 54 Je maudis tes enfants et leurs descendants, ainsi soit-il. P. 55
- 55 Tu ne diras rien à personne hein ? P. 55
- 56 Je vais chez maman. P. 56

- 57 Je vais te loger chez maman. P. 56
- 58 Je retourne chez mon mari. P. 57
- 59 Tu fais la magie ? P. 57
- 60 Je t'aime toujours, mais mon Dieu c'est si pénible. P. 59
- 61 Tu veux dire que tu n'es pas seule ? P. 59
- 62 Vous êtes contents maintenant qu'il (Monchon) est mort ! P.60
- 63 Ma fille porte-t-elle toujours mon nom ? P. 60
- 64 J'ai deux enfants de lui. P. 60
- 65 Je t'aime toujours. P. 61
- 66 M'amour viendra vivante, je la veux. P. 65
- 67 Tirez, tirez patron pour l'amour de Dieu ! P. 66
- 68 Je te parie que dans un an nous serons capables de faire vivre royalement nos familles... P. 67
- 69 C'est une question de vie ou de mort, je te dis. PP.67-68
- 70 J'ai deux femmes et cinq enfants qui ne comptent que sur moi pour vivre. P. 68
- 71 Je veux encore risquer une aventure. P. 69
- 72 Je reste et puis le fusil...c'est moi qui l'ai. P. 69
- 73 Me laisser le fusil ? [...] Il m'appartient ! P. 69
- 74 Je n'y tiens pas. P. 69

- 75 Tu es notre employeur, que tu travailles ou non. P. 70
- 76 Je m'en fous. P. 71
- 77 Je vous demande de me laisser en paix [...] P. 71
- 78 Le permis de port d'arme ? (ordre) P. 71
- 79 Le permis de chasse ? P. 71
- 80 La carte d'identité ? P. 71
- 81 Pas de carte d'identité ! P. 72
- 82 Pas de facture ! P. 72
- 83 Pas de permis de port d'arme ! P. 72
- 84 Pas de permis de chasse ! P. 72
- 85 Un visa pour les travaux forcés. P. 72
- 86 J'ai habité Porte Océane pendant un an. Je vous assure, mais je paierai ce que vous voulez, au nom de Dieu. P. 72
- 87 Oui, ce que vous voulez ! P. 73
- 88 Tu n'as pas intérêt à parler de cette affaire ! P. 73
- 89 Je sais que vous étiez de connivence avec le flic. P.74
- 90 Je parie que cela vous faisait mal au cœur que j'ai un fusil et un peu d'argent. PP.74-75
- 91 Dites plutôt que je suis un con ! P. 75
- 92 Laissez-moi en paix. P. 78

- 93 Tu n’as pas intérêt ! P.82
- 94 Messie-koï ne recule devant rien ! P.82
- 95 Oublie-nous. P. 89
- 96 Je n’ai rien fait, je n’ai rien fait au nom de Dieu ! P. 89
- 97 Tu veux passer ta vie en prison ? P. 90
- 98 Les serpents du marché ! P. 91
- 99 Le mal habite la ville. P. 91
- 100 Dieu jugera, il connaît les innocents. P.92
- 101 Tu vas parler oui ou non ? P. 93
- 102 Je vous comprends monsieur Baré Koulé mais cet homme est sous la protection de la loi. PP. 93-94
- 103 Je me trompe. P. 94
- 104 J’en reconnais un seul celui qui semblait mener les opérations. P.94
- 105 Je suis rentré d’exil le jour des troubles. P.94
- 106 Je réclame justice pour toutes les victimes que je représente ici. P. 95
- 107 Je défends l’intérêt de ma terre natale. P.95
- 108 Pas de bêtises, surtout pas Monchon ! P.95
- 109 Je vous dis que je n’ai jamais rencontré cet homme. P. 96

- 110 Je peux le jurer sur le coran et sur ma famille. P. 96
- 111 Parle la loi te protège ! P. 97
- 112 Je demande ton âge, ton domicile, tes moyens d'existence
P. 98
- 113 J'ignore mon âge. P. 98
- 114 Je vis comme ça au jour le jour comme la plupart des nôtres.
P. 98
- 115 Je ne cherche qu'à vivre. P. 98
- 116 Je vous dis la vérité. P.99
- 117 Je me demande ce qu'il vient faire dans ce procès. P.101
- 118 Je connais assez mon fils pour vous en avertir. P. 101
- 119 Je vous laisse maître de votre opinion. P.101
- 120 Cependant capitaine, je vous demande de laisser Malêké en
dehors de cette affaire. P. 101
- 121 Je refuse d'endosser les crimes dont on m'accuse. P. 104
- 122 Adressez-vous à Baré Koulé, cet homme qui a passé des
années à menacer de mort lors de ses campagnes électorales. P.104
- 123 J'enrage de vos hypocrisies. P. 105
- 124 Faites de moi ce que vous voulez. P. 105
- 125 Je suis fatigué de cette vie de nègre. P. 106

- 126 Je crains que votre entreprise ne soit vouée à l'échec. P. 106
- 127 Vive Monchon ! P. 106
- 128 Je crois que j'aurai été tenté, mais je ne suis pas à leur place. P. 110
- 129 Racontez donc que vous êtes soutenu pour perdre Monchon. P. 111
- 130 Parlez-nous du syndicat bidon, le Parti Social de l'Espoir, que vous dirigez depuis deux ans. P. 111
- 131 Racontez que vos maîtres vous ont fabriqué pour garantir leurs intérêts après l'indépendance. P. 111
- 132 Dites surtout que les corporations financent le Parti Social de l'Espoir que vous avez créé et auquel les indigènes adhèrent pour avoir une chance de travailler aux conditions imposées par les employeurs. P. 111
- 133 Objection, je demande à Maître Almamy de mettre fin à ses injures. P. 115
- 134 Requête accordée. P. 115
- 135 Je m'incline. P. 115
- 136 Je sens avec effroi que le gouvernement territorial et les corporations sont en train de jouer un jeu dangereux en laissant la

voie libre à Baré Koulé, l'un des êtres les plus ambitieux, les plus arrivistes, les plus opportunistes et peut-être les plus cruels que j'ai jamais vus. P. 116

- 137 Si tu ne démarres pas, je t'entre dedans, non de Dieu. P. 116
- 138 A nos conditions, comme d'habitude. P. 119
- 139 Vous voulez tous aller en prison ? P. 120
- 140 Vos propos vous coûteront cher, je représente la corporation fruitière. P. 120

Le chant de ralliement du Club des travailleurs dans son ensemble, fait partie du corpus :

- 141 J'enrage de subir la vie de créature. P. 121
- 142 J'enrage de vivre dans la dépendance imposée. P. 121
- 143 Je tonne contre l'essorage de mon être épuisé. P. 121
- 144 Je tonne de voir mon âge s'essouffler dans ma jeunesse.
P. 121
- 145 J'enrage de ne voir que la mort comme libération. P. 121
- 146 J'enrage contre les puissances qui m'étouffent. P.121
- 147 Je tonne de ne connaître que les affres de la souffrance. P. 121
- 148 Je tonne contre ma vie d'esclave. P. 121
- 149 Je veux ma part de justice, ma part d'espoir. P. 121

- 150 Moi, je reste ici avec vous. P. 121
- 151 Je travaille au port dans les entrepôts, ma présence sur les lieux des troubles était accidentelle. P. 125
- 152 J'ignore pourquoi on me crut. P. 125
- 153 J'en sais quelque chose ! P. 125
- 154 J'oublie ainsi le temps qui passe. P. 125
- 155 Surtout prenez garde que notre sang ne vous éclabousse pas et que nos cadavres ne vous asphyxient. P. 142
- 156 Vous secrétez vous-mêmes votre propre venin. P. 142
- 157 La misère, l'exploitation, l'ignorance forment l'inhumaine trinité qui nous mène. P. 143
- 158 Dans tous les cas, l'ordre sera respecté...P.143
- 159 Le gouvernement des Marigots du Sud désire vous rencontrer à quatorze heures précises. P.143
- 160 Nous n'avons pas reçu l'ordre de discuter, mais de vous accompagner au palais du gouverneur. P. 144
- 161 Je veux bien vous permettre de prendre la parole, mais il vous faut une autorisation dûment remplie et signée par moi, chef de la police territoriale. P. 146
- 162 Enfermez-moi ces trois fortes têtes, allez ouste ! P.147

- 163 Il n’y aura plus de folie des marchés aux Marigots du Sud,
plus jamais tant que je serai à la tête de la police territoriale. P.147
- 164 Lundi et mardi jours fériés. P. 148
- 165 Nous sommes libres indépendants.
(dit le Président Baré Koulé) P. 156
- 166 Moi Messie-koï, mon pouvoir, mon éternité ». P. 161
- 167 Je réserve mon avis quant à cette façon d’être libre aux
Marigots du Sud. P. 161
- 168 Je vous avertis Halouma vous mettra au pas. P. 163
- 169 J’espère que vous aimez la vie. P. 163
- 170 Merci que Dieu vous bénisse de votre générosité à mon égard.
P. 165
- 171 J’ignore si c’est la volonté de Dieu... P. 167
- 172 Oui [...] merci beaucoup dis-je. P. 167
- 173 Le parti a remplacé Dieu et a pris le visage de la souffrance et
de la mort. P.168
- 174 C’est l’enfer. P. 168
- 175 Porte Océane est une jungle où l’on crève de travail, de
chômage, de faim, de saleté, d’humiliation et du Parti. P.169
- 176 Je m’attends à le (son emploi) perdre à tout moment ou à me

- retrouver bêtement dans une tombe. P.169
- 177 J'estime qu'à Porte Océane... P. 1170
 - 178 Je peux réussir comme vous. P.170
 - 179 S'il y a une maladie au village, j'exige que vous m'avertissiez. P. 174
 - 180 Je crois que ce sont les mauvais génies qui sont responsables de la mort de onze enfants villageois. P. 176
 - 181 Je les surveille toujours. P. 176
 - 182 Je reviens dans un mois. P. 177
 - 183 Je veux le retrouver en vie. P. 177
 - 184 Je crois que si Dieu existait... P. 178
 - 185 Je crois qu'ils le sont. P. 178
 - 186 Ne perdez pas de temps, c'est non ! P. 179
 - 187 Il n'y a qu'un seul parti dans ce pays, tout le monde y adhère de grés ou de force, si vous n'êtes pas contents, c'est kif kif. P.179
 - 188 Je me fous de votre avis... P. 1179
 - 189 Moi je dis que le camp que vous persistez à maintenir en place est un danger pour notre liberté, pour notre tranquillité aux Marigots du Sud. P. 179
 - 190 Nous Messie-Koï de la République [...] confirmons la fin de

toute opposition sur le territoire de notre chère patrie ! P. 181

- 191 Désormais toute tentative de résistance au Parti sera punie de mort. P. 181
- 192 Vous avez un laissez-passer monsieur ? P. 182
- 193 J'ignore ce qui s'est passé à l'intérieur des maisons. P. 183
- 194 Je crains que ce ne soit trop tard. P. 183
- 195 Je dis ce qui est, Baré Koulé n'hésitera pas à nous assassiner si nous multiplions les faux pas. P. 186
- 196 Et moi, je répète que le temps presse. P.186
- 197 Je veux devenir bûcheron. P. 189
- 198 Je veux savoir. P. 192
- 199 Je connais mon métier. P. 193
- 200 Je vous en prie, prenez place. P. 196
- 201 Je vous accuse de saborder notre indépendance. P. 197
- 202 Bonne chance à toi et à papa ! P. 201
- 203 Que Dieu t'entende mon enfant ! P. 201
- 204 Je vais voir le Messie-koï. P. 202
- 205 Je viens pour m'informer. P. 202
- 206 Moi, je vous dis qu'être un citoyen ne suffit pas pour bénéficier de tous les droits. P. 202

- 207 Etes vous reconvertis ? P. 202
- 208 Laissez-moi entrer... P. 203
- 209 Je veux voir le Messie-koï. P. 203
- 210 Je veux voir le chef d'Etat. P. 203
- 211 Je viens pour mon mari. P.206
- 212 Je vous en prie, rendez-le-moi. P. 206
- 213 Je vous prie de tout mon cœur de femme et de mère
souvenez-vous. P. 206
- 214 J'espère qu'il protégera notre terre natale. P. 207
- 215 Je vous prie pour l'amour de Dieu, vous ne pouvez pas le
laisser mourir. P. 208
- 216 Je le jure pour l'amour de Dieu, il ne doit pas mourir comme
un païen jamais. P. 210
- 217 Je crois que Dieu m'accordera sa clémence contre toutes
mes fautes. P. 213
- 218 Je souhaite que ma femme guérisse. P. 214
- 219 Je crois que vos amis vont mourir. P. 215
- 220 Je crois que l'un d'eux est déjà mort. P. 215
- 221 Je parie qu'il en aura au moins pour cinq heures. P.216
- 222 Il est encore vivant. P 217

- 223 Je vous souhaite du courage. P.220
- 224 Assassin ! P. 220
- 225 Des membres de la milice étaient venus pour prendre possession des prisonniers dans la matinée. P. 222
- 226 Je le veux vivant, vivant, et puis on le tuera. P. 225
- 226 Oui, je vous en demande pardon, je l’ai diffusé. P.226
- 228 Je veux une réponse. P.229
- 229 Le Messie-koï est le sauveur du peuple. P. 229
- 230 Je vais m’instruire pour mieux savoir ce que lisent les fidèles du Messie-koï. P.231
- 231 Je vous interdis de me traiter en esclave dépourvu de toute personnalité. P. 231-232
- 232 Je vous en prie ne me cherchez plus d’histoire. P.232
- 233 J’étais loin d’avoir cette idée, je vous l’assure. P.232
- 235 J’en prends également pour ma femme. P. 233
- 236 J’espère que nous ne sommes pas seuls dans notre situation.
P. 234
- 237 Je dis qu’il se peut que je ne sois pas le seul à être en retard.
P. 234
- 238 Je t’avertis, vous serez interrogés pendant des heures pour

vous justifier de ce manquement à l'ordre du Messie-koï. PP.234-235

- 239 En toute amitié, je vous apprends que vous avez manqué de conscience patriotique et de respect au Messie-koï. P.235
- 240 Aidez-nous, je vous prie. P. 235
- 241 Je risque ma carrière. P. 235
- 242 Je vais t'accorder une faveur exceptionnelle. P. 235
- 243 Je te parle en frère, en ami. P. 235
- 244 Je gagne très peu, je vous le jure. P. 235
- 245 Je la paie régulièrement en me serrant la ceinture. P. 235
- 246 Je vous en prie. P. 237
- 247 Je vais faire des démarches pour vous. P. 237
- 248 Je tiens toujours ma parole. P. 238
- 249 Je veux bien vous la faire gratuitement si cela peut vous arranger. P. 238
- 250 J'accepte le Messie-koï à vie et son dauphin. P. 239
- 251 Je renouvelle mon attachement indéfectible à notre Messie-koï à vie. P. 238
- 252 Je jure d'élever mes descendants dans l'esprit du destin éternel du Parti Social de l'Espoir. P. 238
- 253 Le Parti travaille pour vous. P. 242

- 254 Qui doute du Messie-koï doit être livré au Parti. P. 242
- 255 Livrez les fossoyeurs du Parti, ils sont les ennemis de l'indépendance. P. 242
- 256 J'espère que vous n'avez pas fait de bêtises non. P. 243
- 257 Dans tous les cas, moi, je compte bien revenir. P. 244
- 258 Je m'en vais votre honneur. P. 246
- 259 Je défie quiconque d'entre vous de dire entre quatre-z-yeux ce que vous criez là ! P. 247
- 260 Je vous dis de l'amener. P. 247.

Les affiches

- 261 Grève pour une plus juste libération de l'homme aux Marigots du Sud. P. 252
- 262 Messie-koï sangsue des Marigots du Sud. P. 252
- 263 Santé pour tout le monde. P. 252
- 264 Abas le marché noir des médicaments ! P. 252
- 265 Je mets deux sentinelles devant la porte. P. 255
- 266 Je prends le risque. 256
- 267 Mon chéri, je t'obéis, mes enfants et moi, nous nous rendons chez papa. P. 257
- 268 A brûler, un conseil du colonel Fof. P. 257

- 269 Quelque chose se prépare contre vous Koï. P. 258
- 270 Colonel, je veux des preuves de ce que vous venez de m'apprendre. P. 259
- 271 Moi, je répète qu'il manque une pièce importante. P. 262
- 272 On est tout de même pas des zèbres. P.271

Le mot de passe des organisateurs de la subversion.

- 273 « Qui es-tu sujet koï ?
 Mon frère je ne suis qu'un chauffeur.
 Cela ne veut rien dire.
 Pour moi si et tu dois me croire. » P. 290
- 274 Je dis que c'est une simulatrice. P. 295
- 275 Je vois des démons qui brûlent dans leurs tombent et empoisonnent notre vie. P. 296
- 276 La population de Porte Océane si longtemps humiliée, sortait soudain ses crocs et ses griffes pour les enfoncer dans les entrailles du messie-koïsme. P.297
- 277 Je suis un être humain. Je vous prie pour l'amour de Dieu, ayez pitié. P. 298
- 278 Mes frères laissez-moi, je regrette d'avoir été milice, plus jamais, je ne reverrai le Messie-koï. P. 299
- 279 Laissez-moi la paix, je vous prie. P. 299

- 280 Je vous remercie au nom du créateur. P. 299
- 281 Merci pour la vie que vous me laissez. P. 299
- 282 (Formule d’allégeance) : Je renouvelle ma profonde fidélité, mon entière obéissance et mon attachement éternel au très vénérable Messie-koï Baré Koulé notre sauveur et à son régime et unique Parti de l’Espoir des Marigots du Sud. P. 306
- 283 Moi général Baba Sanessi, natif des Marigots du Sud, fais le serment de garantir le droit d’être de mes compatriotes, la sécurité du sol natal contre le messie-koïsme et ses attributs. P. 307
- 284 A mort ! A mort ! P. 307
- 285 Monsieur Baré Koulé, au nom de son droit à la vie, la population des Marigots du Sud vous démet de votre titre de chef d’Etat. Elle demande que justice soit faite. P. 309
- 286 Je mets ma confiance dans le Seigneur des hommes. P. 311
- 287 Alioum Fantouré
- 288 Présence africaine
- 289 *Le Cercle des tropiques*
- 290 « La difficulté d’écrire ce roman n’a pas été de construire mon histoire, le problème pendant des mois a été le “ moi ” de Bohi Di... Etre l’un de ces centaines de milliers d’hommes anonymes du Tiers Monde dont personne ne connaît le visage et qui soudain

murmure comme gêné de déranger le monde : « ...vous ne savez rien de moi, rien, je vous prie, écoutez mon histoire, celle que je vais vous raconter... Mon nom est Bohi Di, dans ma langue natale, cela signifie « fils de la terre »... »

Exergue du roman.

- 291 Le soleil, grille ici toutes les choses, il grille le cerveau et grille jusqu'aux roses.

Nicolas Guillen ; exergue du roman.

- 292 Porte Océane (Titre de la première partie).
- 293 Le cercueil de zinc (Titre de la deuxième partie).
- 294 Quelques mois plus tard, le Docteur Malêké, Mellé Houré qui venait de rentrer d'exil, le colonel Fof, le lieutenant Beau-Temps, Salimatou étaient mystérieusement assassinés. P. 312

Présentation du classement des énoncés performatifs

II. Classement des énoncés performatifs

II.1. Les actes de langage performatifs grammaticalement marqués par la syntaxe et la ponctuation

II.1.1. La classe des questions

- 10 Qu'allons-nous faire ? P.15
- 27 Pourquoi n'irions-nous pas chez la vieille Dida ?
- 33 Où loges-tu ? P. 45
- 43 Patron, pendant mes heures de loisir pourrai-je travailler
au garage ? P. 49
- 51 Où vas-tu catin ? P. 55
- 63 Ma fille porte-t-elle toujours mon nom ? P. 60
- 207 Etes vous reconvertis ? P. 202

Le mot de passe des subersifs :

- 273 « Qui es-tu sujet koï ?
Mon frère je ne suis qu'un chauffeur.
Cela ne veut rien dire.
Pour moi si et tu dois me croire. » P. 290

II.1.2. La classe des phrases interrogatives

- 12 Travailler ? P.18
- 13 Je peux entrer ? P.20
- 30 Heureux ? P. 39
- 42 Vous savez lire également ? P.49
- 55 Tu ne diras rien à personne hein ? P. 55
- 59 Tu fais la magie ? P. 57
- 61 Tu veux dire que tu n'es pas seule ? P. 59
- 78 Le permis de port d'arme ? (ordre) P. 71
- 79 Le permis de chasse ? P. 71
- 80 La carte d'identité ? P. 71
- 97 Tu veux passer ta vie en prison ? P. 90
- 139 Vous voulez tous aller en prison ? P. 120
- 192 Vous avez un laissez-passer monsieur ? P. 182
- 101 Tu vas parler oui ou non ? P. 93

II.1.3. La classe des phrases impératives

- 14 Va mon petit, surtout soit un homme. P.23
- 32 Mon Dieu, ayez pitié de moi pour les jours à venir. P. 44
- 37 Soyez-y en fin d'après-midi. P. 46
- 38 Excusez-moi. P. 47

- 39 Parlez, je vous écoute. P. 47
- 45 Tire la manette. P. 50
- 53 Cesse de me battre, brute, imbécile, arrête, tu me fais mal. P. 55
- 92 Laissez-moi en paix. P. 78
- 95 Oublie-nous. P. 89
- 122 Adressez-vous à Baré Koulé, cet homme qui a passé des années à menacer de mort lors de ses campagnes électorales. P. 104
- 124 Faîtes de moi ce que vous voulez. P. 105
- 129 Racontez donc que vous êtes soutenu pour perdre Monchon. P. 111
- 130 Parlez-nous du syndicat bidon, le Parti Social de l’Espoir, que vous dirigez depuis deux ans. P. 111
- 131 Racontez que vos maîtres vous ont fabriqués pour garantir leurs intérêts après l’indépendance. P. 111
- 132 Dites surtout que les corporations financent le Parti Social de l’Espoir que vous avez créé et auquel les indigènes adhèrent pour avoir une chance de travailler aux conditions imposées par les employeurs. P. 111

- 155 Surtout prenez garde que notre sang ne vous éclabousse pas et que nos cadavres ne vous asphyxient. P. 142
- 208 Laissez-moi entrer...P. 203
- 20 Signez un bout de papier de rien du tout. P. 34
- 17 N'ayez aucune crainte, Dieu nous protège. P.24
- 255 Livrez les fossoyeurs du Parti, ils sont les ennemis de l'indépendance. P. 242

II.1.4. La classe des phrases exclamatives

- 2 Ce riz n'est pas très blanc, mal cultivé ! P.14
- 7 Je vous donne ce que je peux, c'est à prendre ou à laisser ! P.14
- 15 Ce n'est pas juste, ce n'est pas juste ! P.23
- 24 Peu importe ! P. 37
- 34 Dans la rue ! P. 45
- 52 Dégage ! P. 55
- 62 Vous êtes contents maintenant qu'il (Monchon) est mort ! P.60
- 67 Tirez, tirez patron pour l'amour de Dieu ! P. 66
- 73 Me laisser le fusil ? [...] Il m'appartient ! P. 69
- 81 Pas de carte d'identité ! P. 72
- 82 Pas de facture ! P. 72
- 83 Pas de permis de port d'arme ! P. 72

- 84 Pas de permis de chasse ! P. 72
- 87 Oui, ce que vous voulez ! P. 73
- 88 Tu n’as pas intérêt à parler de cette affaire ! P. 73
- 91 Dites plutôt que je suis un con ! P. 75
- 93 Tu n’as pas intérêt ! P.82
- 94 Messie-Koï ne recule devant rien ! P.82
- 96 Je n’ai rien fait, je n’ai rien fait au nom de Dieu ! P. 89
- 98 Les serpents du marché ! P. 91
- 108 Pas de bêtises, surtout pas Monchon ! P.95
- 111 Parle la loi te protège ! P. 97
- 127 Vive Monchon ! P. 106
- 162 Enfermez-moi ces trois fortes têtes, allez ouste ! P.147
- 186 Ne perdez pas de temps, c’est non ! P. 179
- 202 Bonne chance à toi et à papa ! P. 201
- 203 Que Dieu t’entende mon enfant ! P. 201
- 224 Assassin ! P. 220
- 259 Je défie quiconque d’entre vous de dire entre quatre-z-yeux ce que vous criez là ! P. 247
- 264 Abas le marché noir des médicaments ! P. 252
- 284 A mort ! A mort ! P. 307

- 153 J'en sais quelque chose ! P. 125

II.2. Les actes de langage performatifs

marqués par des critères pragmatiques

II.2.1. Les performatifs implicites

II.2.1.1. Les performatifs implicites par développement

- 66 M'amour viendra vivante, **je la veux**. P. 65
- 69 C'est une question de vie ou de mort, **je te dis**. PP.67-68
- 226 **Je le veux vivant**, vivant, et puis on le tuera. P. 225
- 233 J'étais loin d'avoir cette idée, **je vous l'assure**. P.232
- 238 **Je t'avertis**, vous serez interrogés pendant des heures pour vous justifier de ce manquement à l'ordre du Messie-Koï.
PP. 234-234
- 240 Aidez-nous, **je vous prie**. P. 235
- 244 Je gagne très peu, **je vous le jure**. P. 235
- 267 Mon chéri, **je t'obéis**, mes enfants et moi, nous nous rendons chez papa. P. 257
- 277 Je suis un être humain. **Je vous prie pour l'amour de Dieu**, ayez pitié. P. 298
- 278 Mes frères laissez-moi, **je regrette d'avoir été milice**, plus jamais, je ne reverrai le Messie-Koï. P. 299

- 279 Laissez-moi la paix, **je vous prie**. P. 299
- 86 J’ai habité Porte Océane pendant un an. **Je vous assure**, mais je paierai ce que vous voulez, au nom de Dieu. P. 72
- 200 **Je vous en prie**, prenez place. P. 196
- 213 **Je vous prie de tout mon cœur de femme et de mère**, souvenez-vous. P. 206
- 212 **Je vous en prie**, rendez-le-moi. P. 206
- 216 **Je le jure pour l’amour de Dieu**, il ne doit pas mourir comme un païen jamais. P. 210
- 215 **Je vous prie pour l’amour de Dieu**, vous ne pouvez pas le laisser mourir. P. 208
- 232 **Je vous en prie** ne me cherchez plus d’histoire. P.232

II.2.1.2. Les performatifs implicites par analyse

- 123 J’enrage de vos hypocrisies. P. 105
- 126 Je crains que votre entreprise ne soit vouée à l’échec. P. 106
- 128 Je crois que j’aurai été tenté, mais je ne suis pas à leur place. P. 110
- 136 Je sens avec effroi que le gouvernement territorial et les corporations sont en train de jouer un jeu dangereux en laissant la voie libre à Baré Koulé, l’un des êtres les plus ambitieux, les plus

arrivistes, les plus opportunistes et peut-être les plus cruels que j'ai
jamais vus. P. 116

Le chant de ralliement du Club des travailleurs dans son ensemble, fait
partie des énoncés performatifs implicites par analyse.

- 141 J'enrage de subir la vie de créature. P. 121
- 142 J'enrage de vivre dans la dépendance imposée. P. 121
- 143 Je tonne contre l'essorage de mon être épuisé. P. 121
- 144 Je tonne de voir mon âge s'essouffler dans ma jeunesse.
P. 121
- 145 J'enrage de ne voir que la mort comme libération. P. 121
- 146 J'enrage contre les puissances qui m'étouffent. P.121
- 147 Je tonne de ne connaître que les affres de la souffrance. P. 121
- 148 Je tonne contre ma vie d'esclave. P. 121
- 149 Je veux ma part de justice, ma part d'espoir. P. 121
- 161 Je veux bien vous permettre de prendre la parole, mais il vous
faut une autorisation dûment remplie et signée par moi, chef de la
police territoriale. P. 146
- 169 J'espère que vous aimez la vie. P. 163
- 178 Je peux réussir comme vous. P.170
- 180 Je crois que ce sont les mauvais génies qui sont responsables

de la mort de onze enfants villageois. P. 176

- 182 Je reviens dans un mois. P. 177
- 183 Je veux le retrouver en vie. P. 177
- 184 Je crois que si Dieu existait... P. 178
- 185 Je crois qu'ils le sont. P. 178
- 193 J'ignore ce qui s'est passé à, l'intérieur des maisons. P. 183
- 194 Je crains que ce ne soit trop tard. P. 183
- 197 Je veux devenir bûcheron. P. 189
- 198 Je veux savoir. P. 192
- 199 Je connais mon métier. P. 193
- 209 Je veux voir le Messie- Koï. P. 203
- 210 Je veux voir le chef d'Etat. P. 203
- 214 J'espère qu'il protégera notre terre natale. P. 207
- 217 Je crois que Dieu m'accordera sa clémence contre toutes mes fautes. P. 213
- 219 Je crois que vos amis vont mourir. P. 215
- 220 Je crois que l'un d'eux est déjà mort. P. 215
- 228 Je veux une réponse. P.229.
- 235 J'en prends également pour ma femme. P. 233
- 236 J'espère que nous ne sommes pas seuls dans notre situation.

P. 234

- 239 En toute amitié, je vous apprendis que vous avez manqué de conscience patriotique et de respect au Messie-koï. P.235
- 241 Je risque ma carrière. P. 235
- 243 Je te parle en frère, en ami. P. 235
- 245 Je la paie régulièrement en me serrant la ceinture. P. 235
- 247 Je vais faire des démarches pour vous. P. 237
- 248 Je tiens toujours ma parole. P. 238
- 249 Je veux bien vous la faire gratuitement si cela peut vous arranger. P. 238
- 250 J'accepte le Messie-Koï à vie et son dauphin. P. 239
- 251 Je renouvelle mon attachement indéfectible à notre Messie-koï à vie. P. 238
- 256 J'espère que vous n'avez pas fait de bêtises non. P. 243
- 257 Dans tous les cas, moi je compte bien revenir. P. 244
- 258 Je m'en vais votre honneur. P. 246
- 265 Je mets deux sentinelles devant la porte. P. 255
- 286 Je mets ma confiance dans le Seigneur des hommes. P. 311
- 22 Je crois d'ailleurs que l'ingénieur agricole avait raison. P. 35

II.2.1.3. Les performatifs implicites par réduction

- 1 Le premier sillon. P.11
- 4 Un tarif de misère. P.14
- 8 Triste revenu annuel. P.15
- 18 Rien. p.29
- 28 Oui, la providence. P. 39
- 85 Un visa pour les travaux forcés. P. 72
- 134 Requête accordée. P. 115
- 138 A nos conditions, comme d'habitude. P. 119
- 164 Lundi et mardi jours fériés. P. 148
- 166 Moi Messie-Koï, mon pouvoir, mon éternité ». P. 161

Les affiches :

- 261 Grève pour une plus juste libération de l'homme aux Marigots du Sud. P. 252
- 262 Messie-Koï sangsue des Marigots du Sud. P. 252
- 263 Santé pour tout le monde. P. 252
- 268 A brûler, un conseil du colonel Fof. P. 257
- 281 Merci pour la vie que vous me laissez. P. 299

II.2.2. Les performatifs explicites

II.2.2.1. Les performatifs « assertifs »

- 11 J'avoue que j'étais pressé d'arriver à notre destination. P.17
- 50 Je peux faire des courses pour vous et vous préparez le repas.
P. 54
- 54 Je maudis tes enfants et leurs descendants, ainsi soit-il. P. 55
- 109 Je vous dis que je n'ai jamais rencontré cet homme. P. 96
- 110 Je peux le jurer sur le coran et sur ma famille. P. 96
- 116 Je vous dis la vérité. P.99
- 168 Je vous avertis Halouma vous mettra au pas. P. 163
- 172 Oui [...] merci beaucoup dis-je. P. 167
- 206 Moi, je vous dis qu'être un citoyen ne suffit pas pour
bénéficier de tous les droits. P. 202
- 177 J'estime qu'à Porte Océane... P. 1170
- 189 Moi je dis que le camp que vous persistez à maintenir en
place est un danger pour notre liberté, pour notre tranquillité aux
Marigots du Sud. P. 179
- 237 Je dis qu'il se peut que je ne sois pas le seul à être en
retard. 234
- 238 Je vous avertis, vous serez interrogés pendant des heures pour
vous justifier de ce manquement à l'ordre du Messie-koï.
PP.234-235

– 274 Je dis que c'est une simulatrice. P. 295

II.2.2.2. Les performatifs « directifs »

– 40 Je vous mets à l'essai pendant un trimestre. P. 48

– 77 Je vous demande de me laisser en paix [...] P. 71

– 106 Je réclame justice pour toutes les victimes que je représente ici. P. 95

– 112 Je demande ton âge, ton domicile, tes moyens d'existence. P.

– 117 Je me demande ce qu'il vient faire dans ce procès. P.101

– 120 Cependant capitaine, je vous demande de laisser Malêké en dehors de cette affaire. P. 101

– 133 Objection, je demande à Maître Almamy de mettre fin à ses injures. P. 115

– 179 S'il y a une maladie au village, j'exige que vous m'avertissiez. P. 174

– 223 Je vous souhaite du courage. P.220

– 226 Oui, je vous en demande pardon, je l'ai diffusé. P.226

– 231 Je vous interdis de me traiter en esclave dépourvu de toute personnalité. P. 231-232

– 260 Je vous dis de l'amener. P. 247.

– 246 Je vous en prie. P. 237

- 55 Tu ne diras rien à personne hein ? P. 55
- 78 Le permis de port d'arme ? (ordre) P. 71
- 79 Le permis de chasse ? P. 71
- 80 La carte d'identité ? P. 71
- 35 Vous vous présenterez aujourd'hui même chez Pélargi en compagnie de Bohi Di. P.41
- 59 Le gouvernement des Marigots du Sud désire vous rencontrer à quatorze heures précises. P.143

II.2.2.3. Les performatifs « promissifs »

- 68 Je te parie que dans un an nous serons capables de faire vivre royalement nos familles... P. 67
- 71 Je veux encore risquer une aventure. P. 69
- 90 Je parie que cela vous faisait mal au cœur que j'ai un fusil et un peu d'argent. PP.74-75
- 107 Je défends l'intérêt de ma terre natale. P.95
- 121 Je refuse d'endosser les crimes dont on m'accuse. P. 104
- 135 Je m'incline. P. 115
- 221 Je parie qu'il en aura au moins pour cinq heures. P.216
- 252 Je jure d'élever mes descendants dans l'esprit du destin éternel du Parti Social de l'Espoir. P. 238

- 26 Si tu t’attardes, j’appelle mes enfants. P. 38
- 242 Je vais t’accorder une faveur exceptionnelle. P. 235
- 150 Moi, je reste ici avec vous. P. 121
- 204 Je vais voir le Messie-koï . P. 202
- 56 Je vais chez maman. P. 56
- 57 Je vais te loger chez maman. P. 56
- 58 Je retourne chez mon mari. P. 57
- 65 Je t’aime toujours. P. 61
- 72 Je reste et puis le fusil...c’est moi qui l’ai. P. 69
- 230 Je vais m’instruire pour mieux savoir ce que lisent les fidèles du Messie-Koï. P.23
- 137 Si tu ne démarres pas, je t’entre dedans, non de Dieu. P. 116

II.2.2.4. Les performatifs « expressifs »

- 49 Je comprends que les polygames crèvent vite. P. 54
- 76 Je m’en fous. P. 71
- 102 Je vous comprends monsieur Baré Koulé mais cet homme est sous la protection de la loi. PP. 93-94
- 218 Je souhaite que ma femme guérisse. P. 214
- 188 Je me fous de votre avis... P. 1179
- 223 Je vous souhaite du courage. P.220

- 280 Je vous remercie au nom du créateur. P. 299

II.2.2.5. Les « déclarations »

- 201 Je vous accuse de saborder notre indépendance. P. 197
- 282 Formule d'allégeance : Je renouvelle ma profonde fidélité, mon entière obéissance et mon attachement éternel au très vénérable Messie-Koï Baré Koulé notre sauveur et à son régime et unique Parti de l'Espoir des Marigots du Sud. P. 306
- 283 Moi général Baba Sanéssi, natif des Marigots du Sud, fais le serment de garantir le droit d'être de mes compatriotes, la sécurité du sol natal contre le messie-koïsme et ses attributs. P. 307
- 271 Moi, je répète qu'il manque une pièce importante. P. 262
- 165 Nous sommes libres indépendants.
(dit le Président Baré Koulé) P. 156
- 225 (Une déposition de la gendarmerie) : Des membres de la milice étaient venus pour prendre possession des prisonniers dans la matinée. P.
- 285 Monsieur Baré Koulé, au nom de son droit à la vie, la population des Marigots du Sud vous démet de votre titre de chef d'Etat. Elle demande que justice soit faite. P. 309

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus de la thèse

I.1. Roman de base de la thèse

FANTOURE (A.), *Le Cercle des Tropiques*, Paris, Présence Africaine, 1972

I.2. Les énoncés performatifs tirés du roman (voir annexe)

II. Ouvrages généraux

II.1. Ouvrages individuels

ADAM (J.-M.), *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan/HER, 1999.

ARMENGAUD (F.), *La Pragmatique*, Paris, P.U.F., Coll.

« Que sais-je ? », 1990.

AUSTIN (J. L.), *La Philosophie analytique*, Paris, Ed. de Minuit, 1962.

AUSTIN (J. L.) *Quand dire, c'est faire*, Paris, Ed. du Seuil, 1970.

BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Tomes I et II Paris, Gallimard, 1966 et 1974.

BERENDONNER (A.), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1981.

CHOMSKY (N.), *La linguistique cartésienne*, suivi de *La Nature formelle du langage*, Paris, Ed. du Seuil, 1969.

- CHOMSKY (N.), *Essais sur la forme et le sens*, Paris, Ed. du Seuil, 1977.
- COMBETTE (B.), *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1983.
- COURTES (J.), *Sémantique de l'énoncé. Application pratique*, Paris, Hachette, 1989.
- DECOTTIGNIES (J.), *L'écriture de la fiction*, Paris, P.U.F., 1980.
- DERVILLEZ-BASTUJI (J.), *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles. Introduction à une théorie sémantique*, Paris-Genève, Droz, 1982.
- DUCROT (O.), *Dire et ne pas dire*, Paris Hermann, 1972.
- DUCROT (O.), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- DUCROT (O.), *Logique, structure, énonciation*, Paris, Ed. de Minuit, 1989.
- DELBECQUE (N.), *Linguistique cognitive*, Bruxelles, Ed. de Boeck, 2002.
- ELUERD (P.), *La Pragmatique linguistique*, Paris, Fernand Nathan, 1985.
- FISCHER (S.), *Énonciation, manières et territoires*, Paris, Orphis, Coll. « L'homme dans la langue », 1999.
- FONTANIER (P.), *Les figures de discours*, Paris, Flammarion, 1977.

- GOUVARD (J.-M.), *La Pragmatique*, Paris, A. Colin, 1998, p. 11.
- GREIMAS (A. J.), *Du sens*, Paris, Ed. du Seuil, 1970.
- GREVISSE (M.), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, 11^e éd.
- HAMON (P.), *Un Discours construit*, Paris, P.U.F., 1980.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'Enonciation*, Paris, A. Colin, 2002.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- LARREYA (P.), *Enoncés performatifs. Présupposition*, Paris, Nathan, 1979.
- LITA (L.), *L'Analyse textuelle*, Paris, Ed. du Seuil, 1983, p.10.
- MAINGUENEAU (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.
- MARTINET (A.), *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1978.
- MILNER (J.-C.), *De la Syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil, 1978.
- MITTERAND (H.), *Le Discours du roman*, Paris, P.U.F., 1980.
- MEYER (M.), *Langage, logique et argumentation*, Paris, Hachette, 1972.
- PERET (M.), *L'Enonciation en grammaire de texte*, Paris, Nathan, 1994.
- RASTIER (F.), *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F., 1987.

- RECANATI (F.), *La Transparence et l'énonciation. Pour introduire à La pragmatique*, Paris, Editions du Seuil, 1979.
- RECANATI (F.), *Les Enoncés performatifs. Contribution à la Pragmatique*, Paris, Editions de Minuit, 1981.
- RICOEUR (P.), *Du Texte à l'action*, Paris, Seuil, 1986.
- SAPIR (E.), *Le Langage*, Paris, Payot, 1970.
- ROMAN (J.), *Essai de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit, 1963.
- RUSSEL (B.), *And inquiry into meaning and truth*, London, 1940.
- SAUSSURE (F.), *Cours de linguistique général*, Paris, Payot, 1972.
- SEARLE (J.R.), *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1988.
- SULEIMAN (S.R.), *Le Roman à thèse*, Paris, P.U.F., 1983.
- TOURATIER (C.), *La Sémantique*, Paris, Armand Colin/HER, 2000.
- VANDERVEKEN (D.), *Les Actes de discours*, Bruxelles, Mardaga, 1988.
- VERNANT (D.), *Du Discours à l'action*, Paris, P.U.F., 1997.
- WITTGENSTEIN (L.), *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, 1980.

II.2. Ouvrages collectifs

ANSCOMBRE (J.C.) et DUCROT (O.), *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1983.

DILLER (A.-M.) et RECANATI (F.), *La Pragmatique*, Paris Larousse, 1979.

DUCROT (O.) et al., *Les Mots du discours*, Paris, Ed. de Minuit, 1980.

MOESCHLER (J.) et REBOUL (A.), *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Ed. du Seuil, 1994.

MOESCHLER (J.), REBOUL (A.), LUSCHER (J.M.) et JAYER (J.), *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, PUN, 1994.

MOESCHLER (J.) et REBOUL (A.), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

PARRET (H.), APOSTEL (L.), GOCHET (P.), *Le Langage en contexte*, Amsterdam, John Benjamins, 1980.

REBOUL (A.) et MOESCHLER (J.), *La Pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Ed. du Seuil, 1998.

REBOUL (A.) et MOESCHLER (J.), *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998.

TODOROV (T.) et BAKHTIN (M.), *Le Principe dialogique*, Paris, Ed. du Seuil, 1981.

WATZLAWICK (L.), HELMICK (B.J.) et JACKSON (D.D.),
Une Logique de la communication, traduit par MORCHE (J.), Paris,
Seuil, 1972.

WILSON (D.) et SPERBER (D.), « Forme linguistique et
pertinence », *Cahiers de linguistique Française 11*, Université de
Genève, 1990.

III. Revues et numéros spéciaux

ANSCOMBRE (J.C.) et DUCROT (O.), « L'argumentation dans la
Langue », *Langage*, 42, 1976.

AUSTIN (J. L.), « Cahiers de Raymond n°4 », in *La philosophie
analytique*, Paris, Ed. de Minuit, 1972, p.333.

CHAROLLES (M.), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours »,
Travaux de linguistique n° 29, Bruxelles, Duculot, 1995.

CHAROLLES (M.) et COMBETTE (B.), « Contribution pour une
histoire récente de l'analyse du discours », Larousse, *Langue
Française 121*, 1999.

CLEMENT (D.D.) et NERLICH (B.), « Champ, schéma, sujet : les
contributions de BÜHLER, de BARLETT et de BENVENISTE à
une linguistique du texte. », Larousse, *Langue Française 121*, 1999.

- COMBETTE (B.), « Question de méthode et de contenu en linguistique du texte », *Etudes de Linguistique appliquée* 87, 1992.
- DELHAY (C.), « Texte, contexte et contextualisation, a-t-on progressé ? », *Scolia* 6, Université de Strasbourg, 1996.
- DILLER (A.-M.) et RECANATI (F.), « La pragmatique », *Langue Française* 42, 1979.
- DUCROT (O.), « Présupposés et sous-entendus », *Langue Française* 4, 1969.
- EVARARD (I.), « La phrase au-delà du texte : décrire pour diviser ou diviser pour décrire. Linguistique textuelle et niveau de description », *Travaux de linguistique*, Bruxelles, Duculot, 1997.
- FRANCIS (J.), « La pragmatique » in *Encyclopaedia Universalis*, 2^e Edition, 1984.
- FORNEL (P. de), « Actes de langage et théorie du prototype : l'exemple du compliment », *Cahiers de Proxémique* 12, Université de Montpellier, 1989.
- FORNEL (P. de) et L'HEUREUX-BOURON (P.), « Quelques remarques sur le rituel et les actes de langage », *Sémantikos* vol.4, n°2, C.N.R.S.,1980.
- GOCHET (P.), « Performatif et force illocutionnaire » in *Logique et Analyse*, 1967.

- GRICE (H.P.), « Logique et conversation » in *Communications* 30, 1979.
- GRICE (H.P.), « Logic and conversation », in *Syntax and Semantics* 3, 1975.
- GRICE (H.P.), « Meaning », *Philosophical review*, 1957.
- HJELMSLEV (L.), « Pour une sémantique structurale » in *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971.
- JAYER (J.), « Règles et conventions dans les actes de langage » in Amselek, *Théorie des actes de langage*, Paris, P.U.F., 1986.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.), « Notes sur les concepts d'illocutoire et de "performatif" » in *Linguistique et sémiologie* 4, Lyon, 1977.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.), Article « Sémantique » in *Encyclopaedia Universalis*, 1977.
- MAINGUENEAU (D.), « Les analyses du discours en France », *Revue Langages* n°117, Paris, Larousse, 1995.
- MOESCHLER (J.), « Lexique et pragmatique. Les données du problème », *Cahiers de Linguistique Française* 14, Université de Genève, 1993.

RECANATI (F.), « La pensée d'Austin et son originalité par rapport à la philosophie analytique antérieure » in Amselek, *Théorie des actes de langage*, Paris, P.U.F., 1986.

RICOEUR (P.), « Les implications de la théorie des actes de langage pour la théorie générale de l'éthique », Amselek, *Théorie des actes de langage*, Paris, P.U.F., 1986.

SAUSSURE (F.), « Note sur le discours », Ms. Fr., *Cahier d'écolier*, n°10, 1961.

VENDLER (Z.), « Les performatifs en perspective » in *Langage* 17, 1970.

VENDERVEKEN (D.), « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de Linguistique Française* 13, Université de Genève, 1990.